

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS :     **M. JOSEPH ZAYED, président**  
                                  **M. PIERRE RENAUD, le commissaire**

**ATELIER D'ÉCHANGE ET DE RÉFLEXION  
SUR L'ÉTAT DES LIEUX ET LA GESTION DES RÉSIDUS ULTIMES**

---

**ATELIER 8**

---

**LE DÉTOURNEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

---

Séance tenue le 28 avril 2021 à 9 h  
En direct sur Internet

## TABLE DES MATIÈRES

### SÉANCE DE LA JOURNÉE DU 28 AVRIL 2021

MOT DU PRÉSIDENT .....	1
<b>ÉNONCÉ 1</b> .....	16
Vote.....	52
<b>ÉNONCÉ 2</b> .....	52
Vote.....	82
<b>ÉNONCÉ 3</b> .....	83
Vote.....	108
<b>ÉNONCÉ 4</b> .....	109
Vote.....	141
<b>ÉNONCÉ 5</b> .....	141
Vote.....	162
<b>ÉNONCÉ 6</b> .....	163
Vote.....	189
<b>MOT DE LA FIN</b> .....	189

### SÉANCE AJOURNÉE AU 29 AVRIL, 9 h

---

**SÉANCE DU 28 AVRIL 2021**  
**MOT DU PRÉSIDENT**

5 **LE PRÉSIDENT :**

Mesdames, messieurs, bonjour et bienvenue à cet atelier d'échange et de réflexion. Celui-ci porte sur le détournement des matières résiduelles et ont été invités des représentants de groupes environnementaux et de différents organismes et organisations.

10

Les 13 et 14 avril dernier, nous avons tenu les deux premiers ateliers ayant pour thème « Les meilleures pratiques en gestion des matières résiduelles ». Nous avons assisté à 23 conférences de niveau national et international et avons pu échanger avec tous les conférenciers.

15

Le 20 avril, nous avons tenu un atelier sur la production et la consommation des biens. Par la suite, nous avons tenu quatre ateliers, dont trois la semaine dernière et un autre hier, portant sur l'organisation de la gestion des matières résiduelles. Ces ateliers sont maintenant disponibles en différé dans le site Web du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, communément appelé BAPE, donc à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca).

20

Quant à l'atelier d'aujourd'hui, la commission d'enquête tient en premier lieu à vous remercier d'avoir accepté son invitation d'y participer. Vous y avez été conviés car la commission est d'avis que vous connaissez bien les enjeux qui gravitent autour de la gestion des résidus ultimes et que vous pouvez vous positionner sur le sujet.

25

Cet atelier traitera du détournement des matières résiduelles de l'élimination par le recyclage ou la valorisation, incluant le compostage et la biométhanisation. L'atelier devrait permettre également d'échanger, si nous avons le temps, sur le potentiel des différentes matières, les approches ou techniques qui peuvent accroître ce potentiel ainsi que les défis rencontrés dans leur recyclage et leur valorisation.

30

L'atelier est diffusé en direct dans le site Web du BAPE, mais ne permettra pas l'intervention du public. Il fera également l'objet de transcriptions qui seront disponibles dans environ une semaine.

35 Permettez-moi d'abord de me présenter. Mon nom est Joseph Zayed et je préside cette  
commission d'enquête qui a la responsabilité de réaliser le mandat donné au BAPE par le ministre  
de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, monsieur Benoit Charette.

40 Je suis accompagné par mon collègue commissaire, monsieur Pierre Renaud, et par les  
cinq analystes de la commission, mesdames Karine Jean, Françoise Quintus et Marie-Pier Denis  
et messieurs Pierre Batellier et Jonathan Perreault. Mesdames Karine Lavoie, conseillère en  
communication, Rachel Sebareme, coordonnatrice de la commission, et Cynthia Roussel, agente  
du secrétariat, complètent l'équipe de la commission.

45 Quelques mots, si vous le permettez, sur le mandat reçu le 16 décembre dernier. Celui-ci  
est d'une durée d'environ 10 mois et il a débuté officiellement le 8 mars dernier. Quant au rapport  
de la commission, il devra être remis au ministre au plus tard le 22 décembre prochain et sa sortie  
publique se fera dans les 15 jours suivant son dépôt.

50 En vertu du mandat, le BAPE doit dresser le portrait actuel de l'élimination des matières  
résiduelles ainsi que le portrait de la capacité d'élimination anticipée pour les vingt prochaines  
années.

55 De plus, afin d'éclairer la prise de décision gouvernementale visant à combler les écarts  
entre la capacité d'élimination anticipée et les besoins, le ministre demande spécifiquement de  
réaliser une cartographie des parties prenantes intégrant les rôles et les préoccupations des  
différents intervenants par rapport à la gestion des résidus ultimes, d'analyser les méthodes  
d'élimination ou de traitement existantes ainsi que les technologies et mécanismes innovants,  
notamment ceux utilisés ailleurs dans le monde et dont le Québec pourrait s'inspirer pour récupérer  
60 ces sources d'énergie ou des matières, tout en favorisant les principes de l'économie circulaire et  
la réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'évaluer des mesures, solutions ou exigences  
visant à assurer une meilleure gestion des résidus ultimes, en tenant compte des divers contextes  
régionaux, et enfin, de déterminer les conditions favorables à l'acceptabilité sociale des différentes  
options analysées en s'appuyant sur les meilleures pratiques.

65 La commission d'enquête a adopté une stratégie de consultation en cinq volets pour  
réaliser son mandat.

70 1 : Une audience publique en deux parties, tel que prévu dans les règles de procédure du BAPE. D'ailleurs, la première partie s'est déjà déroulée du 23 mars au 1<sup>er</sup> avril;

2 : Une enquête auprès des gestionnaires d'installations d'élimination par le biais d'un questionnaire. Cette enquête est déjà à ses dernières étapes;

3 : Des ateliers d'échange et de réflexion sur les enjeux touchant la gestion des matières résiduelles, des ateliers qui se termineront cette semaine, en fait, dès demain;

75 4 : Une enquête citoyenne menée auprès d'un échantillon représentatif de la population québécoise;

Et 5 : Des consultations additionnelles et spécifiques menées auprès des nations et des communautés autochtones et qui débiteront la première semaine de juin.

80 La commission d'enquête entame donc aujourd'hui le huitième de neuf ateliers qui se dérouleront donc jusqu'à demain inclusivement. Ces ateliers visent à approfondir sa réflexion et à dégager des lignes directrices et des perspectives sur différents aspects de la gestion des résidus ultimes.

85 Et ont été notamment conviés des organismes, des organisations, des municipalités régionales de comté, des gestionnaires de sites d'élimination, des chercheurs, des experts et des représentants de la société civile et du milieu associatif qui connaissent bien les enjeux qui gravitent autour de la gestion des matières résiduelles et des résidus ultimes et qui peuvent partager leur réflexion avec la commission, sans être trop restreint dans le temps.

90 La commission a identifié cinq grandes thématiques. Outre les deux premiers ateliers que j'ai mentionnés il y a quelques instants et qui s'inscrivaient dans la première thématique, les quatre autres suivent le cycle d'une matière résiduelle. Il s'agit tout d'abord des techniques, des approches et des innovations qui permettent d'éviter ou de réduire la génération des matières résiduelles dont a fait l'objet l'atelier du 20 avril dernier.

95 Les trois autres ateliers de la semaine passée et celui d'hier portaient sur les enjeux relatifs à la planification, à l'opération et au financement de la gestion des matières résiduelles, tant par les instances publiques que privées.

100 La thématique d'aujourd'hui porte sur le détournement des matières résiduelles de l'élimination par le biais du recyclage et de la valorisation. Enfin, une attention particulière sera

accordée à l'élimination des matières résiduelles au Québec ainsi qu'aux enjeux techniques, environnementaux, sociaux et économiques qui s'y rattachent.

105

Le cadre de ces rencontres est donc d'échanger avec vous et d'avoir votre point de vue. La commission d'enquête est tout à fait consciente que les avis que vous exprimerez aujourd'hui peuvent être sensiblement divergents, d'où l'importance de maintenir un climat de respect et de courtoisie. La rencontre est de durée variable et découlera de nos échanges.

110

Concernant l'approche qui sera utilisée, la commission a privilégié une par énoncé. Cette approche vise exclusivement à structurer les échanges. Il ne s'agit en aucun cas d'affirmations ou d'enjeux endossés par la commission et j'insiste beaucoup là-dessus. Il peut même y avoir des énoncés tout à fait contraires à la réflexion actuelle de la commission d'enquête. Nous étions tout simplement à la recherche d'une approche qui vise à susciter des réactions et des interventions de votre part.

115

Chaque énoncé apparaîtra donc à l'écran à des fins de discussion. À la fin des échanges, vous serez invités à vous positionner à l'aide de l'application de vote qui apparaîtra à votre écran. Pour chaque énoncé, vous devrez sélectionner une des quatre réponses suivantes : totalement d'accord, plus ou moins d'accord, plus ou moins en désaccord et totalement en désaccord. À noter que les votes sont totalement anonymes et que les résultats apparaîtront à l'écran quelques instants après le vote.

120

Je vous rappelle qu'une commission d'enquête n'est pas un tribunal et que son rôle n'est pas de prendre de décision. La commission doit faciliter l'accès du public à l'information, recueillir l'opinion des personnes intéressées, procéder à une analyse rigoureuse des enjeux, des controverses et des tendances et éclairer le ministre en lui faisant part de ses constats et de ses avis.

125

Mon collègue et moi-même sommes engagés à respecter le Code de déontologie des membres et des valeurs éthiques du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Ainsi, la commission a un devoir d'impartialité, de vigilance et elle doit agir équitablement envers tous les participants, tout en suscitant le respect mutuel et en favorisant leur participation pleine et entière.

130

135

140

Avant d'amorcer les échanges, la commission souhaite faire un tour de table. Nous allons donc procéder par ordre alphabétique des organismes ou des organisations ou des groupes invités, suivis des noms et prénoms des participants inscrits. Lorsque vous serez nommés, nous vous prions d'ouvrir votre caméra et microphone pour préciser vos titres et fonctions. Vous pourrez par la suite refermer tant caméra que micro.

Alors, nous allons débiter. Monsieur Perreault, pourriez-vous débiter les appels?

145

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Oui. Alors, pour commencer avec 2M Ressources, Michel Marquis.

Alors, je passe au prochain. AIM Éco-Centre, Guy Rivard.

150

**M. GUY RIVARD :**

Bonjour.

155

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Bonjour.

160

**M. GUY RIVARD :**

C'est ça. Donc moi, je suis à l'audience pour faire comprendre nos besoins dans nos centres de tri. Donc, il y a la redevance sur les produits de recouvrement qui sont un enjeu pour moi. Et puis de garder nos sites d'enfouissement ouverts parce que des centres de tri...

165

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur, monsieur... Monsieur, nous vous demandons juste de vous présenter avec votre fonction.

**M. GUY RIVARD :**

170

Excusez-moi. Je suis gestionnaire du développement des affaires. J'étais le premier, c'était plus dur.

**LE PRÉSIDENT :**

175

D'accord. Bien, c'est ça, le problème. Aucun problème. Nous aurons amplement le temps de discuter des enjeux à partir des énoncés que nous allons vous soumettre.

Monsieur Perreault, vous pouvez poursuivre.

180

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Oui, merci. Monsieur Delage, juste fermer votre caméra avant que j'arrive à votre nom.

185

Maintenant, pour les AmiEs de la Terre de Québec, Audrey Roberge.

**Mme AUDREY ROBERGE :**

190

Oui, bon matin. Audrey Roberge, donc co-présidente du conseil d'administration pour les AmiEs de la Terre de Québec.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

195

Merci, bonjour.

Pour l'Association Canadienne du Ciment, René Drolet et Yannick Munger.

**M. RENÉ DROLET :**

200

Oui, bonjour. René Drolet, je suis le représentant de l'Association Canadienne du Ciment au Québec.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

205           Merci beaucoup.

          Pour le Conseil canadien des manufacturiers de contenants multicouches, Isabelle Faucher.

210           **Mme ISABELLE FAUCHER :**

          Bonjour. Je suis de la directrice générale du Conseil canadien des manufacturiers de contenants multicouches.

215           **M. JONATHAN PERREAULT :**

          Merci, bonjour.

220           Pour le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais, Benoit Delage et Maude St-Onge.

**Mme MAUDE ST-ONGE :**

225           Bonjour. Maude St-Onge, coordonnatrice de projets et d'économie verte.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

          Bonjour.

230           **M. BENOIT DELAGE :**

          De même que Benoit Delage, je suis le directeur du CREDDO.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

235           Bonjour à vous deux.

Maintenant, pour Créneau d'excellence en technologies propres, Sébastien Hue et Taraneh Sepahsalari.

240 **M. SÉBASTIEN HUE :**

Bonjour, Sébastien Hue, Viridis Environnement et également co-président du Créneau d'excellence sur les technologies propres.

245 **M. JONATHAN PERREAULT :**

Merci, bonjour.

Votre micro est éteint, est à muet. Voilà.

250

**Mme TARANEH SEPAHSALARI :**

Alors, bonjour. Taraneh Sepahsalari, directrice générale Récup-Estrie.

255 **M. JONATHAN PERREAULT :**

Merci beaucoup, bonne journée.

Pour Éco Entreprises Québec, Elise Laferrière et Normand Gadoury.

260

**M. NORMAND GADOURY :**

Donc, Normand Gadoury, développement... directeur, développement des marchés et technologies de tri pour Éco Entreprises Québec.

265

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Bonjour, merci.

270

**Mme ELISE LAFERRIÈRE :**

Élise Laferrière, conseillère, affaires corporatives et relations gouvernementales.

275

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Merci, bonne journée à vous.

Pour EnGlobe Corp, Serge Loubier, Nicolas Moreau.

280

**M. SERGE LOUBIER :**

Bonjour. Serge Loubier, directeur, développement des affaires, plus spécifiquement... pour EnGlobe, plus spécifiquement pour les centres de traitement.

285

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Bonjour.

290

**M. NICOLAS MOREAU :**

Bonjour. Nicolas Moreau, directeur, performance opérationnelle dans le département des centres de traitement fixes chez EnGlobe.

295

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Merci, bonne journée.

Pour Viridis Environnement, Renaud Lapierre, Simon Naylor.

300

**M. SIMON NAYLOR :**

Bonjour. Simon Naylor, agronome co-fondateur de Viridis Environnement et vice-président, traitement et transformation.

**M. RENAUD LAPIERRE :**

305

Oui. Alors, Renaud Lapierre. Oups, est-ce qu'on ne me voit pas?

**M. JONATHAN PERREAULT :**

310

On vous voit, on vous entend.

**M. RENAUD LAPIERRE :**

315

Bon, parfait. Alors, Renaud Lapierre, PDG de Viridis Environnement.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Merci, bonne journée à vous.

320

Pour le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets, Nicolas Chevalier, Karel Ménard.

**M. NICOLAS CHEVALIER :**

325

Oui, bonjour. Nicolas Chevalier, agent de recherche et de développement au Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets.

**M. KAREL MÉNARD :**

330

Karel Ménard, directeur général, Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

335

Merci beaucoup, bonne journée.

Pour GFL Environnemental inc., Yazan Kano et Jean-Philippe Laliberté.

**M. YAZAN KANO :**

340 Bonjour. Donc, Yazan Kano, vice-président régional pour le Québec et l'est de l'Ontario pour GFL Environnemental.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

345 Merci beaucoup.

Pour Groupe Bouffard, Dominic Bouffard et Hugo Desjardins.

**M. DOMINIC BOUFFARD :**

350 Bonjour. Dominic Bouffard, président du Groupe Bouffard, spécialisé dans la gestion de matières résiduelles dans l'est du Québec. Puis en arrière de moi...

**M. HUGO DESJARDINS :**

355 Bonjour. Hugo Desjardins, enchanté.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

360 Bonjour, bonne journée à vous deux.

**M. DOMINIC BOUFFARD :**

365 Merci, bonne journée.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

370 Pour Incita, coop-conseil zéro déchet, Aurore Courtieux-Boinot. Alors, le prochain, le Groupe NextTerra, Richard Lépine et Jean-Luc Plante.

**M. RICHARD LÉPINE :**

Bonjour. Mon nom est Richard Lépine, je suis chef des opérations pour... maintenant, ça a changé du Groupe NextTerra à NEEW.

375

**M. JEAN-LUC PLANTE :**

Et Jean-Luc Plante, je suis consultant en environnement de JLPlante Services Conseils, et je supporte Richard, donc l'entreprise NEEW, dans cet exercice-là au niveau de la valorisation des résidus ultimes.

380

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Merci beaucoup à vous deux, bonne journée.

385

Pour le Regroupement des récupérateurs et des recycleurs de matériaux de construction et de démolition du Québec, Christine Duchaine, Mathieu Germain.

**M. MATHIEU GERMAIN :**

390

Vas-y, ma chère Christine.

**Mme CHRISTINE DUCHAINE :**

Bien, merci. Alors, bonjour. Christine Duchaine, je suis avocate pour la firme Sovadex, mais je suis membre du conseil d'administration du 3R MCDQ et je suis aussi en présence à titre de membre du (coupure sonore).

395

**M. MATHIEU GERMAIN :**

400

Bonjour à tous. Mathieu Germain, directeur, développement stratégique pour la compagnie Sanexen et membre du conseil d'administration du 3R MCDQ.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

405

Merci à vous deux, bonne journée.

Pour Réseau Environnement, Mathieu Laneuville et Charles Leclerc.

410

**M. CHARLES LECLERC :**

Bonjour à toutes et à tous. Charles Leclerc, je suis le coordonnateur au secteur changements climatiques et énergie... air, changements climatiques et énergie, pardon, mais je donne un coup de main sur le mandat du BAPE. Puis il y a Mathieu qui est avec moi.

415

**M. MATHIEU LANEUVILLE :**

Bonjour. Mathieu Laneuville, ingénieur, directeur général adjoint de chez Réseau Environnement.

420

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Merci, bonjour à vous deux.

425

Pour Ricova, Dominic Colubriale, Alexandre Lampron.

**M. DOMINIC COLUBRIALE :**

430

Bonjour. Dominic Colubriale, donc président du Groupe Ricova spécialisé dans la collecte puis les centres de tri et recyclage.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

435

Merci.

**M. ALEXANDRE LAMPRON :**

Bonjour. Alexandre Lampron, conseiller aux communications et relations externes chez Ricova.

440

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Merci, bonne journée.

445

Pour Sanimax, Vincent Brossard, Philippe Reid.

**M. PHILIPPE REID :**

Oui, bonjour. Philippe Reid, directeur, développement des affaires pour Sanimax. Vincent ne sera pas avec nous aujourd'hui.

450

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Merci beaucoup, bonne journée.

455

Pour la Société d'économie mixte de l'est de la couronne sud, Sylvain Berthiaume, Martin Damphousse.

**M. MARTIN DAMPHOUSSE :**

460

Oui, bonjour. Martin Damphousse, maire de la Ville de Varennes et président de la Société d'économie mixte de l'est de la couronne sud.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

465

Merci.

**M. SYLVAIN BERTHIAUME :**

470 Oui, bonjour. Sylvain Berthiaume, directeur général de la SÉMECS avec monsieur  
Damphousse, une usine de biométhanisation qui opère sur la Rive-Sud et qui, bientôt, desservira  
une population de 750 000 citoyens.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

475 Merci et bonne journée à vous.

Et pour terminer, la Ville de Saint-Hyacinthe avec Wassila Arras et Pierre Mathieu.

480 **M. PIERRE MATHIEU :**

Oui, bonjour. Pierre Mathieu, je suis le directeur du service de la gestion de l'eau et de la  
biométhanisation de la Ville de Saint-Hyacinthe.

485 **M. JONATHAN PERREAULT :**

Merci.

**Mme WASSILA ARRAS :**

490 Bonjour, Wassila Arras, je suis chercheure au post-doctorat, mais en biométhanisation à  
l'École de technologie supérieure en collaboration avec l'usine de biométhanisation de  
Saint-Hyacinthe.

495 **M. JONATHAN PERREAULT :**

Merci, bonne journée.

**Mme WASSILA ARRAS :**

500 Bonne journée.

---

ÉNONCÉ 1

---

505

**LE PRÉSIDENT :**

Alors merci, monsieur Perreault.

510

Merci à tout le monde de s'être présenté. Nous allons amorcer dès maintenant nos échanges à partir d'un premier énoncé qui va être affiché à votre écran. Monsieur Perreault.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

515

Voilà. Alors, pour l'énoncé 1, dans le contexte où des débouchés locaux vont aider l'industrie du recyclage, l'énoncé pour discussion est :

520

*« Une obligation d'avoir du contenu recyclé dans les produits mis en marché favoriserait l'émergence de débouchés locaux. »*

**LE PRÉSIDENT :**

525

Alors, les personnes qui souhaitent prendre la parole lèvent la main. Évidemment, s'il y a trop de personnes qui lèvent la main, je vais devoir, à un moment donné, arrêter pour que nous puissions prendre le vote. Donc, je suis en attente de vos réactions. Monsieur Serge Loubier.

**M. SERGE LOUBIER :**

530

Oui, bonjour. Effectivement, je pense que c'est... souvent, on... À la première lecture de la question, ça semblait être surtout pour... on imagine matières recyclables, mais c'est un débat qu'on a souvent, qu'on... ce qu'on a discuté à maintes occasions, justement pour des produits comme le compost.

535           Donc, on parle vraiment de matières résiduelles qui sont recyclées, mais de prévoir  
justement l'usage de certaines matières spécifiques comme ça qui viennent vraiment supporter les  
efforts de déviation de l'enfouissement. Donc, comment est-ce que le gouvernement... les  
gouvernements, les municipalités ou autres peuvent prévoir justement des usages spécifiques, oui,  
ça peut... je pense que ça peut définitivement avoir un incitatif intéressant.

540

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Renaud.

545

**LE COMMISSAIRE :**

Oui. Écoutez, monsieur Loubier, vous parlez du compost, on parlait de recyclage, mais  
quand même, ça m'amène à vous poser une question au niveau du compost : est-ce qu'il y a un  
problème au niveau des débouchés locaux?

550

On sait qu'avec la stratégie de valorisation des matières organiques, il va y avoir  
production de compost, possiblement des grandes quantités de compost, on doit trouver un usage  
pour ce compost-là. Alors, est-ce que, je dirais dans l'ensemble du Québec, il y a des problèmes  
au niveau du débouché qu'on peut trouver pour le compost?

555

**M. SERGE LOUBIER :**

Je vous dirais que ce n'est pas un débouché unique. Je vous dirais que souvent, c'est un  
ensemble de débouchés. Ça fait qu'on peut parler de la valorisation agricole ou on peut parler de  
560 produits horticoles. Dans chacun de ceux-là, je vous dirais que c'est aussi la valeur du produit.  
Souvent, comme dans d'autres autres ou même dans les composts, on va... le compost va être  
compétitionné avec des produits disons qui peuvent être importés de l'est de l'Ontario, de la terre  
noire ou d'autres choses.

565

Donc souvent, un matériel qui est excavé va coûter très peu cher. Donc, de soutenir  
justement avec une valeur ajoutée un marché, disons le marché horticole, avec des prescriptions  
d'usage de compost recyclé va permettre justement une valeur ajoutée au compost. Et plus qu'il y  
a une valeur ajoutée dans ces produits-là, ça va permettre justement un meilleur développement

570 puis un meilleur usage, un développement économique associé à une création de valeur un peu plus grande avec ces produits-là aussi.

575 Ce n'est pas tant qu'il va manquer d'endroits pour placer le produit, mais plus qu'on le favorise, plus qu'on va permettre justement de développer la filière du compostage et ainsi créer l'incitatif de dévier encore plus de matières de l'enfouissement aussi.

580 Donc, je pense que le fait d'avoir des valeurs ajoutées sur les produits est aussi à réfléchir et non pas que ça soit juste une gestion... que le compost soit une matière résiduelle fertilisante épandue dans le milieu agricole. En ayant... Sur des valeurs ajoutées, je pense qu'on vient chercher des éléments intéressants dans la sensibilisation auprès des citoyens aussi.

**LE COMMISSAIRE :**

585 Vous parlez, monsieur Loubier, d'incitatifs, qu'est-ce que vous avez en tête? On parle de... Est-ce qu'on parle de réglementation? Est-ce qu'on parle d'incitatifs financiers? Qu'est-ce que vous avez en tête par rapport à ces incitatifs-là?

**M. SERGE LOUBIER :**

590 Exemple, disons pour de l'aménagement dans l'achat... La plupart des municipalités ou même certains ministères vont procéder à des travaux d'aménagement, des travaux de verdissement ou des choses comme ça. Donc, au moins d'avoir une... disons un pourcentage minimum de compost dans les produits achetés.

595 Donc, si c'est de l'aménagement, du verdissement, certains... des terreaux ou des choses comme ça, s'il y a un pourcentage minimum de 10, 15 % de compost dans les produits, déjà, ça va inciter le marché à... ou les transformateurs à avoir ce pourcentage de compost là à l'intérieur.

**LE COMMISSAIRE :**

600 Actuellement, est-ce que le compost qui est produit à partir de la matière organique, qui est récupéré dans les collectes municipales, est-ce que ce compost-là est vendu ou si on le donne pour s'en débarrasser? Je ne veux pas dire que ce n'est pas un produit...

**M. SERGE LOUBIER :**

605 C'est l'ensemble de ces réponses-là, je vous dirais. Il y a des endroits que justement, le compost va seulement être donné à des... par des municipalités, des endroits qu'il peut être transformé, vendu aussi. Je vous dirais que ce n'est pas uniforme partout au Québec.

**LE COMMISSAIRE :**

610 Et puis juste une dernière question : actuellement, est-ce que la distance entre les utilisateurs de compost ou les... bien, je pense surtout à de l'épandage dans le milieu agricole puis les... la distance entre ces utilisateurs-là puis les plateformes, on parle de... je ne sais pas, on parle de quoi, en moyenne, disons? Est-ce qu'on est obligé de transporter ce compost-là sur des grandes  
615 distances?

**M. SERGE LOUBIER :**

620 Bien, souvent, les plateformes de compostage, c'est très régional. Ça fait qu'il va y en avoir un petit peu partout dans chacune des régions, ça fait que ce n'est pas nécessairement du transport sur des longues distances. C'est très régional. Ça fait qu'on va parler de... Souvent, le marché de compost ou autre, c'est à l'intérieur de 50 kilomètres ou 100 kilomètres d'un site de compostage qui va être vendu et utilisé.

**LE COMMISSAIRE :**

625 Je vous remercie beaucoup.

**LE PRÉSIDENT :**

630 Merci, monsieur.

J'appelle monsieur Yazan Kano ou Kano Yazan.

635 **M. YAZAN KANO :**

Oui, bonjour. Donc, je veux rien que rajouter une précision par rapport aux matières recyclables. Ce n'est pas rien que de favoriser... de mettre des produits recyclés dans les produits, mais aussi dans les projets d'infrastructures.

640

On parle beaucoup aussi de recyclage des matériaux de construction. Donc, de motiver les instances dans les appels d'offres gouvernementales puis municipales d'utiliser aussi des produits recyclés par rapport aux CRD. On parle mettons de bardeaux d'asphalte ou d'agrégats, de béton concassé. Ça favoriserait encore plus le recyclage.

645

**LE PRÉSIDENT :**

Hier, nous avons eu un atelier où il y a des personnes qui nous ont dit à quel point c'était complexe, la réutilisation du matériel de CRD dans le cadre surtout des rénovations. Ce que j'avais compris, c'est que des nouvelles infrastructures pourraient être construites et aménagées de façon telle à favoriser la réutilisation des matériaux, contrairement à des anciennes infrastructures. Quand vous parlez de projets d'infrastructures, je présume que vous parlez pour l'avenir, c'est bien ça?

650

655 **M. YAZAN KANO :**

Effectivement. Des infrastructures d'avenir, que ça soit des routes... Bien, on pense au ministère des Transports qui entretient toutes nos routes, bien, il pourrait peut-être y avoir un pourcentage de béton concassé qui est recyclé dans ses recettes ou qui mélange peut-être une portion de bardeaux d'asphalte qui peut être recyclé et mélangé avec de l'asphalte neuf pour les routes futures.

660

**LE PRÉSIDENT :**

Et justement, hier, je fais le lien avec hier, parce que c'est intéressant ce que vous dites. On nous a indiqué hier que justement, le résultat du planage, par exemple des routes, doit être entreposé dans des carrières et des sablières parce que leur utilisation éventuelle dans le pavage de nouvelles routes est plus ou moins... revêt plus ou moins d'intérêt. Vous, est-ce que vous voyez

665

670

que cette modalité-là doit passer par un incitatif, par une réglementation nouvelle, par une obligation?

**M. YAZAN KANO :**

675

Bien, il y a deux choses, je pense qu'il y a deux volets. Il devrait y avoir une réglementation pour l'utilisation d'un pourcentage de produits recyclés dans n'importe quel projet quand c'est faisable.

680

Et il y a aussi, en amont de ça, pour favoriser le recyclage, bien, mettre de la traçabilité sur toutes les matières qui sont... les déchets qui sont générés pour qu'ils passent par des plateformes de recyclage, donc que ça soit des CRD ou des centres de tri de matières de collecte sélective ou des plateformes de compostage ou de biométhanisation.

685

Donc, je pense qu'il y a deux volets là-dedans. Une seule, il va toujours y avoir des fuites, et malheureusement, c'est une industrie qu'il y a beaucoup de transport. Et aussi, on ne se le cachera pas, il y a le crime organisé où il est... il est quand même assez présent dans les transports. Et quand il n'y a pas de traçabilité, bien, c'est facile à dévier.

690

Donc, si on veut avoir une certaine... voyons, une frontière ou un certain contrôle, bien, je pense qu'il y a deux étapes, l'amont et l'après. Donc, par réglementation, d'obliger d'utiliser un pourcentage de matières recyclables, et en amont, d'avoir un bon système de traçabilité des matières.

**LE PRÉSIDENT :**

695

Ce que je... Je vais laisser la parole à mon collègue. Mais ce que je voulais juste m'assurer ou peut-être corriger, quand vous parlez de crime organisé, vous parlez d'une filière qui n'est pas tout à fait... qui ne respecte pas nécessairement les règles, c'est ça que je comprends?

700

**M. YAZAN KANO :**

Oui, on peut le comprendre... Dans le domaine, je vais parler peut-être un peu plus du domaine de CRD, il y a beaucoup... ou des sols, il y a beaucoup de crime organisé que... il est

vraiment impliqué dans le domaine. Et il n'utilise pas la réglementation comme il se doit et... Non non, le crime organisé, il est présent dans la vraie définition du crime organisé.

705

**LE PRÉSIDENT :**

C'est bien...

710

**M. YAZAN KANO :**

C'est peut-être de la politique mais c'est... on va appeler les choses par leur nom.

715

**LE PRÉSIDENT :**

C'est bien. Alors, monsieur Renaud.

**LE COMMISSAIRE :**

720

Monsieur Kano, est-ce qu'actuellement, il y a des agrégats, des débris de construction, de béton concassé ou de béton récupéré qui est envoyé dans des lieux d'enfouissement techniques? Est-ce que... Ou est-ce que tout ça s'en va dans des carrières en attendant d'être réutilisés? Est-ce que... vous êtes dans le domaine, vous avez un lieu d'enfouissement technique...

725

**M. YAZAN KANO :**

Oui.

**LE COMMISSAIRE :**

730

... est-ce qu'il y en a?

**M. YAZAN KANO :**

735 Il y en a dans tout. Il y en a dans les carrières qui... un béton qui est plus propre, qui peut être réutilisé. Et il y a aussi des bétons, tout dépendant de la technologie ou du centre de tri utilisé, des fois, ils ne sont pas capables de faire une matière de qualité.

740 Donc, ça peut être utilisé pour faire des pavages dans les sites, donc dans les LET, donc qui est essentiel, sinon, on serait obligé de prendre de la matière propre. Donc, pour faire les routes pour que les camions puissent aller au front de déchets et déverser. Donc, c'est utilisé dans les deux cas.

**LE COMMISSAIRE :**

745 Bien, dans le cas des lieux d'enfouissement techniques, ce n'est pas véritablement de l'enfouissement, c'est des...

**M. YAZAN KANO :**

750 Non.

**LE COMMISSAIRE :**

755 ... matériaux qui sont utilisés pour... Est-ce qu'il y en a qui est utilisé pour du recouvrement?

**M. YAZAN KANO :**

760 Bien, ça pourrait arriver avec du recouvrement, mais je dirais peut-être plus un peu les sols ou d'autres matières. Le béton, il est vraiment... ou la brique, tout qu'est-ce qui est agrégat, il est plus utilisé pour les routes, pour la structure des routes.

**LE COMMISSAIRE :**

765 Je vous remercie.

**M. YAZAN KANO :**

770           Donc, c'est vraiment une matière alternative à l'enfouissement. Ce n'est pas utilisé pour l'enfouissement. L'enfouissement, quand même, il faut comprendre que c'est un prix à la tonne et c'est des matières qui sont très très pesantes. Donc, d'habitude, les centres de tri, ils ne pourraient pas s'offrir d'enfourir tout simplement le béton, ça coûterait trop cher.

**LE COMMISSAIRE :**

775           Je vous remercie beaucoup.

**LE PRÉSIDENT :**

780           Merci, monsieur.

              Monsieur Karel Ménard.

**M. KAREL MÉNARD :**

785           Oui, bonjour. Vaste question, hein, parce que ça dépend de quels produits on parle. Est-ce qu'on parle des biens de consommation ordinaires? Est-ce qu'on parle des emballages? Est-ce qu'on parle des agrégats? On est un plus grand... un plus gros importateur de biens de consommation au Québec qu'on en est un producteur.

790           Donc, obliger un contenu recyclé, ça veut dire que c'est avoir une emprise aussi sur ce qui est produit à l'extérieur du Québec, donc ce n'est pas nécessairement évident. Il faudrait que ça soit, comme quelqu'un l'a dit, notamment au niveau des donneurs d'ordre ou des gouvernements, des institutions, des écoles, d'exiger d'avoir un contenu recyclé dans leurs achats qu'ils font.

795           Donc, ça va effectivement entraîner justement la production de matériaux faits à partir de matières recyclées. Et encore, ça serait bien de l'ajouter, il faudrait que la matière provienne du Québec, c'est-à-dire qu'on ne réglerait rien si on importe des produits faits de contenu recyclé de l'étranger. Donc, on a un problème au Québec d'écoulement des matières.

800

805           Donc, ça serait bien d'exiger que les matières qu'on récupère au Québec soient transformées au Québec, donc essayer de conserver la matière sur le territoire québécois autant que possible. Et ce n'est pas toujours évident parce qu'on n'a pas non plus les infrastructures pour produire notamment des emballages, des pots ou des télévisions, par exemple, avec un contenu recyclé. Donc, on... il faudrait développer véritablement l'industrie du recyclage.

810           Donc, c'est bien de dire qu'il faut avoir un contenu recyclé, mais encore faut-il avoir l'infrastructure sous-jacente derrière et la matière, donc... et aussi des mécanismes d'écofiscalité, une obligation de la part des commerçants, des détaillants et des gouvernements pour justement s'assurer que ce qu'on achète contienne un minimum de contenu recyclé.

          Ça ne va pas se faire du jour au lendemain. Donc, ça prend d'énormes chantiers pour en arriver là. Mais il faut effectivement tendre vers cette position-là.

815           **LE PRÉSIDENT :**

820           J'aurais juste une question à vous poser, monsieur Ménard : ce souci que vous venez de présenter pour préciser que ça soit du recyclage ou des matières recyclées qui soient faits au Québec, qui soient intégrés dans des produits du Québec, dans la mesure où on a internationalisé toute la question du recyclage, que des quantités faramineuses, des tonnes et des tonnes sont envoyées à d'autres pays dans le monde, des matières du Québec qui sont envoyées dans le monde comme ça a été le cas pendant plusieurs années en Chine, ça l'est encore, mais beaucoup moindre, pourquoi favoriser une filière québécoise plutôt qu'une filière internationale dans l'intégration d'une certaine fraction de produits recyclés?

825           **M. KAREL MÉNARD :**

830           Bien, parce qu'il y a quand même des impacts environnementaux à l'exportation des matières recyclables à l'étranger, si on parle des pays d'Asie, au Vietnam, aux Philippines et autres. Il n'y a rien qui démontre qu'il y a un gain positif au niveau environnemental, notamment au niveau des GES. Il n'y a rien non plus qui nous garantit que les matières qu'on exporte sont effectivement recyclées.

835 Donc souvent, l'exportation est en fait une façon facile, si on veut, d'exporter, de se débarrasser des matières qu'on récupère au Québec. On a beaucoup développé la récupération au cours des vingt dernières années, mais très peu le recyclage, donc... Et pourtant, au départ, c'était parce qu'on recyclait au Québec, donc on parle notamment... on pense notamment à Cascades au début de la récupération au Québec, c'était pour alimenter des usines au Québec.

840 Et ensuite, on a développé vraiment la récupération, mais très peu le recyclage. Et on s'est... Les modèles d'affaires étaient vraiment développés sur l'exportation. Et souvent, c'était des ballots de mauvaise qualité, de la matière contaminée, qu'il y avait un surtri fait à l'étranger. Il y avait beaucoup de pertes également.

845 Et quand il y avait une certaine valeur pour les matières, ça allait bien, mais là, on l'a vu il y a quelques années avec ce qu'on appelle la « crise du recyclage », moi, j'appelle ça plus une « crise de la récupération ». C'est-à-dire que les marchés chinois notamment se sont fermés aux ballots de mauvaise qualité, ils continuent toujours d'importer, mais de la bonne qualité.

850 Et on s'est rendu compte que finalement, on était archi-dépendant des marchés internationaux. Et il y a une tendance maintenant, de plus en plus, qui dit qu'il faut casser cette dépendance si on veut développer ici le plus localement possible. Je parle du Québec, mais ça peut être de l'Ontario, de la Nouvelle-Angleterre, il ne faut pas être dogmatique non plus, mais développer des marchés locaux pour justement créer des emplois ici, ajouter une valeur ajoutée dans les produits qu'on fabrique ici et cesser de payer des millions de dollars ou des dizaines de millions de dollars pour exporter des ressources et créer des emplois à l'étranger.

860 Et donc, c'est ça, la notion, selon nous, du recyclage local et la raison pour laquelle on doit autant que possible développer l'industrie du recyclage. Autrement, on fait juste récupérer. On paie des fortunes pour la récupération pour exporter des matières recyclables. Pour moi, c'est un petit peu un non-sens sur le plan économique, sur le plan social.

865 Parce que là-bas, le conditionnement se fait souvent dans des conditions un petit peu déplorables. Et sur le plan environnemental, il n'y a rien qui me garantit qu'effectivement, il y a une plus-value environnementale à exporter des matières. Donc, c'est pour ça qu'il faut le plus localement développer l'industrie du recyclage et avoir tous les mécanismes pour justement favoriser ce développement-là le plus localement possible.

**LE PRÉSIDENT :**

870                   Merci.

                  Monsieur Renaud.

**LE COMMISSAIRE :**

875                   Je comprends de votre intervention, monsieur Ménard, que la réglementation par rapport au contenu recyclé, ce n'est pas nécessairement la voie à suivre. Vous parlez plus de l'exemplarité des approvisionnements de l'état, d'exiger des contenus recyclés. Est-ce que ça serait un incitatif suffisant pour développer des marchés ici, localement?

880

**M. KAREL MÉNARD :**

                  Bien, encore faut-il que les marchés aient accès à la matière. Donc, si on importe de la matière de l'étranger pour la recycler ici, il faut voir aussi encore s'il y a un gain environnemental. Le fait d'imposer un contenu recyclé fait partie de la solution. Ce n'est pas la solution unique, mais encore faut-il qu'on puisse la vendre, c'est-à-dire qu'effectivement, il faut avoir l'obligation d'acheter des produits à contenu recyclé.

885

                  Donc, ça prend un cocktail, si on veut, de solutions. Le gouvernement, on en parle parce que c'est quand même un gros joueur, mais il y a tout aussi les détaillants, les distributeurs, les grandes chaînes d'alimentation qui doivent aussi être sensibilisés à la question et s'approvisionner de fabricants qui incluent un contenu recyclé dans les produits qu'ils vendent.

890

                  Et là encore, est-ce qu'on parle uniquement d'emballages ou on parle de produits comme des grille-pain, des téléviseurs et autres? Est-ce qu'on peut aussi introduire une question de réutilisation des produits, de durabilité des produits, et pas juste le recyclage?

895

                  Parce que le recyclage n'est pas une fin en soi non plus. Ce n'est pas avec le recyclage qu'on va résoudre tous nos problèmes de gestion des matières résiduelles, donc... Mais ça fait partie de la solution, effectivement, mais pas uniquement.

900

**LE COMMISSAIRE :**

905 Il y a une espèce de paradoxe quand on dit que si on exige un contenu recyclé, ça implique qu'on doit avoir des matières à recycler qui n'est pas de nature, finalement, à réduire... si on prend les trois R, le premier R, c'est la réduction.

910 Évidemment, si on se force à avoir de la matière... un contenu recyclé, on est comme pris dans le paradoxe. Ça en prend, donc on ne doit pas... on n'a pas besoin de réduire parce qu'on a besoin de matières recyclées. Comment vous envisagez ça, ce paradoxe-là?

**M. KAREL MÉNARD :**

915 Bien, vous avez entièrement raison, Monsieur le commissaire. Le recyclage, ce n'est pas une panacée. C'est-à-dire qu'on en parle beaucoup, mais on devrait davantage parler effectivement du réemploi, et surtout, de la réduction à la source. Donc, travailler au niveau de nos habitudes de consommation, parler de la durabilité des produits, de l'obsolescence planifiée.

920 Je sais qu'on en a beaucoup parlé, mais effectivement, c'est ça qu'on devrait prioriser. Si on veut résoudre un jour la question du déchet ultime, bien, il faut aller à la base. Ça veut dire qu'il faut aller au niveau de la production des biens de consommation et de la consommation elle-même. Le recyclage, en fait, c'est... effectivement, c'est un peu comme un cercle vicieux.

925 C'est-à-dire que si on crée une dépendance, si je peux m'exprimer ainsi, au niveau des produits à contenu recyclé, bien, il faut consommer les produits pour ensuite les réintroduire dans une boucle de production. Et ici, ce n'est pas fait localement. Il y a des coûts environnementaux, le transport, les pertes tout le long de la chaîne de mise en valeur et ce n'est pas nécessairement garant de bienfait environnemental, mais ça touche tout le monde.

930 Chacun a un bac de récupération qu'on appelle à tort un « bac de recyclage » à la maison, mais une fois qu'il est récupéré, on ne sait pas qu'est-ce qu'il advient de ce bac-là. Je veux dire, il y a beaucoup de travail à faire au niveau de la... encore, de la sensibilisation et de l'éducation.

935 Mais je suis entièrement d'accord avec vous, il y a un paradoxe. Le recyclage, ce n'est pas une fin en soi, c'est un... c'est le dernier des R, donc il faudrait davantage mettre l'emphase sur les premiers, donc la réduction et le réemploi. Mais tout fait partie de la solution.

**LE COMMISSAIRE :**

940 Je vous remercie.

**LE PRÉSIDENT :**

945 Merci, monsieur Ménard.

Il y a cinq mains levées. Je vais toutes les prendre, mais je vous demande de ne pas lever d'autre main pour que nous puissions passer à travers au moins quelques bons énoncés que nous avons à vous... à discuter avec vous. Donc, monsieur Simon Naylor.

950 **M. SIMON NAYLOR :**

Oui, bonjour. C'est pour revenir sur la question du marché des matières organiques puis peut-être faire une modification sur votre question. Imposer du contenu recyclé, je n'irais peut-être pas jusque-là, mais favoriser les entités qui consomment les matières recyclées versus les matières premières, ce serait peut-être quelque chose à considérer dans le cas de la filière du recyclage des matières organiques.

960 Je reviens un peu sur l'histoire du compostage, par exemple, ou de la biométhanisation. Vous voyez, la biométhanisation, aujourd'hui, c'est effervescent, il commence à y avoir de plus en plus de projets puis les projets font du sens. Pourquoi? Parce que Énergir paie quatre fois plus cher qu'avant pour le gaz naturel qui va sortir des usines de biométhanisation.

965 Donc, autrement dit, vous voyez un exemple concret au Québec d'un marché qui est stimulé par un achat obligatoire à un prix privilégié du sous-produit de ce marché-là, c'est qu'il va encourager les matières à aller vers la biométhanisation.

970 Certains diront que les programmes de subvention en infrastructures ont fait la job. Oui, mais ça fait 12 ans qu'il est en fonction, le programme de subvention en infrastructures puis ça émergeait tout de même lentement. Depuis que le prix de l'énergie payé qui est issu des biométhaniseurs est supérieur, il y a... le marché est stimulé. Donc, c'est un exemple concret.

975 Je peux vous le transférer au domaine du compostage ou au domaine du recyclage des résidus organiques en général. Les agriculteurs qui consomment ces matières-là, au bout de la ligne, l'utilisateur final du compost... pas encore, mais du digestat des biométhaniseurs puis de toutes les filières agroalimentaires ou papetières des résidus organiques, finalement, en général, c'est l'agriculteur.

980 L'agriculteur du Québec, aujourd'hui, il évolue avec 30 à 35 millions de mètres cubes de fumier et lisier qui est recyclé. Donc ça, ça... Un agriculteur qui veut du fumier, du lisier, aujourd'hui, il lève la main puis il s'en fait livrer gratuitement parce que ceux qui les produisent n'ont pas assez de terres, ceux qui ont des terres n'ont pas d'animaux. Donc, il y a une espèce d'équilibre qui se fait comme ça.

985 On produit, bon an mal an, quelques centaines de milliers de tonnes de compost, aujourd'hui. Quand toutes les villes vont avoir leur système de compostage ou de biométhanisation, on sera peut-être à 1 000 000, 1 500 000 tonnes. Vous voyez que la balance, ce n'est pas le compost ou les digestats des municipalités qui sont issus des programmes de récupération des citoyens qui vont dominer ce marché-là. Ça va toujours être le fumier et le lisier.

990 Donc, le marché n'est pas une île déserte. Considérant que l'agriculteur peut lever la main, obtenir du fumier et du lisier gratuitement, pourquoi irait-il vers un compost ou un digestat qui est sévèrement encadré par le ministère de l'Environnement? Là, je n'ai pas besoin d'expliquer à tout le monde ici ce soir que ça, ce n'est pas perçu positivement par l'agriculteur. Et disons aussi qu'il...

995 Alors moi, je vois des... Alors, au lieu d'obliger les agriculteurs d'utiliser ces matières-là, je verrais plutôt une formule plus *soft*, si vous me permettez l'expression. Par exemple, un crédit d'impôt pour les agriculteurs qui consomment des matières résiduelles à la place de fertilisants achetés ou de... par exemple.

1000 Ou alors, pensez à un programme de subvention des infrastructures de stockage. Puisque vous le savez, nous, les citoyens, on produit tous les jours nos petits résidus organiques, hein, que ce soit à travers les salles de bain ou à travers les restes de cuisine ou les usines agroalimentaires, les papetières, donc tous les jours, on produit ça.

1005 Puis les agriculteurs les épandent dans le champ quelques jours au printemps, quelques jours à l'automne, mais les autres 350 jours de l'année, ils doivent le stocker. Les enjeux de stockage de cette réalité-là pour l'agriculteur, ça représente des coûts. C'est des arias opérationnels aussi, c'est compliqué. Ça prend des permis, et caetera.

1010 Donc, pourquoi les agriculteurs qui sont partenaires, qui sont la solution ultime au recyclage des matières organiques, n'auraient pas un accès à des programmes de subvention, par exemple, pour créer des infrastructures de stockage sécuritaires pour ces matières-là, à la ferme?

1015 Donc, sans dire « obliger » la consommation de produits avec un ingrédient recyclé, peut-être par contre qu'encadrer puis féliciter, encourager financièrement ceux qui le font pourrait être une piste de solution, selon moi.

**LE PRÉSIDENT :**

1020 Je voudrais juste faire une petite clarification puis je céderai la parole à mon collègue. Évidemment, vous proposez une petite modification à l'énoncé. L'énoncé ne sera pas changé, l'énoncé est présenté comme ceci, mais bien sûr, l'énoncé est présenté comme ceci pour avoir justement des commentaires comme ceux que vous venez de nous transmettre.

1025 Et encore une fois, je profite de l'occasion pour rappeler et... en insistant sur le fait que ces énoncés-là ne traduisent en rien une position quelconque de la commission. Il faut que ça soit très clair.

1030 Monsieur Renaud.

**LE COMMISSAIRE :**

1035 Oui. Monsieur Naylor, c'est intéressant ce que vous dites. Actuellement, vous en avez, des plateformes de compostage, Viridis. Actuellement, le stockage du compost, comment c'est organisé? Le stockage se fait au lieu de compostage? Ou comment est-ce que c'est... Comment ça fonctionne?

**M. SIMON NAYLOR :**

1040 Bien, c'est une bonne question, je pourrais parler de ça longtemps. Mais en gros, le compost, dès qu'il est prêt, c'est avantageux de le sortir de la plateforme de compostage. Parce que nous, on est encadré par des permis du ministère de l'Environnement qui nous donnent la permission d'avoir un certain nombre de tonnes en place. Donc, plus on vire vite la machine, plus on est capable de faire du traitement dans une année, plus c'est économiquement viable d'opérer ça.

1045  
1050 Donc ça, ça implique quoi? Ça implique qu'il faut sortir le compost. Ça fait que les paysagistes, à la fête des Mères puis au début du mois de septembre, ils en vendent bien gros. Ils viennent chez nous en chercher, ils vont vendre du compost au gens qui jardinent. Mais le reste de l'année, en janvier, vous voyez, vendre du compost en janvier, c'est comme vendre une motoneige au mois de juillet. Ce n'est pas vraiment... Ce n'est pas la saison.

1055 Alors, c'est pour ça que c'est prudent... Ce que je vous dis aujourd'hui, c'est pour créer une demande 12 mois sur 12 qui correspond à une fabrication 12 mois sur 12, OK, d'un produit qui, en réalité, n'est utilisé que quelques jours par année. Le sortir de la plateforme de compostage pour l'amener à la ferme est un enjeu crucial.

1060 Vous avez dans la salle ici les gens qui opèrent des stations de biométhanisation, de Varennes et de Saint-Hyacinthe, ils sont confrontés à cet enjeu-là tous les jours. Et ils produisent un digestat tous les jours qui doit sortir tous les jours des usines. Donc, le stockage à la ferme, c'est l'enjeu numéro 1 de la facilité puis du bon déroulement du circuit du recyclage des résidus organiques. C'est quand même un enjeu important.

**LE COMMISSAIRE :**

1065

Monsieur Naylor, j'aimerais ça comprendre. Parce qu'actuellement, les agriculteurs utilisent des fumiers puis des lisiers et cet enjeu-là de stockage n'est pas vraiment différent quand on parle de compost ou qu'on parle de fumier. Qu'est-ce qui... Ça prendrait deux installations? Comment... C'est quoi, le problème dans ça?

1070

**M. SIMON NAYLOR :**

1075

Vous avez raison. La logistique de production est exactement la même, les animaux produisent un petit peu tous les jours, les fermiers vont épandre ça aux mêmes... Donc, vous avez exactement raison. Sauf qu'au Québec, il y a eu le programme Prime-Vert, qui était administré par le MAPAQ, qui est une formule de subvention qui a subventionné tous nos agriculteurs pour étanchéiser leurs structures de stockage de fumier et lisier.

1080

Aujourd'hui, quand il se construit une porcherie, il y a une piscine à côté qui récolte le lisier. Cette piscine-là est vidée deux fois par année, mais les autres 363 jours, elle accumule. Elle a été subventionnée puis elle est obligatoire d'utilisation.

1085

Tandis que dans les matières résiduelles fertilisantes, notamment les boues de stations d'épuration, les digestats des biométhaniseurs, le compost, et caetera, il n'y a pas eu ce programme de subvention là. Donc, les agriculteurs qui utilisent nos matières n'ont pas les infrastructures de stockage qui ont été subventionnées. Donc, ils sont désavantagés par rapport à ceux qui utilisent du fumier et du lisier.

**LE COMMISSAIRE :**

1090

Je vous remercie beaucoup.

**M. SIMON NAYLOR :**

1095

Je vous en prie.

**LE PRÉSIDENT :**

1100 J'aurais juste... Non, restez, restez. J'aurais juste un élément additionnel à discuter avec vous. Écoutez, je... Tout juste avant la présidence de cette commission, j'ai présidé une commission pour deux projets d'agrandissement de ferme laitière. Et s'il y a une chose que je retiens, une parmi tant d'autres, mais c'est que l'agrandissement était dépendant de deux facteurs, dont un des deux grands facteurs, c'était celui de trouver des terres pour pouvoir épandre le fumier et le lisier.

1105 Et nous avons essayé de voir la possibilité que ça puisse être entré en compétition, finalement, avec les plateformes de compostage. Parce que finalement, plateformes de compostage ou l'agrandissement de fermes d'élevage, les deux vont se compétitionner pour avoir des terres pour pouvoir épandre. Puis le stockage, c'est juste transitoire.

1110

**M. SIMON NAYLOR :**

Hum hum.

1115 **LE PRÉSIDENT :**

C'est juste pendant la saison froide, pendant la saison où on ne peut pas épandre. Donc, je vois mal... Je vois que, bien sûr, s'il n'y avait pas de besoin de terres pour épandre le compost, le stockage pourrait... peut être, bien sûr, une solution intéressante. Mais dans la mesure où il peut y avoir quand même une course ou une recherche intense des terres pour pouvoir épandre, là, il y aurait... ça entrerait en compétition. Comment vous voyez ça, vous?

1120

**M. SIMON NAYLOR :**

1125 C'est une bonne question. En fait, vous m'amenez sur le sujet de la disparité régionale. En tant qu'agronome, je peux vous dire qu'il y a certaines régions qui sont... qui débordent de production animale, sans les citer, on sait tous à peu près lesquelles. Donc, plus sur ces régions-là, il n'y a pas vraiment de place dans les terres pour la capacité réceptrice des terres de nos matières résiduelles à nous, nos fumiers à nous, les humains, donc...

1130

1135 Parce que celui des animaux va combler tous les besoins et même plus, puisque ces régions-là, normalement, sont exportatrices de fumier vers les régions avoisinantes. Mais je peux vous dire une chose, c'est qu'au Québec, sur le nombre de millions d'hectares en céréales puis en cultures, en ce moment, il ne manque pas d'espace agricole pour recevoir toutes les matières résiduelles organiques des humains. Il n'en manque pas du tout.

1140 Il faut, des fois, aller plus loin, il va y avoir une spécificité régionale, il va y avoir une région où il va y avoir énormément de capacité réceptrice, mais pas beaucoup d'usines agroalimentaires. Donc oui, il y a des différences régionales, il n'y a pas de mur à mur ou de solution unique, naturellement.

1145 Sauf que si je me fie aux derniers chiffres du ministère de l'Environnement, c'est de l'ordre de 3 à 7 %, je ne me rappelle pas, mais c'est en dessous de 10, le pourcentage de terre qui est utilisé pour éventuellement recevoir une matière résiduelle fertilisante au cours de sa production. Donc, vous voyez, c'est minime par rapport à ce qui est utilisé pour de l'engrais chimique qu'on achète à l'extérieur du pays ou des fumiers et lisiers qu'on prend de son agriculteur voisin.

1150 Moi, je suis... Ça fait 22 ans que je fais mon métier puis je suis profondément convaincu qu'il y a la capacité réceptrice ici et qu'elle n'est pas problématique du tout. Il y a un enjeu de régionalité, oui, mais il y a surtout un enjeu du fait que c'est lourd pour un agriculteur d'utiliser des matières résiduelles fertilisantes par rapport à utiliser le fumier de son voisin.

**LE PRÉSIDENT :**

1155 Et ce raisonnement tiendrait même si la récupération des matières organiques augmente de façon substantielle au cours des prochaines années?

**M. SIMON NAYLOR :**

1160 Tout à fait.

**LE PRÉSIDENT :**

O.K.

1165 **M. SIMON NAYLOR :**

On pourrait penser qu'on passerait de 5 à 10 % ou dans ces ordres-là. Mais vous voyez, on ne renversera pas une machine et on... Je crois que si je me fie à ma mémoire, en fait, aux chiffres de Recyc-Québec, on parle de... aujourd'hui, il se recycle 900 000 tonnes de matières résiduelles organiques dans une année environ sur les champs du Québec et puis 35 millions de tonnes de fumier et lisier. Ça vous donne une idée de la proportion.

1170  
1175 Donc, quand même bien qu'on doublerait ou triplerait notre taux de recyclage de matières organiques, ce qui est à prévoir au cours des prochaines années, ça ne pose aucun enjeu. Moi, j'appartiens à la coop fédérée, en partie, mon entreprise, nous manquons de matières résiduelles organiques pour nos agriculteurs. Nous sommes en déficit.

1180 Par contre, elle nous arrive toujours une mauvaise journée, quand il pleut, il faut stocker ça sur un champ, c'est problématique au niveau de la logistique. Le ministère de l'Environnement exige, avec raison, des manières de stocker ça hypersécuritaires, des fois, tout simplement pas réalistes, parce qu'il n'y a pas de coup de main prévu pour l'agriculteur au niveau du stockage. C'est vraiment un enjeu clé. C'était ça, mon...

1185 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, monsieur.

Monsieur Sylvain Berthiaume.

1190 **M. SYLVAIN BERTHIAUME :**

1195 Oui. Bonjour, Monsieur le président. Je serai bref, monsieur Naylor a fait un bon résumé évidemment de la situation du compostage. Je souhaiterais juste porter à votre attention une petite différence entre le compost qu'on va produire sur une plateforme de compostage et le digestat qu'on va produire dans une usine de biométhanisation.

En fait, une usine de biométhanisation produit du digestat qui est la matière fertilisante organique de haute qualité qui, dans notre cas, je ne peux pas parler de toutes les usines de

1200 biométhanisation, n'est pas au... n'est pas hygiénisée, ce qui fait en sorte que cette matière-là ne  
peut pas être utilisée pour l'horticulture nécessairement ou pour la production de fruits, de légumes,  
donc de matières destinées... de nourriture destinée à l'humain.

1205 Donc, c'est un digestat fertilisant de qualité qu'on va épandre en champ agricole, surtout  
pour la culture de céréales destinées à l'industrie. Et je vous dirais que l'ensemble des digestats et  
composts qu'on produit au Québec souffre d'un manque de ... je ne dirais pas de valorisation de...  
ils ont... on aurait avantage à les valoriser dans le bon sens ou... pour la qualité de cette matière-là.

1210 Parce qu'actuellement, la matière, malheureusement, on doit la donner aux agriculteurs,  
on n'est pas capable de la vendre. Et c'est une matière qui, dans plusieurs pays européens, on va  
réussir à vendre. Donc, la matière n'est pas reconnue à sa juste valeur. Et on aurait tout avantage  
à travailler tous ensemble pour créer une valeur marchande pour cette matière-là, qui serait plus  
grande que celle qu'on connaît actuellement.

1215 Soit dit en passant, on réussit à valoriser 100 % de notre matière aux champs dans un  
rayon de 40 à 50 kilomètres, ce n'est pas difficile de trouver des preneurs si on produit une matière  
de haute qualité, ce qu'on fait chez nous.

**LE PRÉSIDENT :**

1220 Merci, monsieur.

Monsieur Normand Gadoury.

**M. NORMAND GADOURY :**

1225 Oui. Donc, je vous rappelle que je représente Éco Entreprises Québec qui... on gère les  
matières recyclables de la collecte sélective. Évidemment, nous, on est favorable à toute mesure  
qui va stimuler la demande pour les matières recyclables.

1230 L'enjeu du contenu recyclé est particulièrement, je dirais critique, pour la question des  
plastiques. Les plastiques, actuellement, il y a un surplus de capacité au niveau nord-américain en  
particulier, mais même au niveau mondial et... pour la résine vierge.

1235 Et donc, quand on pense à des débouchés pour les matières recyclables, évidemment, on se retrouve toujours en concurrence avec de la matière d'origine, dans ce cas-ci, fossile. Et on doit s'assurer que la matière, qu'il y ait une demande suffisante.

1240 Pour ce qui est des plastiques, actuellement, il y a de la demande qui est stimulée par des engagements de la part des entreprises. Mais une obligation en termes de contenu recyclé, évidemment, viendrait compléter ou ajouter à cette demande. Ce qui est important de noter pour les plastiques, c'est que tous les plastiques ne sont pas égaux, en termes de... ni de quantité générée ni de... on pourrait dire de maturité de filière de recyclage...

**LA COUR :**

1245 Monsieur Gadoury?

**M. NORMAND GADOURY :**

1250 Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

1255 Monsieur Gadoury, je ne veux pas couper votre élan, mais nous avons un énoncé spécifique pour les plastiques. Est-ce que vous souhaiteriez conserver votre argumentaire tout à l'heure pour cet énoncé spécifique? Ou au moins donnez-nous juste une brève introduction et vous pourriez intervenir sur l'énoncé spécifique aux plastiques, par la suite?

**M. NORMAND GADOURY :**

1260 Oui. Bien, parfait. Bien, surtout qu'on a quand même déjà amplement couvert la question. Donc, je me contenterais d'ajouter que s'il y a des cibles qui sont imposées, elles doivent être réalistes, progressives et tenir compte de la réalité des différents types de plastique.

1265 Donc, on pourra... de ce que je comprends, on pourra creuser davantage cette question-là dans les prochains échanges. Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Renaud.

1270

**LE COMMISSAIRE :**

Monsieur Gadoury, juste un petit point : est-ce qu'il y a actuellement suffisamment de marchés au Québec pour réutiliser la matière recyclée qui sort de nos centres de tri... de l'ensemble de la matière recyclée, ce que Éco Entreprises ramasse dans les bacs bleus?

1275

Est-ce qu'on on peut imaginer que dans une situation idéale, on serait capable de tout recycler ça actuellement... de tout réutiliser ça, au Québec?

1280

**M. NORMAND GADOURY :**

Est-ce que vous parlez pour toutes les matières ou pour les plastiques?

**LE COMMISSAIRE :**

1285

On peut parler...

**M. NORMAND GADOURY :**

1290

Toutes les matières?

**LE COMMISSAIRE :**

1295

Je parle de toutes les matières, mais je pense que le plastique est peut-être plus problématique.

**M. NORMAND GADOURY :**

1300

Bien, en fait, on est en train de... Je veux dire, c'est une question d'actualité. On est en train de faire les portraits des différentes matières et puis d'établir... Vous savez, on est en... dans

un exercice, un vaste chantier de travail sur la modernisation de la collecte sélective. Et dans ce cadre-là, il y a eu des groupes de travail qui ont été formés par... à l'invitation du ministre de l'Environnement.

1305 Et on est en train justement, dans ces groupes de travail là, de faire l'état des lieux et, en particulier, d'évaluer l'adéquation entre les matières mises en marché et les capacités de tri et de recyclage. Et la réponse, pour l'instant, je dirais que non, il n'y a pas une parfaite adéquation, il n'y a pas une capacité de prise en charge de toutes les matières générées dans la collecte sélective.

1310 Ce sont des marchés, on l'a souligné un petit peu plus tôt, qui sont en réorganisation majeure suite à la fermeture des marchés chinois. Donc évidemment, de mettre en place, des capacités industrielles, ça ne se fait pas du jour au lendemain. C'est des choses qui sont en train de changer. Et il y a plein de nouveaux projets qui vont être mis en place. Et puis on espère qu'avec la modernisation, justement, on puisse en favoriser davantage.

1315

**LE COMMISSAIRE :**

Je comprends que ce que vous me dites, c'est qu'une obligation d'avoir du contenu recyclé, actuellement, ce n'est pas... on ne s'en va pas dans une voie gagnante?

1320

**M. NORMAND GADOURY :**

Oui.

1325

**LE COMMISSAIRE :**

Éventuellement, ça pourrait être intéressant, mais actuellement, c'est... ça serait difficile?

1330

**M. NORMAND GADOURY :**

Non non, c'est un... c'est quelque chose qui est un... C'est un outil, on l'a déjà mentionné précédemment. C'est un outil dans... on pourrait dire dans l'arsenal de moyens dont on doit se doter. On pense que oui, c'est un... Pour être capable de stimuler la demande, je l'ai mentionné au départ, c'est quelque chose pour laquelle on... sur laquelle on est favorable.

1335 On dit juste que la façon de le mettre en œuvre, c'est qu'on doit faire très attention parce qu'on peut créer des déséquilibres. On pourrait aussi, dans certains cas même, rendre la matière plus difficilement accessible pour les PME, par exemple, ou si une obligation de contenu recyclé est faite de façon à... que ça puisse favoriser de grandes entreprises, au détriment des PME.

1340 Donc, il y a beaucoup de choses à prendre en compte. Et ce qu'on dit, c'est que oui, c'est un bon outil. Mais la façon avec laquelle ça va être déployé est aussi importante.

**LE COMMISSAIRE :**

1345 Je vous remercie beaucoup.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, monsieur.

1350 Madame Christine Duchaine.

**Mme CHRISTINE DUCHAINE :**

1355 Alors, bonjour. Merci de me donner la parole. Comme je le disais en début...

**LE PRÉSIDENT :**

Madame Duchaine?

1360 **Mme CHRISTINE DUCHAINE :**

Oui.

1365 **LE PRÉSIDENT :**

Madame Duchaine, est-ce que c'est possible de mettre... de placer le micro un peu vis-à-vis votre bouche pour que nous puissions bien vous comprendre? Parce que le... j'ai

1370 vraiment... J'ai eu, tout à l'heure, beaucoup de difficulté à vous comprendre puis je vois que c'est le même problème qui arrive à l'heure actuelle.

**Mme CHRISTINE DUCHAINE :**

1375 Est-ce que c'est mieux comme ça?

**LE PRÉSIDENT :**

C'est mieux, oui.

1380 **Mme CHRISTINE DUCHAINE :**

1385 C'est bon. C'était le mauvais micro qui s'était mis, merci de me l'avoir dit, monsieur Zayed. Donc, comme je l'ai dit d'entrée de jeu, je suis avocate en environnement dans un cabinet spécialisé. Mais je suis ici aujourd'hui à titre de membre du conseil d'administration du 3R MCDQ.

1390 Donc, même si votre question est très large en termes de portée, je vais limiter mes commentaires à ce qui s'appelle les « CRD », donc les débris de construction et de démolition. Ce qui fait qu'évidemment, je m'attends de peu au terme... des produits mis en marché parce que vous comprendrez que dans le domaine du CRD, c'est davantage des travaux d'infrastructures. Je rejoins monsieur Yazan Kano dans son commentaire, tout à l'heure.

1395 Alors, dans la mesure où ce qu'on souhaite, c'est que... c'est de s'assurer que les résidus... seuls les résidus ultimes se rendent à l'enfouissement au niveau des sites, il faut nécessairement favoriser la filière valorisation, qui est... qui fait partie d'une chaîne, n'est-ce pas?

1400 Malheureusement, de la manière dont ça se passe présentement, il y a un encadrement légal très important au niveau de tout ce qui s'appelle la collecte, le tri et le conditionnement des matières résiduelles, les CRD notamment. Mais il n'y a aucun encadrement légal pour la réutilisation de ces biens-là, c'est laissé au libre marché.

Et c'est là que ça... Et c'est là que le bât blesse, d'après moi. Donc, votre proposition s'inscrit dans quelque chose qui n'est pas souhaitable, mais qui est nécessaire, selon moi. Puis je

1405 vais m'expliquer. Le terme à la mode, aujourd'hui, c'est « économie circulaire », n'est-ce pas? Donc, il y a deux mots là-dedans, il y a le terme « économie », donc on va parler d'argent; et il y a le terme « circulaire », c'est-à-dire qu'il faut qu'on fasse la loupe au complet.

1410 Et là, au moment où on se parle, les entreprises qui œuvrent dans la collecte, le tri et le conditionnement des CRD sont très encadrées, doivent avoir des autorisations qui sont compliquées à avoir. Elles ont nécessairement des obligations opérationnelles, ce qui fait en sorte que le coût de production de la matière qu'elles conditionnent est plus élevé que si on prend l'exemple d'un agrégat tiré d'une carrière.

1415 Et là, une fois qu'elles ont produit leurs produits, elles se tournent et elles font face aux lois du marché pour vendre et écouler leurs marchandises. S'il n'y a pas de débouchés pour les matières qu'elles ont triées, conditionnées et valorisées, il n'y en a aura pas de valorisation. La seule option, s'il n'y a pas de débouchés, ça demeure l'enfouissement, malgré tous les travaux, tous les efforts faits en amont pour essayer des dévier ces matières-là.

1420 Et là où ça bloque présentement au niveau de la mise en place de tout le système, c'est dans ce cadre-là. Il y a premièrement des normes environnementales souvent imposées à l'utilisation de ce que vous appelez les « produits mis en marché », ce que moi, j'appelle les « produits conditionnés ».

1425 Le ministère a malheureusement souvent le réflexe de considérer que même conditionnées, ça demeure des matières résiduelles. Et de demander des autorisations pour les utilisateurs de ces matières-là, ce qui rend l'attrait de la matière (coupure sonore) est plus grande. Mais là où ça bloque le plus, c'est vraiment au niveau financier.

1430 Si on se place dans des CRD, on parle comme monsieur Kano l'a dit, de travaux d'infrastructures importants. On parle de donneurs d'ouvrage importants, souvent des municipalités ou des ministères. Ils sont assujettis à la loi du plus bas soumissionnaire. Donc, à partir du moment où on fait des appels d'offres et qu'on compétitionne à offrir sur le marché des produits recyclés par rapport à des matières premières, bien souvent, au niveau du prix, on n'est pas compétitif.

1435 Et même si c'est la voie vers laquelle on devrait aller, je veux dire dans la mesure où l'entreprise ou l'organisme qui fait son appel d'offres est obligé de prendre le plus bas

soumissionnaire, s'il n'y a pas une obligation d'avoir des produits recyclés dans l'appel d'offres comme tel, bien, vous comprendrez que les gens qui essaient de conditionner sont automatiquement disqualifiés.

1440

Donc, ça prend une volonté de la part des donneurs d'ouvrage de demander la présence de produits recyclés dans les... par exemple, l'asphalte, le béton ou que ce soit. Et ça prend aussi ça dans les appels d'offres pour permettre aux entreprises qui se proposent de mettre ça en marché et de l'offrir, de pouvoir se qualifier au niveau des coûts.

1445

Je peux vous garantir qu'au niveau de la volonté de pouvoir trier, collecter et conditionner des agrégats, du béton ou quoi que ce soit pour qu'ils soient par la suite réutilisés, elle est là, les infrastructures et les entreprises existent. Mais quand vient le temps d'écouler cette matière-là et de la mettre en marché, on se fait bloquer parce que c'est soit pas permis carrément dans le... par rapport à l'appel d'offres qui est ouvert ou parce qu'on n'est pas capable de se qualifier au niveau financier.

1450

Alors, je pense que si on veut trouver le moyen de faire une économie circulaire et de boucler la boucle, ça va prendre un incitatif plus grand que simplement les lois du marché usuelles.

1455

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, madame. Pourriez-vous être un peu plus explicite quant à l'encadrement relatif à la réutilisation?

1460

**Mme CHRISTINE DUCHAINE :**

Bien, en fait, tout ce qui est au niveau de la définition de matières résiduelles, la définition de matières résiduelles dans la *Loi sur la qualité de l'environnement* fait en sorte que... en tout cas, selon l'interprétation qu'en fait le ministère de l'Environnement, à partir du moment où une matière a été utilisée une fois, elle est considérée comme étant matière résiduelle.

1465

Donc, matière résiduelle est l'équivalent d'une matière usagée, alors que je veux dire, personnellement, je considère que ça ne devrait pas être le cas. Une matière usagée qui a quand

1470 même une utilité, qui peut être réutilisée ou réemployée, devrait pouvoir passer par une filière beaucoup plus facile et servir de matière première à quelqu'un d'autre.

1475 Par exemple, je veux dire, sans qu'on passe... sans qu'on la qualifie de matière résiduelle et qu'elle devienne nécessairement encadrée par toute la réglementation et toutes les obligations d'obtenir des autorisations. Si vous le... À moins que vous ne le sachiez pas, en mars 2018, il y a eu une modification du régime d'autorisation dans la *Loi sur la qualité de l'environnement* et il y a maintenant une obligation d'obtenir une autorisation ministérielle pour tout exercice de valorisation de matières résiduelles, incluant l'entreposage des matières résiduelles en vue de leur valorisation.

1480 Donc, on ne se pose même plus la question, à savoir : est-ce que l'exercice est susceptible d'émettre des contaminants dans l'environnement? C'est une obligation. Et le ministère de l'Environnement prend souvent la position que même une fois que c'est trié, conditionné et tout ça et prêt à être remis sur le marché pour être utilisé, que ça ne perd pas sa qualification de matière résiduelle.

1485 Donc si, au sens du ministère, la matière, même une fois conditionnée, continue à être une matière résiduelle, bien, par définition, l'utilisateur de cette matière-là devient un valorisateur qui a besoin, lui aussi, d'une autorisation ministérielle pour pouvoir utiliser la matière. Alors, vous comprendrez que dans ce contexte-là, il y a beaucoup d'entreprises ou d'organismes qui préfèrent la voie de la matière première qui, elle, ne nécessite pas d'autorisation, n'impose pas de délai pour pouvoir utiliser ça.

1495 Donc, on a vraiment deux filières avec des obligations légales et des coûts complètement différents. Et malheureusement, ces deux réalités là, l'exigence d'obligation... l'exigence d'autorisation ministérielle et les coûts plus importants à créer cette matière-là plutôt que de prendre de la matière première, fait en sorte que dans les faits, bien, je veux dire...

1500 Dans le domaine des infrastructures routières notamment puis des grandes infrastructures, vous allez trouver des matières premières, vous allez trouver des agrégats tirés des carrières ou des sablières et très peu de matières recyclées parce que c'est à peu près impossible de trouver... de se faufiler à travers le reste pour les deux raisons que je vous ai mentionnées. Donc, la...

1505

Je reviens à votre proposition, d'après moi, si on veut trouver un débouché et créer ce marché-là et boucler la boucle, il va falloir qu'on force la donne un peu parce que la réalité du marché actuel ne nous le permet pas.

**LE PRÉSIDENT :**

1510

Merci, madame.

Monsieur Renaud.

**LE COMMISSAIRE :**

1515

Madame Duchaine, écoutez, je pensais naïvement qu'une matière recyclée, c'était moins cher que de la matière neuve puis que la règle du plus bas soumissionnaire, finalement, avantage l'utilisation de matières recyclées, particulièrement dans le cas des agrégats.

1520

Dans le cas de d'autres matières comme des plastiques ou tout ça, je peux difficilement savoir, mais dans le cas des agrégats, je me ... ça... je pensais que le fait de recycler, c'est moins complexe... c'est des opérations moins complexes que d'aller faire du dynamitage et du concassage et toutes les opérations qu'on peut retrouver dans une carrière. Ce n'est pas le cas, ce que vous me dites?

1525

**Mme CHRISTINE DUCHAINE :**

1530

Bien, en fait, au niveau technique, c'est probablement vrai ce que vous dites. Mais je veux dire, dans la réalité, souvent, la matière, elle part d'un endroit, elle doit être transportée dans un centre de tri, conditionnée et concassée et tout ça. Et elle peut ensuite revenir. Des fois, on peut le faire à même le chantier. Mais je veux dire, il y a souvent une question de transport, il y a une question de manipulation qui fait en sorte qu'on ajoute des coûts.

1535

Donc, c'est plus... Ça finit par être plus coûteux que la production en carrière. Mais là où... Les deux autres freins, je vous dirais que c'est le fait que les donneurs d'ouvrage ne le prévoient pas ou ne le permettent pas dans leur... bien, on le voit beaucoup pour les agrégats recyclés, pour

l'asphalte notamment. Je veux dire, le MTQ n'en veut même pas dans ses appels d'offres. Donc, ce n'est même pas permis.

1540 Et même si c'est permis, l'autre problématique, c'est qu'il y a des délais qui sont imposés parce que même si au niveau des équipements, ce sont les mêmes équipements, dans un cas, ça prendre des autorisations, dans l'autre cas, ça n'en prend pas. Et ça prend pratiquement une autorisation par chantier.

1545 Donc, vous pouvez comprendre que lorsque le donneur d'ouvrage fait face à la possibilité d'aller chercher la matière qui sort de la carrière et qui est disponible le lendemain versus procéder à une demande d'autorisation avec les délais avec un point d'interrogation, avec peut-être une autorisation dans les six mois, il ne se pose pas la question.

1550 Donc, en bout de ligne, je vous le dis, je veux dire, le marché recyclé est désavantagé dans le système d'appels d'offres.

**LE COMMISSAIRE :**

1555 Je vous remercie beaucoup.

**Mme CHRISTINE DUCHAINE :**

Merci.

1560

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, madame.

1565

Dominic Bouffard.

**M. DOMINIC BOUFFARD :**

1570 Oui, bonjour. Bien, dans le fond, j'abonde dans le même sens que madame Duchaine et de monsieur Kano au niveau des CRD. Je suis tellement d'accord avec tout ça. Ça fait des années qu'on se bat pour ça.

1575 Mais je voudrais aussi rajouter, moi, au niveau du bois de CRD des... du bois qu'on pourrait incorporer facilement dans des panneaux de particules au niveau de la mélamine, ces choses-là. Ça se fait au niveau de certains producteurs de mélamine, ça se fait à l'heure actuelle. Mais il y en a d'autres qui ne prennent pas ce produit-là dans leurs panneaux. Donc, ça pourrait être un... On pourrait avoir un incitatif en les obligeant d'en prendre. Ça, c'est une chose.

1580 Et aussi, on parle d'un... du plus grand... un des plus grands pollueurs au Québec qui est Ciment McInnis, il y aurait peut-être l'obligation de prendre certains résidus ultimes qu'on n'est pas capable d'enfouir... qu'on doit enfouir, qu'on n'est pas capable de valoriser autrement puis il y aurait peut-être une obligation de prendre ces résidus-là, être utilisés comme carburants alternatifs pour cette industrie-là, qui est très très polluante.

1585 Puis pour l'instant, il n'y a pas vraiment d'ouverture au niveau de Ciment McInnis. Ça se fait au niveau de Ciment Québec puis Lafarge, ces industries-là. Mais dans... En Gaspésie, au niveau de Ciment McInnis, pour l'instant, il n'y a pas vraiment d'ouverture, ils se contentent de prendre du coke de pétrole.

1590 Mais il y aurait peut-être une obligation de leur... une imposition à avoir de ce côté-là pour qu'ils soient plus verts, si on peut dire. Puis ça réglerait une partie des résidus ultimes qui se ramassent dans les sites d'enfouissement, à l'heure actuelle.

**LE PRÉSIDENT :**

1595 Monsieur Renaud.

**LE COMMISSAIRE :**

1600 Monsieur Bouffard, vous parlez des résidus de bois, des résidus de construction, le bois en particulier. Pour quelle raison les entreprises qui fabriquent, par exemple, des panneaux de particules ou des... de la mélamine, des panneaux de mélamine, pour quelle raison elles ne sont pas prêtes à utiliser ça? C'est-tu... Est-ce que c'est parce que ça coûte plus cher? Encore là, je parlais des agrégats tout à l'heure, je pensais naïvement que c'était moins cher, recycler.

1605

**M. DOMINIC BOUFFARD :**

Oui.

1610

**LE COMMISSAIRE :**

Mais je pense encore que dans le cas du bois que ça devrait être moins cher d'utiliser du bois recyclé. Pour quelle raison elles ne veulent pas utiliser ça?

1615

**M. DOMINIC BOUFFARD :**

Bien, je ne peux pas parler pour toutes les industries. Je prends l'exemple de Tafisa, à Lac-Mégantic, eux autres le prennent. Eux autres l'utilisent, il y a un équipement pour ça. Mais je prends l'exemple d'Uniboard, ici, à Sayabec, bien, eux, c'est plus facile prendre des produits vierges, eux aussi.

1620

C'est sûr que le marché du recyclage de bois dans ce qui nous concerne, c'est un marché qui est quand même jeune parce que le bois, habituellement, il est plus utilisé comme carburant, comme biomasse pour le chauffage. Sauf que quand il y a, dans le fond, l'obligation de prendre... l'obligation d'avoir du produit recyclé dans leur production ou dans leur mise en... leur produit mis en marché, bien ça, ça favoriserait les débouchés pour la raison... pour moi, je crois...

1625

Moi, je considère que pour eux, c'est plus facile avoir des produits vierges puis ils en ont à profusion, du produit vierge.

1630

**LE COMMISSAIRE :**

À meilleur coût, c'est ce que je comprends, parce que s'ils pouvaient avoir une économie, j'imagine qu'ils iraient vers l'économie, non? Je...

1635

**M. DOMINIC BOUFFARD :**

Bien, pas tout le temps. C'est souvent un peu comme madame Duchaine disait tout à l'heure, c'est que quand tu prends un produit recyclé, bien, tu es contraint à des normes environnementales qui sont sévères. Donc, incorporer, ce n'est pas facile... ce n'est vraiment pas facile incorporer du produit recyclé dans une production.

1640

Le ministère de l'Environnement ne nous aide pas vraiment dans cet aspect-là. Puis j'abonde dans le sens de madame Duchaine qu'il faudrait... on parle d'économie circulaire, bien, il faudrait vraiment... Il ne faut pas juste que ça soit un mot à la mode, « économie circulaire » parce que c'est vraiment... on a besoin d'obligations pour forcer certains producteurs à prendre notre produit.

1645

**LE COMMISSAIRE :**

Je vous remercie beaucoup.

1650

**M. DOMINIC BOUFFARD :**

Merci.

1655

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, monsieur Bouffard.

1660

Nous allons donc passer au vote. Monsieur Perreault, voulez-vous afficher l'énoncé?

**M. JONATHAN PERREAULT :**

1665 Oui. Alors, une boîte de vote apparaîtra à votre écran. Donc, pour l'énoncé numéro 1 :

« *Une obligation d'avoir du contenu recyclé dans les produits mis en marché favoriserait l'émergence de débouchés locaux.* »

1670 Vous pouvez voter selon les quatre choix qui se présentent à vous.

**Mme CHRISTINE DUCHAINE :**

1675 Je m'excuse, mais je ne vois pas de boîte de vote. Est-ce qu'il y a quelque chose que j'ai manqué?

**M. RENAUD LAPIERRE :**

1680 Même chose pour moi.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

1685 O.K. Je ne pourrais vous dire. Là, j'ai déjà 14 votes qui sont entrés. Habituellement, la boîte apparaît automatiquement sur votre écran. Peut-être que les gens du côté technique, chez nous, pourront regarder, voir s'il y a une solution.

**M. YAZAN KANO :**

1690 Même chose pour nous. Il n'y a pas...

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Perreault?

1695 **Mme TARANEH SEPAHSALARI :**

J'ai... La même chose...

1700 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, d'accord.

1705 Monsieur Perreault, mesdames, messieurs, ce que nous allons faire, il est 10 h 20, j'attendais vers 10 h 30 pour prendre une pause. Nous allons prendre une pause immédiatement de 15 minutes et permettre à l'équipe technique de voir ce qui ne va pas dans l'espoir que tout ceci soit réparé d'ici 15 minutes. Donc, nous reprendrons nos travaux dans 15 minutes. Merci.

---

1710 PAUSE DE QUELQUES MINUTES  
REPRISE DE LA SÉANCE

---

**LE PRÉSIDENT :**

1715 Alors, mesdames et messieurs, nous poursuivons nos travaux.

Donc, monsieur Perreault, si vous voulez nous indiquer le résultat du vote de tout à l'heure?

1720 **M. JONATHAN PERREAULT :**

Oui. Alors, « totalement d'accord » à 72 %; « plus ou moins d'accord » à 24 %; et « plus ou moins en désaccord » à 3 % avec 29 votes au total.

---

1725 ÉNONCÉ 2

---

**LE PRÉSIDENT :**

1730

Merci.

Nous avons les énoncés 2 et 3, en fait, vont... c'est un peu la prolongation du premier. Le premier énoncé servait à mettre la table. Donc, les énoncés 2 et 3 devraient recueillir moins de discussions et d'échanges. Nous allons vous les présenter tout de même.

1735

Donc, l'énoncé 2, monsieur Perreault?

**M. JONATHAN PERREAU :**

1740

Oui. Alors, dans le contexte où des efforts doivent être entrepris pour développer des débouchés locaux pour les recycleurs locaux, l'énoncé est :

*« Il est peu réaliste de développer des débouchés locaux pour les matières triées et conditionnées loin des grands centres urbains. »*

1745

Je fais le troisième maintenant aussi?

**LE PRÉSIDENT :**

1750

Non non.

**M. JONATHAN PERREAU :**

1755

Non, d'accord.

**LE PRÉSIDENT :**

1760

Merci.

Les personnes qui souhaitent prendre la parole lèvent la main, s'il vous plaît.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

1765                    En attendant, madame Arras, votre caméra est toujours allumée, si c'est possible de l'éteindre? Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

1770                    Monsieur Simon Naylor.

**M. SIMON NAYLOR :**

1775                    Bien, ça va être très rapide. Je voudrais juste spécifier que pour les millions de tonnes de matières organiques qui seront nécessairement triées d'une manière ou d'une autre dans les régions éloignées, c'est l'inverse. Donc, leur utilisation va être facilitée.

1780                    Je vais laisser la parole ensuite pour le reste de l'intervention sur les gens, j'imagine, qui gèrent des centres de tri de matières recyclables. J'imagine que la question s'adressait davantage à eux, mais ça vaut quand même la peine de faire le parallèle puisque l'enjeu des matières organiques à l'enfouissement, c'est un enjeu majeur. Puis si on est éloigné des grands centres, bien, c'est juste plus le facile encore.

**LE PRÉSIDENT :**

1785                    Nous avons compris ça de votre première intervention, mais c'était bon de le répéter, merci.

1790                    Monsieur Karel Ménard.

**M. KAREL MÉNARD :**

Oui, désolé. Vous m'entendez bien?

1795

**LE PRÉSIDENT :**

Très bien, merci.

1800

**M. KAREL MÉNARD :**

Oui. En fait, encore là, la question est large, ça va dépendre des matières. Mais effectivement, on devrait tendre vers des débouchés locaux le plus possible. Mais c'est vrai que des fois, ça prend une question de volume et de qualité. C'est-à-dire que nous, on dit que justement, il y a... dans certaines régions, on devrait développer des centres de conditionnement.

1805

Ça veut dire que les centres de tri, peut-être, devraient se regrouper pour envoyer un type de matière dans un centre de tri qui serait dédié au traitement d'une matière en particulier. Donc, d'avoir un centre de tri spécialisé. Et ça, ça pourrait être en région, justement pour favoriser des marchés locaux, notamment au niveau des papetières, par exemple. Mais c'est sûr que développer des entreprises de recyclage partout sur le territoire du Québec, ça peut causer problème.

1810

Ça veut dire qu'il n'y a pas nécessairement les marchés. Il y aurait aussi une question d'uniformité de la matière, c'est-à-dire les contenus qu'on produit. Donc, l'idée, c'est que oui, effectivement, ça serait bien pour... en fonction des matières, développer des marchés locaux le plus possible.

1815

L'idée est toujours de régionaliser, si on veut, la gestion des matières résiduelles, que ça soit au niveau de l'élimination ou de la valorisation. Donc, le plus localement on gère une matière résiduelle, le mieux c'est sur le plan économique, sur le plan social et sur le plan environnemental. Mais ça a quand même des limites, ça veut dire qu'on ne va pas non plus subventionner des usines qui vont faire du recyclage parce qu'on... il faut absolument avoir du recyclage dans chaque région.

1820

Encore là, ça va dépendre des matières traitées, des quantités traitées et aussi des marchés, des... C'est comme le verre, on ne va pas avoir 20 usines qui vont recycler le verre au Québec. Ça serait bien, effectivement, de diversifier les façons de recycler le verre au Québec pour ne pas qu'on soit dépendant de quelques usines seulement.

1825

1830

Mais de là à avoir du recyclage de verre... du verre dans chaque région, c'est-à-dire la refonte, je pense que ce n'est pas nécessairement quelque chose de souhaitable. Donc, ça va dépendre, comme je dis, des matières et des marchés et des besoins en région. Mais on devrait tendre vers une régionalisation de la gestion des déchets au Québec, oui.

**LE PRÉSIDENT :**

1835

Merci.

**LE COMMISSAIRE :**

1840

Monsieur Ménard, actuellement, est-ce que... il y a des centres de tri en région, dans certains cas, régions assez éloignées, on parle de l'est du Québec, entre autres, la Côte-Nord. Ces centres de tri là se voient obligés... se retrouvent avec des matières qui ont été triées et se trouvent obligés à envoyer ces matières-là dans... chez les recycleurs qui se trouvent dans la région de... dans les... près des grands centres, que ce soit Québec ou Montréal.

1845

Est-ce que là, il n'y a pas un enjeu dans le sens que la logique de trier des matières recyclables pour leur faire faire ensuite 1 000 kilomètres, est-ce qu'il n'y a pas un enjeu environnemental par rapport à ça, de tout ce qu'on crée de gaz à effet de serre et autres nuisances au niveau environnemental? Est-ce que le ... Autrement dit, le recyclage, le tri en région et l'envoi des recycleurs éloignés est efficace?

1850

**M. KAREL MÉNARD :**

1855

Bien, encore là, on rejoint un peu l'autre conversation de tout à l'heure, vous avez entièrement raison. Et bien souvent, les matières ne vont pas aller nécessairement dans les grands centres, mais vont aller possiblement à l'étranger, notamment en Asie, dans les pays asiatiques. Aussi, est-ce que c'est normal d'acheter des pots de cornichons qui viennent de l'Inde, je veux dire... alors qu'on fait pousser des cornichons ici au Québec, des concombres?

1860

C'est toutes ces questions-là aussi qu'il faut se poser. L'idée d'avoir des regroupements de centres de tri parce qu'on ne s'est jamais vraiment posé la question, si on faisait bien la récupération au Québec, ça s'est développé de façon un petit peu anarchique, c'est-à-dire... ou en

silos plus précisément. Je veux dire, il n'y a pas de... il n'y a pas eu de vision d'ensemble. Et c'est toujours le cas aujourd'hui.

1865           Donc, chaque centre de tri doit trouver des preneurs pour les matières qu'il récupère et qu'il trie. Et je peux comprendre que ça peut être un casse-tête dans bien des cas parce qu'effectivement, les marchés ne sont pas nécessairement là, donc... mais on leur impose de récupérer certaines matières, et ensuite, de les revendre.

1870           Et comme ils n'ont pas effectivement suffisamment de matières pour pouvoir alimenter des entreprises en région, bien, ils doivent les vendre à des courtiers ou à d'autres... à des recycleurs ailleurs, et notamment près des grands centres, c'est là où sont les centres de masse.

1875           Mais si on arrivait, par exemple, à regrouper les centres de la Côte-Nord et du Lac-Saint-Jean, par exemple, ensemble et d'avoir un centre de tri dédié pour un matière, donc on aurait une augmentation des quantités de matières traitées, de la qualité parce qu'on aurait un centre de tri dédié à une matière, et ensuite, on aurait peut-être un pouvoir de force beaucoup plus grand envers d'éventuels acheteurs parce qu'on aurait des quantités plus grandes, un approvisionnement de qualité.

1880           Et là, on aurait, comme je dis, un rapport de force pour trouver d'éventuels acheteurs ou peut-être qu'on intéresserait des recycleurs qui viendraient nous voir pour acheter la matière. Donc, ça serait bien d'avoir des regroupements ou de partager des ressources ou même des matières entre les centres de tri... bien, en fait, d'avoir pas juste un portrait, mais de voir comment on aimerait avoir la récupération et le tri au Québec, au lieu d'avoir une trentaine de centres de tri répartis qui, chacun, travaille en silo, se compétitionne sur les mêmes marchés.

1890           Je pense que ce n'est pas quelque chose de très... comment... profitable, si on veut. On devrait plutôt travailler tous ensemble d'un commun accord et partager les ressources, que ça soit humaines, financières ou l'expérience simplement. Mais ça, on... malheureusement, on n'en est pas là et c'est toujours une chasse gardée, les territoires, au niveau des centres de tri. Même... La plupart des centres de tri ont leurs propres recettes en fonction de leurs clients et ça morcelle, si on veut, le marché.

1895 Et lorsqu'on arrive avec un crise, comme on a connu, où un gros client potentiel disparaît  
pour des raisons X ou Y, on est pris avec les matières qu'on doit quand même continuer à  
récupérer, d'où peut-être l'idée d'avoir une uniformisation au niveau du contenu du bac de  
1900 récupération, avoir une standardisation des centres de tri au niveau de la qualité des matières  
sortantes pour justement s'assurer d'un approvisionnement qui va satisfaire le plus grand nombre  
de recycleurs et consolider les ressources dans certains centres de tri dédiés pour certaines  
matières.

1905 Et ça, ça a déjà été étudié par Recyc-Québec, mais on... l'étude avait montré que ça  
coûtait un petit peu plus cher. Mais je pense qu'on n'est pas rendu à juste laisser parler la question  
de la rentabilité. C'est sûr que ça coûte peut-être un petit peu plus cher, mais si en bout de ligne,  
on arrive à se départir de la matière de façon plus environnementale, donc plus locale, au lieu de  
l'exporter, bien, je pense que ça en vaut la chandelle.

**LE COMMISSAIRE :**

1910 Juste pour compléter, monsieur Ménard : est-ce que le transport, finalement... Parce que  
même si on fait des centres de tri spécialisés, évidemment, il faut transporter la matière vers ces  
centres de tri là qui vont se retrouver inévitablement un peu plus loin parce qu'il va y en avoir moins,  
on a centralisé. Ensuite, on transporte cette matière-là. On arrive à un coût au niveau de la matière  
1915 recyclée qui n'est plus compétitif par rapport à un produit neuf.

Est-ce que le transport, finalement, ce n'est pas ça qui va faire que ça ne peut pas  
fonctionner? Ou ça va fonctionner de façon un peu tout croche et difficile, compte tenu de tout le  
transport qu'il y a dans ça? Il est difficile d'imaginer qu'on puisse aller vers... on parlait tantôt d'une  
1920 obligation, ça devient très difficile parce que tout ce qu'on fait, c'est qu'on augmente les coûts, le  
transport devient une composante majeure du coût.

**M. KAREL MÉNARD :**

1925 Bien oui, effectivement. Au niveau des activités de valorisation des matières recyclables,  
le transport est le principal coût, si on veut, de toutes les opérations. Ce n'est pas le tri, ce n'est  
pas la collecte, c'est véritablement le transport. Mais ça dépend de comment on regarde la

question. Vous dites que ça coûte plus cher... ça peut coûter plus cher et ça peut comme nuire, si on veut.

1930

Mais moi, je me dis que c'est peut-être l'achat de produits neufs, on parlait de résine vierge au niveau du plastique, le problème est peut-être là. C'est-à-dire que lorsqu'on achète des produits neufs, les coûts environnementaux, sociaux et économiques ne sont pas internalisés dans l'achat des produits neufs.

1935

Donc, c'est sûr qu'une matière recyclée, parce qu'il y a plus de main-d'œuvre, il y a plus de transport, d'entreposage, il y a plus de valeur ajoutée, donc ça coûte plus cher à l'achat. Mais il faut voir ça d'une façon globale aussi. Ça veut dire qu'à long terme, il y a peut-être un coût social qui est tout à fait acceptable et souhaitable de payer un petit peu plus cher pour une matière de qualité qu'on réintroduit dans un cycle de production, alors que lorsqu'on achète une matière faite à partir de ressources vierges, si on veut, ça coûte beaucoup moins cher.

1940

Mais je ne pense pas que ça soit un avantage nécessairement. On est dans une ère où il faut préserver les ressources. Actuellement, on les gaspille à un rythme, à une vitesse grand V. Donc, il faudrait peut-être repenser notre façon de... encore là, de consommer, de produire nos biens. On n'en sort pas. On est au Québec, c'est sûr que la question du transport est là.

1945

Et l'idée, c'est de justement trouver un juste milieu entre le coût économique, le coût environnemental et essayer, comme je l'ai dit, encore, de trouver... essayer de trouver des débouchés ici, au Québec, pour ne pas qu'on soit dépendant, c'est-à-dire au niveau des matières recyclables et qu'on arrive à... vraiment à développer une industrie du recyclage au Québec, pas juste de la récupération, mais du recyclage.

1950

**LE COMMISSAIRE :**

1955

Je vous remercie beaucoup.

**LE PRÉSIDENT :**

1960

Merci, monsieur Ménard.

**M. KAREL MÉNARD :**

Merci.

1965

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Mathieu Germain.

1970

**M. MATHIEU GERMAIN :**

Bonjour. J'aimerais vous faire... vous donner un exemple pour pouvoir élaborer l'intervention que je veux faire aujourd'hui. En décembre dernier, j'ai été visité la municipalité des Îles-de-la-Madeleine pour aller voir un peu comment ils géraient les matières résiduelles par la municipalité. Et je crois qu'il y a des exemples qui vont être frappants pour la commission.

1975

Cette municipalité-là, étant donné que... on comprend, c'est une île et puis il y a un accès difficile à pouvoir disposer à faible coût de certaines matières, a la problématique d'avoir plusieurs accumulations. Entre autres, on parlait tantôt des bardeaux d'asphalte, il y a près de 7 500 mètres cubes de bardeaux d'asphalte qui sont accumulés par la municipalité, qui sont générés par la grande population.

1980

Le bois, encore une fois, une forte quantité qui est accumulée sur le centre de gestion de la municipalité des Îles, dû à l'utilisation de la grande population. Ce bois-là, il y a un mandat qui a sorti l'an dernier qui coûte un peu plus de 3 millions de dollars à la municipalité des Îles pour pouvoir disposer de cette matière-là dans les provinces maritimes, pour pouvoir en faire un compost.

1985

Au niveau du bardeau d'asphalte, pas vraiment de solutions qui ont été identifiées pour l'instant. Donc, l'accumulation continue. Et il y a d'autres matières aussi qui sont sur le site sur lesquelles je pourrais élaborer. La raison de mon intervention, c'est que ces exemples-là peuvent vous donner un peu une réalité de la surréglementation qu'on a présentement dans le grand domaine des CRD.

1990

Le fait qu'on a une quantité importante de bardeaux d'asphalte et que la municipalité des Îles, on le sait, il y a des problèmes d'érosion, beaucoup de routes qui sont à refaire constamment,

1995

c'est des régions éloignées, donc il y a beaucoup de changements de températures, comme l'intervention sur la première question qui nous était posée, le fait qu'il y a des restrictions importantes sur la réutilisation de certaines matières résiduelles.

2000

Et maître Duchaine l'a bien expliqué tantôt, les matières résiduelles, matières usagées, les difficultés qu'on a avec ça, à moins de 200 mètres de ce site-là en particulier, il y a une usine d'enrobés bitumineux. Si la réglementation permettait des utilisations logiques et simples, puis on le sait un peu comment c'est fait, des routes, c'est encapsulé, les différentes matières, les agrégats et les bardeaux qui peuvent être faits pour faire des routes, au niveau environnemental, il n'y a pas vraiment de problématique, mais on a un frein réglementaire.

2005

Même chose pour le bois que je vous mentionne. Encore une fois, la raison pourquoi ils sont obligés d'aller envoyer ça dans une autre région, transport par bateau, génération de gaz à effet de serre, c'est encore une fois à cause d'un frein réglementaire.

2010

Il serait simple d'avoir des solutions qui sont permanentes pour ces régions-là, de pouvoir mettre en place des fourneaux qui génèrent de l'énergie propre, qui permettraient de pouvoir justement faire de l'énergie, soit pour le centre de tri, pour des serres, d'autres utilisateurs locaux. Donc, c'est un élément, je pense, qui est important à souligner à la commission.

2015

C'est que les régions éloignées peuvent avoir des solutions qui sont intéressantes pour répondre à des besoins de leurs citoyens qui peuvent sauver des maux de tête importants au niveau environnement.

2020

Mais les freins réglementaires et la complexité que souvent, le ministère de l'Environnement va mettre à des solutions innovatrices en matière de valorisation, font en sorte que souvent, plusieurs de ces matières-là se dirigent directement dans nos LET et se dirigent vers une disposition qui serait inutile dans certains cas.

2025

**LE PRÉSIDENT :**

Merci. Vous avez été très clair sur certains aspects. Sur un autre, un peu moins. Si vous pouvez élaborer un peu là-dessus, quand vous dites la complexité des freins exercés par le

2030 ministère de l'Environnement, soyez plus explicite un peu pour que je puisse comprendre, s'il vous  
plaît.

**M. MATHIEU GERMAIN :**

2035 Avec grand plaisir. Je suis sûr qu'il y en a à peu près 40 autres intervenants qui pourraient  
vous en parler de ce sujet-là. Au niveau du ministère de l'Environnement... puis il faut comprendre  
que le ministère n'est pas en tant que tel un frein à l'innovation. Mais souvent, l'interprétation qui  
va être faite des lois et règlement va consister en soi-même un frein à l'innovation. Puis j'ai des  
exemples concrets à vous donner.

2040 Dans le grand domaine des CRD, moi, je représente le 3R MCDQ, il y a certaines  
technologies qui ont été avancées au cours des dernières années pour régler les problématiques  
environnementales majeures. Une que j'ai en tête, c'est au niveau des matières fines, le résidu fin  
qui est généré par les centres de tri avec tout le tamisage, les différentes manipulations. Presque  
25 %... 20 à 25 % résultent d'une faible granulométrie.

2045 Nos centres de tri n'ont pas de solution présentement pour en disposer. Donc, il y a des  
accumulations qui se font dans des centres de tri. Il y a même parfois des dispositions dans des  
zones grises. Il y a des entreprises qui ont mis de l'avant des solutions, j'en ai deux en tête.

2050 Il y a une entreprise qui a mis de l'avant une cellule dédiée à pouvoir confiner ces matières-  
là dans des sites d'enfouissement. Il y a une autre entreprise qui, elle, a avancé une solution de  
valorisation pour pouvoir en faire, à l'aide de séries de solutions, des matières qui pourraient être  
réutilisées dans notre chaîne de récupération, au Québec. Et avec...

2055 Tout ça étant dit, ces solutions-là ne sont pas complexes, mais étant donné qu'elles sont  
nouvelles et qu'elles sortent du cadre réglementaire, on le sait, c'est la même chose pour la  
constitution, c'est la même chose pour le Code civil, on ne pense pas nécessairement, lorsqu'on  
est le législateur, à tout ce qui peut arriver dans le futur, quelles peuvent être toutes les utilisations,  
quelles peuvent être toutes les problématiques.

2060 Et notre ministère de l'Environnement a ce fichu mauvais réflexe là de pouvoir mettre des  
bâtons dans les roues, de surpenser, je ne sais pas comment vous le dire, de réfléchir un peu trop

loin, par peur à des belles utilisations du génie des Québécois et Québécoises qui pourraient permettre de faire des belles réductions à l'enfouissement.

2065

Puis les exemples que je vous ai donnés, aux Îles-de-la-Madeleine, étant donné qu'on parle de régions éloignées, ça, c'est des exemples très concrets, au niveau réglementaire, il s'agit pour chacune des catégories qu'on a élaborées de tout simplement enlever certaines restrictions puis aussi permettre que lorsqu'on arrive avec des nouvelles idées, de ne pas mettre le bâton dans les roues à des gens qui ont cette fibre-là d'innovation, mais plutôt de l'encourager.

2070

Et ça peut être à travers des mécanismes qui sont existants, comme des autorisations qui sont temporelles. Je m'explique. Il y a... La *Loi de la qualité de l'environnement* permet d'accorder des autorisations pour des périodes de temps relativement courtes dans l'objectif de faire une démonstration technologique.

2075

Mais la complexité d'aller chercher ces autorisations-là, moi, j'en ai un dossier en particulier que ça fait plus de 18 mois que je travaille dessus puis le ministère, il n'accouche pas de la fameuse autorisation. C'est un autre exemple concret qui si on a ces mécanismes-là, utilisons-les pour que les gens fassent la preuve que ça fonctionne, que c'est un avancement pour l'environnement et puis qu'on puisse justement réduire notre dépendance envers les LET.

2080

**LE PRÉSIDENT :**

Si vous me permettez, je vais vous résumer en une phrase ce que j'ai compris de votre intervention, vous me dites si c'est exact. Au fond, vous considérez que le ministère de l'Environnement n'a pas suffisamment de souplesse pour s'ajuster à un domaine... au domaine des matières résiduelles qui appelle à beaucoup d'innovation?

2085

**M. MATHIEU GERMAIN :**

C'est exact, c'est un très bon résumé.

2090

**LE PRÉSIDENT :**

Merci.

2095

**LE COMMISSAIRE :**

2100 Monsieur Germain, j'aimerais ça vous entendre parce que vous avez parlé des bardeaux  
d'asphalte au Îles-de-la-Madeleine. Le ministère, actuellement, examine la possibilité de mettre en  
place un programme de REP, de responsabilité élargie des producteurs, un peu dans le même  
sens que ça existe pour les produits électroniques, pour les pneus, un programme de REP pour le  
bardeau d'asphalte, où là, les producteurs auraient la responsabilité de s'occuper du ramassage  
et du recyclage des bardeaux d'asphalte.

2105 Est-ce que dans ce contexte-là... Là, on parle des Îles-de-la-Madeleine, mais on pourrait  
parler de d'autres régions. Est-ce que dans ce contexte-là, le programme de REP pourrait régler  
ce problème-là que vous soulevez par rapport aux bardeaux d'asphalte?

2110 **M. MATHIEU GERMAIN :**

Bien, en fait, je vous dirais poliment que non, dans le sens que ça pourrait être un pas  
dans la bonne direction, mais certaines des problématiques que j'ai soulevées demeurent des  
problématiques d'un ordre réglementaire. Donc, le fait d'avoir une gestion par le manufacturier, par  
2115 le producteur et d'avoir des sous qui sont mis de côté pour ça, c'est un pas dans la bonne direction.

Mais il faut s'assurer que par la suite, les solutions qui sont intelligentes et qui sont  
logiques peuvent être autorisées par la suite. Et c'est tout simplement ça, l'intervention que je  
voulais faire. Donc, pas dans la bonne direction définitivement, mais pas une solution complète.

2120 **LE COMMISSAIRE :**

Je vous remercie beaucoup.

2125 **M. MATHIEU GERMAIN :**

Merci à vous.

**LE PRÉSIDENT :**

2130

Merci, monsieur.

Alors, je vais prendre les trois dernières mains levées avant le vote. Monsieur Dominic Bouffard.

2135

**M. DOMINIC BOUFFARD :**

2140

Oui. En fait, au niveau des produits issus de la collecte sélective, je suis d'accord avec monsieur Ménard qui dit que ça prend une vue d'ensemble au niveau de l'organisation de tout ça. Avec la réforme de la collecte sélective, je pense qu'on va avoir une vue d'ensemble, plus. Puis moi, je suis d'accord que... je suis d'avis qu'il va y avoir quand même des créneaux régionaux qui peuvent se développer au niveau des produits qui sortent de la collecte sélective.

2145

Il y a moyen de faire des choses à plus petit volume pour faire des économies de transport puis tout ça. Ça fait qu'il y a des choses à faire à ce niveau-là. Au niveau des produits de CRD, exemple, les agrégats, les bardeaux, bien, chaque municipalité... ou presque chaque municipalité au Québec a son plan de production d'asphalte, a... au niveau du bois, a une usine de sciage ou des... certaines usines qui utilisent la biomasse forestière pour chauffer leur installation.

2150

Mais encore là, s'il y avait de la souplesse au niveau du ministère de l'Environnement, il y a beaucoup de choses qu'on pourrait passer, des produits qu'on pourrait écouler régionalement sans problème. Je vous donne un exemple. Il y a... Ici, il y a une scierie à Matane qui utilise du bois, dans le fond, le résidu de bois qui ne vient pas du résidu de bois, exemple, des copeaux et de l'écorce de d'autres scieries plus loin pour chauffer leur usine, chauffer leur... dans le fond, pour tout le séchage du bois.

2155

2160

Bien, si la réglementation serait plus souple, on serait capable... On avait déjà fait des démarches pour envoyer du bois de CRD là, broyé, pour faire... pour le chauffage puis ils étaient ouverts à ça, sauf qu'ils se sont butés à un paquet de réglementations au niveau du ministère puis ils ont dit : « Ah, c'est trop compliqué. »

2165 Ça revient un peu à dire ce qu'on disait tout à l'heure, c'est que c'est tellement compliqué avoir des autorisations ministérielles pour écouler nos produits que ça fait que les produits, ils font des milliers de kilomètres, des centaines de kilomètres pour être valorisés ailleurs, à cause que c'est trop compliqué d'avoir des autorisations ici. On a trop d'embûches.

**LE PRÉSIDENT :**

2170 Merci de ce commentaire. Est-ce que ces produits-là, au fond, revenaient moins chers pour l'usine en question que si elle achetait du neuf?

**M. DOMINIC BOUFFARD :**

2175 Oui. Je vous dirais que oui.

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Renaud, ça va? Alors, très bien.

2180 Merci beaucoup, monsieur Bouffard.

Monsieur Nicolas Chevalier.

**M. NICOLAS CHEVALIER :**

2185 Oui, bonjour. Je crois qu'avant de développer des débouchés de recyclage locaux dans différentes régions, il faudrait premièrement s'assurer d'avoir au moins un recycleur par matière au Québec, quitte à centraliser toute l'importation des matières qui sont récupérées au Québec vers ce recycleur-là. Et surtout, s'assurer que les recycleurs qu'on a survivent et qu'ils gardent leur compétitivité économique.

2190 Si je prends l'exemple du verre, la refonte du verre pour faire du nouveau verre, bien, ça a un impact intéressant sur la génération des gaz à effet de serre. Donc, utiliser du calcin du verre récupéré dans le procédé de fabrication de verre, ça diminue la génération de gaz à effet de serre,

2195 ça diminue les coûts... bien, les coûts de production, tandis qu'il y a d'autres débouchés de recyclage du verre qui n'ont pas cet avantage-là.

2200 Donc, si on dilue les débouchés avec des débouchés à faible valeur ajoutée, bien, peut-être que c'est moins intéressant que tout simplement tout transporter vers un recycleur. Ce n'est peut-être pas le cas, mais il faut faire des analyses de cycle de vie pour s'assurer que c'est avantageux d'avoir des recycleurs locaux plutôt qu'un seul recycleur.

2205 C'est la même chose avec le plastique. Si on se dit... on veut avoir des débouchés pour valoriser le plastique partout dans toutes les régions puis que finalement, ces débouchés-là, c'est de les brûler pour faire de la valorisation énergétique, bien, finalement, peut-être que ça vaut la peine de tout transporter vers un seul recycleur qui serait, admettons à Montréal, qui lui, recycle vraiment la matière puis qui peut la recycler quelques fois avant de... avant qu'il y ait une fin de vie.

2210 Donc, il faut faire des analyses de cycle de vie et il faut aussi hiérarchiser l'éthique de recyclage. Donc, il faut regarder tous les débouchés puis identifier quel débouché est le meilleur pour l'environnement.

**LE PRÉSIDENT :**

2215 Monsieur Renaud.

**LE COMMISSAIRE :**

2220 Écoutez, la responsabilité, monsieur Chevalier, de faire ces analyses-là de cycle de vie, comment est-ce que vous voyez ça? Qui... Parce que c'est quand même des analyses assez complexes. Il y a des coûts associés à toutes ces analyses-là.

2225 Qui devrait avoir la responsabilité de faire ça? Qui devrait avoir la responsabilité de démontrer qu'une filière de recyclage est meilleure qu'une autre ou d'un point de vue environnemental ou d'un point de vue économique? Qui devrait avoir cette responsabilité-là?

**M. NICOLAS CHEVALIER :**

2230 Bien, déjà, dans la LQE, c'est dit qu'on doit tout faire pour respecter la hiérarchie des trois R, peut-être... des 3RV-E, peut-être qu'on devrait hiérarchiser justement les types de recyclage pour favoriser le respect de la hiérarchie des 3RV-E, mais aussi, de la hiérarchie dans le recyclage.

2235 Puis on sait aussi que la modernisation de la collecte sélective va faire en sorte que les producteurs, les entreprises qui font la mise en marché de produits visés par le recyclage, vont avoir une certaine responsabilité élargie des producteurs, donc ce serait peut-être à eux de démontrer qu'un débouché de recyclage est meilleur qu'un autre puis qu'on vise ce débouché de recyclage là plutôt qu'un autre. Donc, ça pourrait être leur responsabilité.

2240 Mais également, bon, il y a des universités qui font ces travaux-là, Recyc-Québec, je crois, en a fait également. Donc, c'est sûr que ça va être partagé. Mais à la base, j'ai l'impression, personnellement, que ça doit être les producteurs qui auraient cette responsabilité-là. Puis ça pourrait les forcer également à mettre sur le marché des produits qui sont recyclables le plus facilement possible puis avec la meilleure valeur ajoutée.

2245 **LE COMMISSAIRE :**

Je vous remercie.

**LE PRÉSIDENT :**

2250 Merci, monsieur.

Monsieur René Drolet.

2255 **M. RENÉ DROLET :**

2260 Oui, bonjour, merci. Je vais revenir un peu sur les commentaires qui ont déjà été faits par monsieur Germain et monsieur Bouffard. Et je ne veux pas répéter les choses, mais je veux donner une problématique qui concerne les cimenteries. Comme vous le savez, les cimenteries, ce sont des grands émetteurs de gaz à effet de serre. Et l'une des façons de réduire nos émissions, c'est

d'utiliser ce qu'on appelle des combustibles alternatifs. Donc, des matières résiduelles pour lesquelles il y a peu ou pas de solution de recyclage.

2265 On peut penser, par exemple, à des plastiques qui ont une très forte valeur calorifique, on peut penser à des CRD et plein de choses comme ça. Et on parle de quantités importantes. Une seule cimenterie, par exemple, pourrait utiliser des dizaines de milliers de tonnes de matériaux... combustibles alternatifs dans une année. Et il y a quatre cimenteries en opération au Québec.

2270 Le problème... Et c'est une façon pour les cimenteries, la meilleure façon, en fait, de diminuer les gaz à effet de serre parce qu'on remplace du charbon ou du coke de pétrole par ces matières-là. Concrètement, au point de vue opérationnel, on a beaucoup de difficulté à le faire à cause des délais administratifs au ministère. On parlait de freins, tout à l'heure.

2275 Il y a beaucoup beaucoup... Il y a comme une méfiance au niveau du ministère de l'Environnement pour l'utilisation de ces matières résiduelles là. Et ça fait des processus qui sont longs. On parle de plusieurs mois, on parle de...

2280 Et la raison pourquoi ça fait une différence, c'est que si vous considérez, par exemple, qu'une cimenterie est en négociation avec un fournisseur qui a, je ne sais pas, moi, 5 000 tonnes d'un certain matériau qu'il veut passer à la cimenterie ou qu'il veut vendre à la cimenterie pour utilisation, mais si on fait attendre ce fournisseur-là pendant douze mois, bien, il y a des bonnes chances qu'on va perdre cette opportunité-là parce qu'eux vont devoir se débarrasser de ces matières-là. Ils vont l'envoyer à l'enfouissement.

2285 Donc, il y a des opportunités qui se perdent, autant au niveau de réduction des gaz à effet de serre des cimenteries qu'au niveau de... le détournement de matières de l'enfouissement. Donc, c'est une problématique qui est importante et que je voulais mentionner ce matin.

**LE PRÉSIDENT :**

2290 Merci, monsieur. Dites-moi, il y a... à votre connaissance, il y a eu combien de démarches réalisées auprès du ministère de l'Environnement pour avoir des autorisations?

**M. RENÉ DROLET :**

2295

Je n'ai pas de chiffres, mais il y en a eu plusieurs. Il y a des certificats d'autorisation en vigueur présentement, on ne dit pas que c'est impossible, ça se fait. Souvent, le certificat est, par exemple, pour un type particulier de matières résiduelles. Et si le fournisseur, par exemple, pour des matières plastiques, si on change de fournisseur, bien là, il faut refaire une demande, pas un certificat au complet, mais il faut faire certifier le nouveau fournisseur.

2300

Et ça, ça peut aussi prendre des semaines et des semaines. Donc, il y en a régulièrement. Et comme je vous dis, il y en a en vigueur. Donc, il y en a quand même régulièrement, ce n'est pas quelque chose qui est nouveau. C'est quelque chose que le ministère connaît, qu'ils ont vu. Il y a des approches un peu différentes d'une région... d'une direction régionale à une autre. Ça aussi, c'est quelque chose qui est difficile à expliquer, mais peut-être...

2305

**LE PRÉSIDENT :**

2310

Ces difficultés opérationnelles, est-ce qu'elles ont déjà incité plusieurs cimenteries à renoncer à des... à cette filière pour utiliser d'autres filières?

**M. RENÉ DROLET :**

2315

Renoncer, je... est peut-être un peu fort. Mais comme je vous le disais tout à l'heure, il y a des opportunités qui se perdent parce que le matériau peut ne plus être disponible, la matière. Et c'est beaucoup d'efforts, ce qui fait que oui, on continue à chercher et à vouloir le faire parce que c'est la meilleure avenue pour la réduction des gaz à effet de serre. Il y a des contraintes réglementaires qui nous obligent à faire ça.

2320

Mais je pense qu'au niveau de l'effort, c'est toujours difficile. Je ne sais pas, mon collègue Yannick est... aurait peut-être plus d'information à apporter. Il est sur... Lui, il travaille sur une cimenterie... à une cimenterie en particulier.

2325

**LE PRÉSIDENT :**

Il peut se joindre à nous pour la discussion, pour l'échange, si vous le souhaitez.

**M. RENÉ DROLET :**

2330 Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

2335 Très bien.

**M. RENÉ DROLET :**

Et voilà.

2340 **LE PRÉSIDENT :**

Puis juste avant de... pour poursuivre au moins dans le même ordre d'idée... J'ai oublié.  
Excusez-moi, j'ai oublié.

2345 Allez-y, monsieur Renaud.

**LE COMMISSAIRE :**

2350 J'aimerais ça savoir, monsieur Drolet, si vous avez des données sur les quantités actuellement des différentes matières résiduelles qui sont, je vais dire brûlées, mais qui sont valorisées, disons, dans les fours de cimenterie. En tête, j'ai le bois, le plastique, les pneus et il y en a peut-être d'autres. Puis ces données-là, qu'est-ce que ça représente en pourcentage de ce qui est généré au Québec?

2355 **M. RENÉ DROLET :**

Je vais me tourner vers mon collègue pour commencer à répondre à cette question-là.  
Yannick?

2360 **M. YANNICK MUNGER :**

2365 Personnellement, je n'ai pas les données de l'industrie. Moi, je travaille... Yannick Munger, je travaille pour les combustibles alternatifs de la cimenterie Ash Grove à Joliette. Sans rentrer dans les détails techniques, nous, on valorise plusieurs dizaines de milliers de tonnes, au... entre 50 et 70 000 tonnes de matières résiduelles par année. Je n'ai pas les chiffres pour les autres cimenteries.

2370 Ça a un... Puis je n'ai pas les chiffres par rapport également au marché. Par contre, ça amène un paquet de paperasses environnementales à remplir. Que ça soit pour valoriser 100 tonnes ou un client de 10 000 tonnes, j'ai exactement les mêmes délais, j'ai exactement les mêmes contraintes financières que le ministère va m'imposer.

2375 Supposons que j'ai plusieurs clients qui me fournissent la même matière, ils vont me demander de faire accréditer chacun de mes clients. Donc, c'est un processus qui va me coûter plusieurs milliers de dollars pour faire accréditer, des fois, 50 tonnes, 100 tonnes, et ça prend plusieurs mois. On parle de trois, quatre mois de délais juste pour une simple accréditation. On ne demande pas un certificat d'autorisation.

2380 C'est que dans le cadre d'un certificat d'autorisation, j'ai des limites à respecter et je dois prouver au ministère que chacun de mes clients, sous ce parapluie-là de mon certificat d'autorisation, respecte les critères. Donc, ce délai-là est quand même très très long.

2385 Au lieu de me laisser la liberté de m'auto-réguler, de dire : Oui oui, j'ai un certificat d'autorisation, je valorise une matière, je m'assure en tous points que ça respecte mon CA et ils pourraient m'auditer. Là, je pourrais être vraiment proactif puis vraiment gérer mon client.

2390 Là, il faut que je me tourne, plusieurs certificats, cinq, six échantillons qu'il faut que j'envoie, du *back and forth* avec les laboratoires indépendants, que j'envoie avec le ministère, j'ai des questions, réponses, aller-retour, plusieurs mois. Je perds souvent le client. Et ce processus-là est quand même très coûteux pour quelques centaines de tonnes.

Moi, j'en valorise entre 50 et 70 000 par année. Et chaque client doit... Là, je suis un peu contraint à aider les grosses entreprises qui ont des gros volumes, qui ont de l'argent, parce que

2395 la petite PME qui a 50 tonnes à valoriser, mais pour eux... Moi, si je dépense cinquante mille...  
5 000 dollars en frais d'analyse, ce n'est pas rentable.

2400 Donc, la petite PME se doit d'être aussi économiquement viable. Donc, il faut que j'aie un gain. Nous, on se fait un devoir chez Ash Grove d'avoir un gain économique, un triple gain. Un gain pour l'environnement parce qu'on réduit l'enfouissement, un gain économique à la fin parce que nous, il faut qu'il y ait un certain gain économique à valoriser ces matières-là, et on veut que notre client final ait également un gain économique en faisant affaire avec nous, donc il n'a pas à se poser de questions.

2405 C'est sûr que la question du transport, si c'est une grosse entreprise à Toronto, le transport va être coûteux. Donc, certains clients sont prêts à payer une prime pour ne pas enfouir. Malheureusement, ce n'est pas la majorité de nos clients. Puis on veut faire un gain économique aux petits entrepreneurs québécois.

2410 Par contre, les faibles volumes m'obligent à faire en sorte que j'ai... il faut que je gère des gros clients parce que la paperasse administrative est très très longue. Puis c'est très difficile. J'ai des certificats d'autorisation qui me limitent à 1 500 PPM d'halogènes, ce qui est très très restrictif. Les cimenteries, c'est la meilleure façon.

2415 On a un procédé qui fonctionne à 1 500° Celsius. À cette température-là, il n'y a pratiquement pas de gaz toxiques qui sont libérés, tous les dioxines et furanes sont détruits. Et c'est la meilleure façon de se débarrasser d'une matière plastique, caoutchouc, K-Cups de café, des vêtements, de la biomasse.

2420 Et malheureusement, c'est très difficile de rencontrer une matière à 1 500 PPM et moins. Ça fait des années, ça doit faire trois, quatre ans qu'on essaie de faire des tests de destruction pour prouver au ministère de l'Environnement qu'on détruit 99,9999 % de tout ce qui est composé toxique et on a de la misère à avoir de la collaboration pour valoriser les matières plastiques dans les centres de tri qui, malheureusement, ne respectent pas cette contrainte-là.

2425 Donc, il y a beaucoup beaucoup de matières qu'on pourrait passer, mais c'est très très très restrictif. On est obligé de prendre la crème de la crème et 90 % de mes analyses ne rencontrent pas les exigences du ministère à ce moment-là.

**LE COMMISSAIRE :**

2430 J'aimerais ça... Monsieur Munger, vous me parlez de 50 à 70 000 tonnes. En pourcentage, les pneus, le bois et le plastique, on parle de quoi?

**M. YANNICK MUNGER :**

2435 J'ai de la misère à comprendre votre question, en pourcentage. Moi, je remplace environ, actuellement, 35 % de mon énergie par des combustibles alternatifs. Donc, je remplace...

**LE COMMISSAIRE :**

2440 Oui.

**M. YANNICK MUNGER :**

2445 ... 35 % de mon énergie. En pourcentage, sur le marché québécois, je n'ai pas de chiffres relatifs à vous donner.

**LE COMMISSAIRE :**

2450 Non. Bien, je voulais dire que dans le 50 000 tonnes que vous me parlez...

**M. YANNICK MUNGER :**

Oui.

**LE COMMISSAIRE :**

2455 ... qui remplace le... combien qu'il y a des milliers de tonnes là-dedans qui est du bois? Puis combien qu'il y a de milliers de tonnes dans ça qui est du plastique? Et combien qui est des pneus ou d'autres...

2460

**M. YANNICK MUNGER :**

2465 Sans rentrer dans les chiffres, pratiquement pas de bois. Nous, on va prendre du bois si jamais il ne nous reste plus rien à brûler. Mais mon but, c'est de maximiser la valeur énergétique de notre... il faut que je remplace du charbon. Donc, le bois, c'est environ la moitié du charbon, ce n'est pas ça que je vais prioriser.

2470 Moi, j'ai un certain volume maximal de... que je peux passer. Je vais prioriser des matières plastiques, le caoutchouc, la fibre de pneu dans les... la fibre de nylon qui se retrouve dans les pneus pour avoir une meilleure valeur énergétique. Et je vais avoir également du bardeau. Donc, le bardeau, c'est peut-être la moitié; je vais avoir peut-être le quart, de la fibre de pneu; puis le quart, du plastique, grosso modo. Le bois, à l'occasion.

**M. RENÉ DROLET :**

2475 Si je pouvais ajouter, monsieur Renaud, pour l'ensemble de l'industrie, parce que l'association, on fait affaire avec plusieurs usines et aussi à l'extérieur du Québec. Le pourcentage pour chacune des cimenteries, selon les différents types de matériaux, comme vous mentionnez, ils varient énormément parce que ça dépend aussi de l'emplacement.

2480 Pour que ça soit rentable économiquement, ça dépend qu'est-ce qu'il y a de disponible dans la région. Si la cimenterie est en région éloignée, elle va peut-être avoir plus de bois, si c'est une région forestière que de plastique, par exemple. Mais donc, il y a cet aspect-là à considérer également.

2485

**LE COMMISSAIRE :**

Monsieur...

2490

**M. YANNICK MUNGER :**

Et chaque cimenterie... René, si tu me le permets, a également une contrainte opérationnelle distincte. Donc, la façon qu'on consomme des combustibles alternatifs à la cimenterie de Joliette n'est pas le même procédé que la façon... que Lafarge fonctionne à

2495 Saint-Constant, n'est pas la même façon que Ciment Québec fonctionne également. Donc, chacun, on a des contraintes et on ne peut pas prendre les mêmes matières résiduelles exactement.

**LE COMMISSAIRE :**

2500 Monsieur Munger, il n'y a pas un risque de... Dans le cas des plastiques, la valorisation que vous faites, ça revient à de l'incinération, de l'incinération très efficace, on s'entend, à 1 500°, c'est quand même des températures élevées.

2505 Mais il n'y a pas un risque, à ce moment-là, que la filière recyclage devienne moins intéressante si la demande pour les volumes, pour les quantités en cimenterie pour une valorisation énergétique? On parlait tout à l'heure d'ordonnancer les filières de recyclage, valorisation. Il n'y a pas ce risque-là?

**M. YANNICK MUNGER :**

2510 Je pense que les volumes sont quand même relativement minimes. Donc, par rapport aux quantités de plastiques qui... j'aimerais ça que quelqu'un, au niveau des centres de tri, peut-être avoir une idée des volumes. Mais moi, si je consomme, on va dire 15 000 tonnes de plastique, il doit y en avoir probablement au-dessus de 200 000 au Québec, sinon plus.

2515 Donc, je ne crois pas que les volumes de plastiques deviendraient en compétition avec des... avec certains autres plastiques qui pourraient être valorisés. De toute façon, il y a tellement de plastiques qui sont non-recyclables actuellement, qui se retrouvent à l'enfouissement que nous, on pourrait...

2520 Moi, je ne veux pas nécessairement valoriser des plastiques recyclables. Moi, je prends juste la *scrap* de la *scrap*. Moi, je prends juste ce que les autres ne veulent pas, on est la dernière porte avant l'enfouissement. Et malheureusement, il y en a tellement qui pourrait être valorisé en cimenterie puis qui se retrouve actuellement dans les centres de tri qu'on pourrait vraiment... être utile.

2525 Puis en plus, quand on valorise un plastique à haute teneur en chlore ou peu importe, les cendres se retrouvent dans notre produit. Donc, il y a zéro... Il y a vraiment zéro enfouissement

2530 comparativement à des incinérateurs traditionnels qui, eux, vont générer de l'électricité et les cendres de combustion vont se ramasser par la suite à l'enfouissement.

**LE COMMISSAIRE :**

2535 Une dernière question, monsieur Drolet.

**M. RENÉ DROLET :**

Oui.

2540 **LE COMMISSAIRE :**

2545 Je voulais savoir : est-ce que l'industrie du ciment au Québec, les quatre cimenteries, recyclent ou valorisent la totalité des pneus qui sont ramassés par... dans le programme de responsabilité élargie des producteurs? Ou sinon, c'est quel pourcentage des pneus qui sont récupérés au Québec, qui sont valorisés dans vos cimenteries?

**M. RENÉ DROLET :**

2550 Je n'ai pas la réponse, monsieur Renaud. Je pourrais éventuellement vous revenir. Je veux aussi mentionner que l'association représente seulement deux des quatre cimenteries au Québec. Donc, je n'ai pas les données pour deux des cimenteries. Si je peux me permettre d'ajouter un petit point très rapide sur votre réponse par rapport... votre question par rapport à la filière recyclage qui pourrait être affectée par la valorisation en cimenterie?

2555 C'est effectivement quelque chose qui est soulevé par certains groupes environnementaux, les gens... les groupes ne s'entendent pas tous par rapport à ça. Mais si on regarde au niveau international, en Europe, il y a des pays où les cimenteries vont jusqu'à 80, 90 % de leur énergie, donc de leurs combustibles, sont des matières résiduelles.

2560 Et ce sont des pays... Et ça fonctionne bien, il y a une acceptabilité sociale là-bas. Ici, au Canada... au Québec, pour donner une idée, Yannick mentionnait environ 30 à 35 % des

combustibles qu'ils utilisent sont des matières résiduelles. C'est le maximum qu'on voit ici, présentement.

2565 **LE COMMISSAIRE :**

Je vous remercie beaucoup.

2570 **M. RENÉ DROLET :**

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

2575 J'aurais une question additionnelle pour vous : si j'ai bien compris, vous avez... votre principal obstacle, c'est un obstacle qui cause des délais. Donc, vous avez dit que le premier obstacle, ça, c'est clair et facile à comprendre, c'est la quantité de paperasses.

2580 Le deuxième, je l'ai moins bien compris, vous avez indiqué que vous utilisez une température de 1 500° qui permet d'éliminer notamment les dioxines, les furanes et probablement bien d'autres métaux et hydrocarbures. Mais vous avez dit qu'il y a une contrainte au niveau d'une émission d'une substance. Laquelle? Je n'ai pas compris. Et c'est ce sur quoi j'aimerais vous inviter à m'en parler.

2585 **M. YANNICK MUNGER :**

Actuellement, on n'a pas le droit de brûler une matière plastique ou peu importe la matière si elle contient un taux d'halogène de plus de 1 500 PPM, parties par million. Donc, les halogènes, c'est le chlore, l'iode, le brome, le fluor.

2590

**LE PRÉSIDENT :**

Oui oui, ça va. Ça va.

2595 **M. YANNICK MUNGER :**

Actuellement, le... C'est le chlore qui est notre principal problème. Actuellement, c'est basé, la réglementation, sur : on va vous permettre... on va analyser chacun des intrants. Chacun des intrants est analysé. Et dans mon portfolio, chacune des matières doit respecter ça. C'est sûr que nous, il y en a qui vont passer à 1 400, d'autres à 500 ou peu importe. J'ai fait une moyenne combinée de peut-être 800 PPM.

2600 C'est excessivement difficile de trouver ces matières-là, de rencontrer ces matières-là qui sont... qui rencontrent le carré de sable. Ce qu'on propose, c'est que dans la réglementation, si on est capable de prouver que nos fours sont hyper-performants, et ils le sont, parce qu'on détruit plus que 99,9999 % de notre... de performance. Si on rencontre ça, on veut lever cette barrière-là pour que le ministère nous évalue, pas sur les intrants, mais sur ce qu'on émet à l'atmosphère.

2605 On a des *sensors*, on est monitoré en temps réel. On sait exactement, à la seconde près, qu'est-ce qu'on crache dans l'atmosphère. Et on se dit... Puis on a déjà fait des tests, ça ne change absolument rien, brûler un plastique à 1 500 ou à 10 000 PPM, à la fin, c'est monitoré puis on devrait être capable de s'auto-réguler pour dire : C'est ça qu'on crache, et non faire des démarches administratives, des paperasses, des fichiers, pour essayer d'accréditer un intrant qui prend énormément de temps.

2615 Et à la fin, on a... ça ne va faire aucune différence. Parce que nos fours sont tellement performants qu'on est capable de s'auto-réguler puis on a des *sensors*. Donc, on devrait avoir un modèle basé davantage là-dessus qui nous permettrait de passer beaucoup plus de plastiques.

2620 Donc là, l'éventail de plastiques qui pourraient être accrédités serait beaucoup plus grand et nous donner la permission de s'auto-réguler pour dire : O.K., on a la conviction qu'on rencontre les critères, on le fait, et que le ministère nous audite quelques fois par année. Et on a toutes les données en historique pour... à notre disposition pour leur prouver qu'est-ce qu'on brûle.

2625 **LE PRÉSIDENT :**

Donc, c'est un échantillonnage en continu?

**M. YANNICK MUNGER :**

2630

Oui. Nos émissions sont monitorées en continu, oui.

**LE PRÉSIDENT :**

2635

Puis est-ce qu'il y a des dépassements que vous observez régulièrement par rapport justement à certains halogènes ou certaines autres substances?

**M. YANNICK MUNGER :**

2640

Oui. Oui, ce n'est pas nécessairement... Je suis moins familier. Moi, je suis plus dans les combustibles alternatifs, je suis moins familier avec les opérations en continu. Mais oui, on occasionne... occasionnellement, il y a des dépassements. Et il y a des rapports des incidents qui sont communiqués au ministère de l'Environnement. Ceci dit, ce n'est pas nécessairement dû aux combustibles alternatifs, mais au procédé cimentier en tant que tel.

2645

**LE PRÉSIDENT :**

Mais c'est considéré comme des accidents?

2650

**M. YANNICK MUNGER :**

Oui. C'est monitoré...

**LE PRÉSIDENT :**

2655

Les dépassements sont considérés comme des accidents?

**M. YANNICK MUNGER :**

2660

Pas des accidents, des incidents qui sont documentés et communiqués...

**LE PRÉSIDENT :**

Des incidents?

2665

**M. YANNICK MUNGER :**

Oui. Et communiqués au ministère de l'Environnement. Et on se dit que les combustibles alternatifs devraient faire partie de ce même processus-là, que ça ne change en rien, au lieu de faire l'accréditation des intrants en tant que tels parce qu'on connaît le *output*, on connaît vraiment la sortie de nos émissions puis c'est ça qui devrait être considéré, qui serait beaucoup plus logique.

2670

**LE PRÉSIDENT :**

Avez-vous eu déjà des plaintes de résidents limitrophes?

2675

**M. YANNICK MUNGER :**

Ce n'est pas mon département, malheureusement, je ne pourrais pas vous dire.

2680

**LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup à vous deux.

2685

Monsieur Dominic Colubriale. Maintenant, vous vous êtes ajouté, monsieur Colubriale, je vais vous céder la parole, mais je vous demande d'être relativement bref parce que j'avais demandé de ne plus lever la main. Alors, allez-y, monsieur. Ouvrez votre micro, s'il vous plaît.

**M. DOMINIC COLUBRIALE :**

2690

Oui, je comprends. Mais je voulais assister à la réponse de monsieur Munger. On est d'accord avec qu'est-ce qu'il dit parce que nous autres, on gère trois centres de tri, surtout ici, à Montréal. Puis on amène à l'enfouissement peut-être 1 600 tonnes par mois, à l'enfouissement. Puis c'est surtout 60 à 65 % du plastique.

2695

Puis ça, ce n'est pas des plastiques qu'on est capable de revendre parce que, ou bien non ils sont trop sales, ou bien non il y a plus qu'un type de plastique collé ensemble puis pas d'autres choses. Comme ça, il y a toujours un rejet dans les centres de tri, disons 6 à 8 %.

2700 Puis on a eu beaucoup de discussions avec monsieur Munger pour commencer ce projet-là. Puis c'est toute une question de... le ministre, le gouvernement, ils ne permettent pas de consommer ces matières-là parce qu'il y a trop de chlorines dans un certain plastique, je pense que c'est le PVC. Comme ça, si ça pouvait être réglé, c'est quelque chose que ce serait très intéressant pour tous les gens qui ont des centres de tri.

2705

**LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, monsieur.

2710

Nous allons donc passer au vote. Monsieur Perreault, si vous voulez afficher l'énoncé?

**M. JONATHAN PERREAULT :**

2715

Oui. Donc, le problème qu'on a eu précédemment semble être réglé. Alors, l'énoncé 2 apparaît :

*« Il est peu réaliste de développer des débouchés locaux pour les matières triées et conditionnées loin des grands centres urbains. »*

2720

Vous pouvez voter. J'ai vu, monsieur Lépine, que vous avez écrit votre choix dans la boîte de conservation. Avez-vous également voté en cliquant dans le sondage, juste pour être certain que votre vote est pris en compte? Donc, j'ai 26 votes pour l'instant. Alors, « plus ou moins d'accord », 44; « plus ou moins en désaccord », 37; « totalement en désaccord », 19.

2725

**M. RICHARD LÉPINE :**

Il ne me semble pas... quand je clique sur un des items que ça enregistre mon vote.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

2730

O.K.

**M. RICHARD LÉPINE :**

2735

C'est pour ça que je l'écris au bas pour être certain.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

2740

D'accord. Comme c'est anonyme, moi, je ne peux pas savoir si, effectivement, votre vote a été rentré de l'autre façon. Alors, on va pouvoir regarder ça peut-être...

**M. RICHARD LÉPINE :**

2745

Attendez, là. Oui. Ah, là, je viens de découvrir... envoyer le vote. Très bien. Désolé.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

O.K. Pas de problème, c'est bon. Alors, votre vote vient de rentrer, je l'ai vu arriver.

2750

**M. RICHARD LÉPINE :**

Très bien.

2755

---

ÉNONCÉ 3

---

**LE PRÉSIDENT :**

2760

Merci, monsieur Perreault. Voulez-vous afficher le troisième énoncé?

**M. JONATHAN PERREAULT :**

2765 Le voilà. Alors, l'énoncé 3 : Dans le contexte où au cours des dernières années, plusieurs  
joueurs des filières du tri, du conditionnement et du recyclage ont connu des difficultés  
économiques, ont dû réduire leurs activités ou fermer. L'énoncé pour discussion est :

2770 « *Des mécanismes de stabilisation des filières du tri, du conditionnement et du recyclage  
face aux crises et cycles du marché devraient être mis en place pour soutenir et éviter les faillites  
d'acteurs structurels.* »

**LE PRÉSIDENT :**

2775 Vous pouvez le garder quelques secondes, monsieur Perreault.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Oui.

2780 Pour les gens, il est également dans le panneau de conversation ou le *chat* de  
l'événement.

**LE PRÉSIDENT :**

2785 Merci, monsieur Perreault.

Monsieur Ménard, Karel Ménard.

**M. KAREL MÉNARD :**

2790 Oui, rebonjour. Bien, c'est une excellente question. Nous, effectivement, on a soulevé ça  
déjà il y a... lors de la première crise du recyclage à la... lors de la crise financière dans les années...  
fin des années deux mille... 2009, 2008, dans ces eaux-là.

2795 On avait proposé, justement, l'établissement d'une agence de commercialisation des  
matières recyclables, c'est-à-dire une agence qui serait responsable de s'assurer justement que  
les matières qui sortent des centres de tri aient une certaine... un taux de qualité qui réponde aux  
besoins des recycleurs locaux. Parce que l'idée, c'est toujours d'éviter la dépendance des  
recycleurs internationaux, donc gérer les matières le plus localement possible.

2800 Donc, qu'il fallait avoir une entité qui puisse établir, justement, soit des critères de qualité  
qui puissent garantir un prix d'achat pour les centres de tri parce que le prix des matières fluctue,  
donc avoir un mécanisme financier qui permette, lorsque le prix des matières à la revente est trop  
bas, qui puisse donner un coup de pouce aux centres de tri pour pouvoir... au moins qu'ils ne soient  
pas déficitaires.

2805 Donc, il y avait plusieurs mécanismes comme ça. Donc, on pense que c'est essentiel. Et  
effectivement, encore aujourd'hui, il devrait y avoir une agence de commercialisation ou un  
Recyc-Québec 2.0, appelez ça comme vous voulez, mais une entité, effectivement, qui s'assure  
2810 d'avoir un... pas un contrôle, mais de s'assurer que ce qui se passe au niveau des centres de tri  
serve à quelque chose et vienne en aide aux centres de tri.

Parce que les centres de tri, c'est un maillon essentiel. Donc... Et on le dit beaucoup,  
c'est-à-dire qu'au niveau des producteurs, s'assurer qu'une matière qui soit mise en marché puisse  
2815 être acceptée par les centres de tri. Autrement, ce sont des coups d'épée dans l'eau et envoyer  
tout ça se faire brûler, ce n'est peut-être pas non plus la solution.

Encore là, c'est peut-être une facilité, si on veut, au lieu de mettre les efforts, justement,  
sur du réel recyclage ou réemploi des matières. Mais oui, absolument, il faut avoir une structure  
2820 qui vienne en aide aux centres de tri pour différentes raisons, oui.

**LE PRÉSIDENT :**

2825 Monsieur Ménard, vous avez proposé... vous proposez, en fait, un Recyc-Québec 2 ou  
une agence de commercialisation des matières recyclables. Vous voyez mal que ça puisse être  
intégré au mandat de Recyc-Québec?

**M. KAREL MÉNARD :**

2830 Bien, en fait, on pense que Recyc-Québec aurait dû le faire depuis longtemps. Donc, c'est la Société québécoise de récupération et de recyclage. Nous, ce qu'on a constaté, et je l'ai dit tantôt, c'est qu'on a beaucoup misé sur la récupération au cours des 20 dernières années, mais très peu sur le recyclage. Et actuellement, on vit toujours avec des situations de crises où on est pris dans un cul-de-sac.

2835 C'est-à-dire qu'on récupère beaucoup de matières, les matières qu'on récupère sont difficiles, souvent, pour les centres de tri. On parle de plastiques émergents, on parle de contenants multimatières, c'est difficile de trouver des preneurs, des recycleurs parce qu'au Québec, on n'a pas valorisé, justement, l'industrie du recyclage. Donc, on est un petit peu condamné à l'exportation.

2840 Et là, on n'a pas de traçabilité, on ne sait pas qu'est-ce qu'il advient des matières. Et quand on doit payer pour se départir des matières recyclables, moi, ça m'inquiète énormément, c'est-à-dire qu'est-ce qui se passe véritablement à l'autre bout de la chaîne, on n'en a aucune espèce d'idée. Donc, je pense qu'on a un petit peu échoué à ce niveau-là.

2845 Je ne mets pas ça sur la faute de Recyc-Québec, mais je dis qu'une société d'État qui s'appelle « Société québécoise de récupération et de recyclage » aurait peut-être dû, justement, développer ce créneau-là, au moins s'y attarder. Parce qu'actuellement, chaque centre de tri, c'est du chacun pour soi. Et on voit où ça nous mène, c'est un peu le Far West ou la jungle au niveau des matières récupérées et ce n'est pas nécessairement souhaitable, selon nous.

**LE PRÉSIDENT :**

2855 Monsieur Ménard, vous êtes très habile à répondre, j'ai de la difficulté à vous mettre sur la piste sur laquelle j'aimerais vous mettre. Mais je reviens encore avec la même question : en quoi une agence... une agence, est-ce qu'elle ne ferait pas juste ajouter une autre entité administrative, un diptyque? Je dis un diptyque parce qu'il y a déjà Recyc-Québec et le ministère avec des mandats, bien sûr, distincts, mais quand même.

2860

2865 Ça ne serait pas juste ajouter une autre agence qui devra se concerter avec un ministère et un autre organisme pour procéder avec un mandat très très spécifique? Et donc, je voulais voir, encore une fois, au-delà du fait de dire : Bien, Recyc-Québec aurait pu y penser depuis longtemps, est-ce que Recyc-Québec pourrait y penser à l'avenir ou vous ne lui faites pas confiance?

**M. KAREL MÉNARD :**

2870 Non non, ce n'est pas qu'on ne lui fait... qu'on ne fait pas confiance à Recyc-Québec, au contraire. Recyc-Québec, on croit qu'ils ont besoin justement de ressources et davantage de pouvoirs, si on veut, pour pouvoir intervenir de façon cohérente dans le domaine de la récupération et du recyclage. Donc... Mais oui, ça peut être un mandat qui serait donné à Recyc-Québec, on n'a aucun problème avec ça.

2875 Ou peut-être à l'OGD, c'est-à-dire qui serait créé lors de la refonte ou de la modernisation de la récupération, si on veut. Donc, l'idée, ce n'est pas tant le modèle, mais c'est plus les responsabilités et les pouvoirs que cette agence-là ou ce Recyc-Québec 2.0, comme j'ai nommé, va avoir.

2880 Mais l'idée, c'est vraiment de venir en aide aux centres de tri, et surtout, de faire en sorte que les matières récupérées au Québec, bien, puissent idéalement trouver un preneur le plus localement possible et développer une industrie du recyclage au Québec. C'est-à-dire qu'il y a plein de belles initiatives qui se... qui pourraient se développer au Québec, mais qui n'ont pas nécessairement accès à la matière et... à la matière de qualité même, je devrais dire. Et ça, on ne m'aimera pas pour ça, mais c'est un peu une réalité.

2885  
2890 Donc, c'est pour ça que l'exportation est devenue peut-être une façon de faire pour plusieurs centres de tri parce qu'ils sont laissés à eux-mêmes. Et la seule façon de se départir de la matière... parce que la matière, il faut... ça rentre, ça sort, hein, ils ne peuvent pas l'entreposer *ad vitam æternam* parce ce qu'elle perd de la qualité ou de la recyclabilité, surtout s'ils l'entreposent à l'extérieur, en plein hiver.

Donc, on doit donner un coup de main aux centres de tris. Et c'est pour ça qu'il faut avoir, comme je l'ai dit encore tantôt, une vision d'ensemble et avoir des solutions d'ensemble pour

2895

l'ensemble des centres de tri, donc travailler davantage en solidarité et en complémentarité les uns et les autres, et non pas chacun chez soi en silo.

**LE PRÉSIDENT :**

2900

Merci.

Monsieur Renaud.

**LE COMMISSAIRE :**

2905

Monsieur Ménard, vous avez mentionné la responsabilité élargie, l'OGD, la responsabilité élargie des producteurs. Est-ce que le modèle qui est proposé actuellement aurait un impact par rapport à cet élément-là, de stabilisation des activités des centres de tri? Ou s'il faut aller vers un responsabilité élargie élargie, au lieu d'une agence, autrement dit, l'OGD aurait une responsabilité qui irait au-delà de la collecte et qui irait jusqu'aux centres de tri?

2910

**M. KAREL MÉNARD :**

2915

Oui. Bien, pour l'instant, le modèle proposé est encore en travail, c'est-à-dire en élaboration. Mais oui, effectivement, dans les travaux futurs, dans les règlements qui vont découler de la loi qui a été adoptée récemment, il faudrait absolument penser à ça. Ça veut dire que ce n'est pas juste une question de responsabiliser les producteurs pour que la matière soit récupérée et triée.

2920

C'est-à-dire qu'il faut éventuellement trouver... pas éventuellement, mais il faut absolument trouver des débouchés. C'est-à-dire qu'on ne peut pas juste récupérer parce que c'est bon pour l'environnement, de récupérer. Il faut avoir une valeur ajoutée aux matières qu'on récupère. Et pourquoi ne pas développer une industrie verte et bleue au Québec? C'est-à-dire qu'on a l'opportunité, maintenant, au cours des prochains mois, de développer ça.

2925

Et j'espère qu'on va aller dans ce sens-là pour éviter les erreurs du passé. On a eu une première crise du recyclage il y a 12, 13 ans, on en a eu une autre il y a 2, 3 ans, et je n'en suis pas sûr qu'on est sorti, la pandémie nous cache bien des choses.

2930 Mais de grâce, apprenons des erreurs du passé. Et c'est un nouveau milieu, si on veut, de la récupération, ça fait quoi, 20, 25 ans que ça existe? Donc, on peut se permettre, justement, des erreurs. Mais on ne peut pas se permettre de les répéter encore une fois.

**LE COMMISSAIRE :**

2935 Est-ce qu'on pourrait considérer qu'un OGD qui représente les producteurs de... serait l'organisation la mieux placée pour relever un tel mandat, plutôt qu'une agence gouvernementale, ou plutôt que de donner cette responsabilité-là directement à Recyc-Québec?

**M. KAREL MÉNARD :**

2940 Bien, c'est sûr que si un OGD était imputable et redevable au gouvernement et... En fait, un OGD va être... comment... va regrouper les producteurs. Donc, c'est sûr qu'ils connaissent bien leur milieu et ça va éventuellement regrouper des centres de tri.

2945 Je pense à la SOGHU, la Société de gestion des huiles usagées du Québec où, effectivement, c'est l'industrie des huiles qui s'occupe des huiles et on est passé de la valorisation énergétique au cours des ans vers un re-raffinage des huiles usagées. Donc, l'industrie s'est prise en main et a quand même des taux de récupération très très élevés, on parle d'au-dessus de 95 %. Et ils sont allés vers la réutilisation des huiles plutôt que de leur valorisation énergétique.

2950 Donc, peut-être que oui, au niveau des matières recyclables de la collecte sélective, l'OGD, peut-être, serait le mieux placé. Mais encore là, ce n'est pas tant la structure, moi, qui m'importe, mais c'est plus les balises ou l'encadrement et l'imputabilité et la transparence aussi que l'OGD va... dont l'OGD va faire preuve.

2955 Que ça soit public ou privé, honnêtement, ça m'importe peu. Mais c'est sûr qu'il doit y avoir un aspect de transparence, de traçabilité et de reddition de compte, c'est-à-dire... et d'obligation de résultats aussi. Donc, si on a tout ça, que ça soit Recyc-Québec ou l'OGD ou un mélange des deux, moi, ça m'importe peu, très honnêtement.

2960 **LE COMMISSAIRE :**

Je vous remercie beaucoup.

2965 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, monsieur Ménard.

Il y a cinq autres personnes qui ont levé la main. Donc, je vous demanderais de ne plus...  
aux autres personnes, de ne plus lever la main. Je vais prendre les cinq. Monsieur Yazan Kano.

2970

**M. YAZAN KANO :**

Donc, re-bonjour.

2975 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, re-bonjour.

**M. YAZAN KANO :**

2980

Oui. Je ne savais pas... Mon écran, il y a eu un peu... un problème technologique, mais je  
vois que vous m'entendez bien. Donc écoutez, pour répondre à cette question-là, j'ai quatre points  
à mentionner ou à porter à votre attention. Il y a la responsabilisation élargie des producteurs, mais  
j'ai vu que monsieur Gadoury a levé la main et il va être mieux placé pour en parler.

2985

Mais je crois que c'est une piste de solution qui va être très intéressante et qui va éviter  
les erreurs du passé, un peu, en travaillant en collaboration avec les producteurs et les recycleurs.  
Donc ça, c'est un des points que je voulais mentionner. L'autre point qu'on a fait, comme erreur  
dans le passé, et je pense que ça continue encore, c'est que souvent, on a été avec les plus bas  
soumissionnaires pour le traitement (coupure sonore) de la technologie ou des critères des...

2990

**LE PRÉSIDENT :**

Excusez-moi...

2995

**M. YAZAN KANO :**

Oui.

3000

**LE PRÉSIDENT :**

Ça a coupé pendant quelques secondes. Pourriez-vous reprendre la dernière partie?

**M. YAZAN KANO :**

3005

Bien oui, désolé. J'ai dit qu'un des éléments qui avait contribué aussi un peu à l'échec, c'était de prendre le plus bas soumissionnaire pour le traitement des matières. Et ça, ça a fait en sorte qu'il n'y a pas eu un élément qualitatif qui a pris en compte peut-être les innovations et la technologie pour le traitement des matières. Donc, il y avait ça.

3010

Il y a aussi le fait qu'on est... rien qu'en 2020, il y a eu beaucoup de technologies, d'innovations, l'intelligence artificielle qui embarque dans les centres de tri, qui fait en sorte qu'on produit des produits de meilleure qualité et qui sont... qui répondent mieux aux besoins des recycleurs. Ça aussi, c'est un élément qui est nouveau. Ça ne fait pas longtemps qu'on a des trieurs optiques et des robots dans les centres de tri qui font ce travail-là.

3015

Et le dernier élément que je voudrais discuter, c'était les modèles d'affaires du passé qui ont évolué avec le temps. On a vu beaucoup de... dernièrement, des centres de tri opérer avec un modèle d'affaires différent.

3020

Avant, leur modèle d'affaires était basé sur la matière en centre, donc un prix pour la matière entrante, alors qu'actuellement, le modèle d'affaires tourne plus vers un modèle d'opération, donc un coût de gestion de la matière et un partage de profits pour la revente des matières, ce qui fait que le risque pour les centres de tri est partagé avec les générateurs et les clients.

3025

**LE PRÉSIDENT :**

Merci. Dites-moi, est-ce que l'utilisation de l'intelligence artificielle rentabilise suffisamment le recyclage pour que... au point de vue économique?

3030

**M. YAZAN KANO :**

Oui. Oui, c'est... je suis très clair là-dessus. En tout cas, nous, on en a fait l'expérience, on est chanceux de pouvoir avoir essayé plusieurs technologies. Et l'intelligence artificielle ne cesse d'évoluer, en passant. C'est à une vitesse phénoménale.

3035

Mais j'ai un exemple précis. Nous, on a repris un centre de tri sur la couronne sud de l'île de Montréal où est-ce qu'il n'y avait pas de technologie et on a rajouté des trieurs optiques qui ont coûté quand même des investissements importants. Et on a été capable de renverser la vapeur et d'en faire un centre de tri qui est rentable.

3040

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Renaud.

3045

**LE COMMISSAIRE :**

Monsieur Kano, les... est-ce que le... il y a un seuil de volume qui fait que ça devient intéressant? Parce que là, on regarde dans la région de Montréal, vous êtes situé dans la région de Montréal, on s'entend que les volumes de matières recyclables sont quand même importants. Maintenant, quand on parle de région, est-ce que ces technologies-là dont vous parlez seraient intéressantes? Ou est-ce qu'il y aurait des modifications à faire au modèle?

3050

**M. YAZAN KANO :**

Bien, vous avez 100 % raison. C'est sûr que si on va dans des régions éloignées éloignées, on parle de la Côte-Nord ou les Îles-de-la-Madeleine, il va y avoir très peu de volume. Donc, ça va être difficile de rentabiliser des projets comme ceux que je suis en train de discuter actuellement.

3055

3060 Mais pour des régions éloignées, quand même... mettons que si je prends, mettons, rien  
que pour une question géographique, je ne veux pas parler du modèle économique qui est utilisé  
actuellement pour le recyclage dans ces régions-là, mais qu'on prenne des régions qui peuvent  
être peut-être à 200... 150 kilomètres ou 200 kilomètres, il pourrait y avoir peut-être des centres de  
3065 transfert, au lieu d'avoir des centres de tri, pour pouvoir les amener dans des mégacentres de tri  
qui sont plus... qui utilisent plus la technologie, si on veut.

Et ça pourrait faire en sorte que c'est un modèle qui est économiquement viable. On le vit  
actuellement dans d'autres provinces au Canada.

3070 **LE COMMISSAIRE :**

Actuellement... Ce que j'ai compris, monsieur Kano, c'est que la technologie vous permet  
de produire un extrant qui est de meilleure qualité et qui donc appelle un meilleur prix. Vous êtes  
capable de vendre votre matière recyclée à un meilleur prix parce ce qu'elle est de meilleure qualité,  
3075 à cause de la technologie. Est-ce que c'est exact?

**M. YAZAN KANO :**

Bien, le prix, c'est sûr que tu vas avoir une économie... on va voir une économie à cause  
3080 de la main-d'œuvre qu'on emploie, mais il y a différents modèles économiques dans les centres  
de tri au Québec. Et c'est sûr que si tu es pour payer des employés et tout, ça fait que tu vas avoir  
un avantage économique.

Mais le ... je m'excuse de l'anglicisme, le challenge, le défi dans le recyclage, ce n'est pas  
3085 plus le coût que la qualité que tu vas pouvoir générer. Donc, la technologie, nous, nous aide à  
traiter un plus gros volume, donc réduire les coûts et avoir quand même une qualité qui est  
acceptable par les producteurs.

3090 **LE COMMISSAIRE :**

Je vous remercie beaucoup.

**M. YAZAN KANO :**

3095                   Merci à vous.

**LE PRÉSIDENT :**

3100                   Dites-moi, juste avant de vous quitter : est-ce que vous, vous avez des centres de transfert également ou vous avez juste des centres de tri?

**M. YAZAN KANO :**

3105                   Au Québec? Bien, on a des transferts de matières...

**LE PRÉSIDENT :**

Non, vous.

3110                   **M. YAZAN KANO :**

... résiduelles. Mais...

**LE PRÉSIDENT :**

3115                   Vous, vous avez des... Oui, allez-y.

**M. YAZAN KANO :**

3120                   Oui. Oui oui, au Québec, on a des centres de transfert de matières résiduelles ou de matières organiques qu'on pourrait transposer pour le recyclage, effectivement. Le défi, dans le recyclage, c'est que les camions... c'est beaucoup moins pesant, donc ça coûte plus cher à la tonne à transporter. Mais c'est quelque chose qu'on fait à l'extérieur du Québec, par exemple.

3125 **LE PRÉSIDENT :**

Vous utilisez l'intelligence artificielle uniquement dans les centres de tri?

3130 **M. YAZAN KANO :**

Dans les centres de tri qu'on utilise l'intelligence artificielle, actuellement, oui.

**LE PRÉSIDENT :**

3135 Merci beaucoup.

**M. YAZAN KANO :**

Merci à vous.

3140

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Normand Gadoury.

3145 **M. NORMAND GADOURY :**

3150 Merci, monsieur Kano, d'avoir mis la table si brillamment. Je dirais que la stabilisation de la chaîne de valeur, c'est un enjeu important. C'est vrai qu'on a vu récemment des exemples où il y a des acteurs qui ont trébuché, si on veut. On parle... On peut penser à Conteneurs Verts qui ramassait beaucoup des plastiques mixtes au Québec et qui a dû faire faillite. Donc, la... on...

3155 Ça a déjà été mentionné, il y a actuellement un chantier de modernisation de la collecte sélective. Ce que ça implique, c'est qu'effectivement, jusqu'à maintenant, il y avait une responsabilité strictement financière de la part des entreprises. Donc, la collecte sélective, oui, est payée à 100 %, mais ça couvre les étapes de collecte, de transport et de tri. Et ça s'arrête là.

Donc, la modernisation va faire en sorte qu'il va y avoir plusieurs changements fondamentaux et on va passer d'un système... ce que moi, j'appelle affectueusement le « système

3160 *pay and pray* », qui décrit actuellement la situation, à un système où les entreprises qui paient pour le système vont avoir pas seulement une responsabilité plus grande, ce que ça implique, c'est une responsabilité opérationnelle.

3165 Ça veut dire des liens directs dans les contrats directement avec les centres de tri, avec les municipalités, parce qu'actuellement, ça passe tout par Recyc-Québec. Ça veut dire donc un accès direct aux informations. Ça veut dire aussi la capacité de mettre en œuvre des critères de performance dans ces ententes-là. Ça veut dire la capacité aussi de les mesurer.

3170 Ça veut dire la capacité de pouvoir rendre des comptes, qu'on a parlé précédemment, de question de transparence. C'est important pour rassurer le public qu'il y a bel et bien du recyclage qui se fait. Parce qu'on a malheureusement entendu des choses qui étaient un peu à l'encontre de la réalité et de tous les efforts qu'on met en vue du recyclage.

3175 Et essentiellement, ce qu'on cherche à faire, c'est de pérenniser le système, de l'optimiser et de faire en sorte qu'on construise de réelles chaînes d'approvisionnement des matières recyclables. Alors, c'est un gros programme. Mais tout ça va se... va pouvoir se mettre en œuvre à partir du moment où on va mettre en place de nouvelles conditions réglementaires qui sont attendues d'ici la fin de l'année.

**LE PRÉSIDENT :**

3180 Monsieur Renaud.

**LE COMMISSAIRE :**

3185 Oui. Monsieur Gadoury, on... monsieur Ménard parlait d'une agence, c'est-à-dire qu'on allait plus loin que le tri. Ce que je comprends dans la modernisation de la collecte sélective, ça va s'arrêter encore au tri?

**M. NORMAND GADOURY :**

3190 Non.

**LE COMMISSAIRE :**

3195 La différence, évidemment, c'est que ... Ah, O.K.

**M. NORMAND GADOURY :**

3200 Non, vous faites erreur, excusez-moi de vous corriger sur ce point-là. Quand on parle d'une responsabilité opérationnelle, on parle de carrément une prise en charge de tout le cycle de vie. Donc, il y a une... Ça ne s'arrête pas au centre de tri.

3205 La propriété de la matière, oui, pourrait s'arrêter là, mais les obligations de reddition de compte vont certainement aller au-delà. Et ça va être important d'avoir accès à l'information, à savoir jusqu'où se rend la matière et... pour être en mesure de rendre des comptes, tant auprès des gouvernements, des entreprises qui sont représentées par l'OGD, que pour le public.

**LE COMMISSAIRE :**

3210 Est-ce que ça implique, monsieur Gadoury, la mise en place d'un système de traçabilité pour être capable de savoir exactement? Parce qu'actuellement, on... évidemment, les recycleurs ont... il y a des recycleurs puis il y a des gens qui revendent, des courtiers. Et là, à ce moment-là, on perd la trace de la matière.

3215 Est-ce qu'avec cette réforme-là ou ce qu'on... on n'a pas vu la réglementation encore, on s'entend, mais avec cette modernisation-là, on... il y a un élément de traçabilité qui va venir s'ajouter?

**M. NORMAND GADOURY :**

3220 Oui. Bien, essentiellement, la traçabilité, c'est un moyen effectivement pour avoir accès à l'information, pour être en mesure d'optimiser la chaîne de valeur. Alors oui, la traçabilité, ça fait partie des... je dirais des conditions qu'on... auxquelles on s'attend pour la modernisation ou la nouvelle configuration de la collecte sélective.

3225

Maintenant, il y a bien des façons de le faire. Il faut bien... je dirais déterminer à quoi ça va servir. Il y a des objectifs, je le mentionnais plus tôt, de reddition de compte. Et ça, le législateur va certainement prévoir son intérêt dans la réglementation. Donc, il va vouloir avoir accès à de l'information. Mais c'est aussi un objectif de la REP.

3230

Pour avoir une responsabilité opérationnelle, il faut aussi avoir les moyens de pouvoir apporter les correctifs, si nécessaires. Et pour ça, ça prend de l'information sur le système. Donc, la traçabilité, oui, sera un moyen pour y parvenir.

3235

J'ajouterais, pour faire le lien avec la première question plus tôt, ce matin, quand on parle de contenus recyclés, la traçabilité peut aussi... ou enfin, devrait être un élément qui permettrait d'amener une certaine conformité, un niveau de confiance dans la... dans des revendications de contenus recyclés.

3240

**LE COMMISSAIRE :**

Et pour finir, monsieur Gadoury, par rapport à l'énoncé, quand on parle de mécanismes de stabilisation, est-ce que vous concevez que ce serait la... qu'une tel... que de tels mécanismes, en tout cas, peu importe ce qui pourrait être, pourraient être la responsabilité de l'OGD qui aurait la... quand on parle de responsabilité élargie des producteurs...

3245

C'est-à-dire que comme vous avez... vous allez avoir une responsabilité qui va toucher tous les aspects, est-ce que cet aspect-là en particulier pourrait être... devrait être dans votre cour, je dis Éco Entreprises Québec, si c'est l'OGD qui va gérer le système?

3250

**M. NORMAND GADOURY :**

Bien, c'est sûr que... Parce qu'on parlait tout à l'heure de la question de mise en marché, oui, ça, ça rentre carrément dans les prérogatives... en tout cas, anticipées de la future REP. Mais pour ce qui est de mécanismes d'ajustement, on l'a vu, il peut y avoir des changements très brusques de marchés ou de conditions.

3255

3260 Et il est difficile de prévoir toutes les... ce qui serait nécessaire dans le futur pour assurer une stabilité des conditions de marché. C'est possible que le gouvernement doive être... doive contribuer à certains moments pour...

3265 Mais pour ce qui est de la mise en marché puis de s'assurer que les conditions soient en place pour que... pour stabiliser le marché puis avoir des... comme je le mentionnais, des bonnes conditions de performance puis de bien arrimer les besoins des conditionneurs, recycleurs, avec ce qui pourra être fourni par les centres de tri, c'est clair que ça rentre dans les... la responsabilité de la... du futur OGD.

**LE COMMISSAIRE :**

3270 Je vous remercie beaucoup.

**LE PRÉSIDENT :**

3275 Merci, monsieur Gadoury.

Madame Christine Duchaine.

**Mme CHRISTINE DUCHAINE :**

3280 Alors, bonjour. Je vais continuer un petit peu sur la lancée de mon premier commentaire avec la première question, mais en le cadrant vraiment dans le contexte que vous avez suggéré. Effectivement, on a vu plusieurs problématiques avec des centres de tri et de conditionnement au niveau financier. Mais ça revient un petit peu à ce que je vous ai mentionné, tout d'abord.

3285 Ça fait que je vais essayer de vous l'expliquer un petit peu plus en lien avec cette question-là. D'après moi, ce n'est pas... la solution n'est pas une question de former une autre agence pour encadrer ça. Étant avocate, je pense que les changements législatifs et réglementaires peuvent suffire. Alors, excusez-moi, mon... ma déformation professionnelle.

3290 L'explication qu'on vient de vous donner sur la collecte sélective est intéressante, mais elle ne peut pas être transposée au niveau des déchets de CRD qui vivent une réalité

complètement différente. Dans les CRD, les centres de tri doivent s'approvisionner au niveau des... doivent obtenir les matières à trier, dans un premier temps, puis doivent trouver des débouchés. Il n'y a pas de réglementation qui encadre ça.

3295

Donc, les difficultés économiques viennent généralement du fait que le plafond que ces institutions-là peuvent... ces entreprises-là peuvent charger va être le plus bas... leur compétiteur le plus bas qui, généralement, est le centre... le site d'enfouissement. Donc malheureusement, l'absence de réglementation, l'absence d'obligation de tri préalable fait en sorte que pour le donneur d'ouvrage, il a l'option entre payer un certain prix pour trier les matières ou l'envoyer à l'élimination.

3300

Et si le tri coûte plus cher, je veux dire, souvent, par le truchement notamment du plus bas soumissionnaire, ça va se retrouver à l'élimination. Je pense que si on veut trouver une façon pour ménager un espace pour que nos centres de tri puissent être rentables, il faut qu'on brise cette interdépendance-là puis il faut qu'on fasse en sorte que l'élimination devienne l'aboutissement, une fois que l'exercice de tri est fait, et non pas une option parmi tant d'autres.

3305

Et si on fait ça, donc je reviens à mon exemple, si on oblige le tri, et ça, ça peut se faire de façon réglementaire, donc si on oblige les grands donneurs d'ouvrage, les municipalités à envoyer leurs matières dans un centre de tri avant de pouvoir l'envoyer à l'élimination, nécessairement, on vient de régler une grande partie du problème, pas tout, mais une grande partie du problème.

3310

Le législateur l'a fait au niveau des sols contaminés en imposant le traitement préalable avant de pouvoir enfouir des sols contaminés. On peut faire exactement la même chose au niveau des matières résiduelles par une simple modification législative ou réglementaire. Et en faisant ça, comprenez que là, à ce moment-là, les centres de tri, leur compétiteur va devenir les autres centres de tri.

3315

Et ils vont pouvoir... bien, charger les prix qui vont être en fonction de leur réalité, qui est bien différente de celle d'un lieu d'enfouissement sanitaire. Et ils vont pouvoir charger le vrai tarif que coûte la manipulation, le tri et le conditionnement des matières. Ça fait que d'après moi, ça, c'est la première chose.

3320

3325 La deuxième chose, vous l'avez entendue de plusieurs, je vous l'avais annoncée un peu. Mais il y a vraiment des délais d'autorisation pour pouvoir trouver des débouchés. C'est une réalité. Monsieur Renaud, vous avez posé la question à certaines... à quelqu'un d'autre avant, en disant : Est-ce que ça arrive souvent?

3330 Je peux vous le dire, moi, je vais parler de ma pratique à moi où j'accompagne des entrepreneurs qui font des demandes pour des technologies innovantes, pour mettre en place des nouveaux débouchés, c'est excessivement difficile.

3335 Et la réalité du marché fait en sorte que lorsqu'on a quelqu'un qui est capable d'avoir accès à la matière et de trouver, par exemple... mettons dans l'exemple du verre, de trouver quelqu'un qui va lui amener du verre à trier et de trouver quelqu'un qui est prêt à valoriser le verre une fois conditionné, je veux dire, le ministère va exiger un délai énorme pour obtenir l'autorisation pour juste tester la technologie avant de pouvoir la déployer correctement.

3340 Souvent, le donneur, celui qui transmet le verre, ne sera plus disponible six mois après ou il va avoir trouvé, un peu comme on l'a déjà dit, un autre débouché. Souvent, le preneur du produit va avoir trouvé un autre débouché et va... il n'attendra pas un an et demi avant de recevoir le verre à valoriser.

3345 Et l'entreprise qui fait de la recherche et développement pour trouver la technologie innovante va souvent se décourager puis va arrêter d'investir parce que, je veux dire, il y a trop d'incertitudes et il y a trop de délais. Puis on perd le financement puis on perd l'approvisionnement puis on perd le débouché.

3350 Donc, j'ai vu malheureusement, moi... Malheureusement, je suis tenue par le secret professionnel pour plusieurs de ces exemples-là, mais prenez ma parole au vol, j'ai vu plusieurs projets qui sont mort dans l'œuf parce que le délai d'obtention de l'autorisation pour pouvoir valider la technologie ou pouvoir l'utiliser chez le débouché a été trop long.

3355 Et la fenêtre économique qui s'ouvrait pour pouvoir le mettre en place et le déployer s'est refermée avant qu'on puisse obtenir l'autorisation. Donc, nécessairement, il faut trouver une solution à ça. C'est une réalité qui est malheureusement trop fréquente. Ça fait que moi, je vous

suggère un tri... une obligation de tri préalable, de trouver une façon d'améliorer les délais pour mettre en place des technologies innovantes et trouver des débouchés.

3360

Et le dernier point, c'est une reddition de compte. On parle de traçabilité puis tout ça, mais je veux dire, je vais vous donner un exemple, si une ville fait un appel d'offres pour la valorisation de ses CRD, elle va donner le contrat au plus bas soumissionnaire, qui va charger un montant à la tonne pour pouvoir valoriser les CRD. Mais il n'y a pas de reddition de compte, après.

3365

Donc, dans la mesure où la filière enfouissement est encore disponible, je veux dire, l'entreprise qui obtient le contrat peut très bien ne pas procéder au tri et au conditionnement des matières et simplement les envoyer à l'enfouissement.

3370

Moi, d'après moi, il faut absolument s'assurer que cette opportunité-là n'existe pas et... de sorte que les gens qui vont soumissionner aux appels d'offres vont nécessairement soumissionner en tenant compte du vrai coût pour le tri et le conditionnement des matières.

3375

Ça fait que je veux dire, c'est vraiment... ce sont vraiment des impératifs qui sont sur deux fronts, les impératifs au niveau de l'obtention des autorisations puis l'encadrement réglementaire, et un impératif au niveau économique qui va faire en sorte que lorsque tout ça sera en place, bien, nos centres de tri vont réussir à... ils vont réussir à faire l'argent qu'ils ont le droit de faire pour offrir les services qu'ils offrent.

3380

Et il n'y aura probablement plus les exemples de faillite qu'on a vécus par le passé.

**LE PRÉSIDENT :**

3385

C'est limpide, madame, je voulais juste vérifier une chose : concernant les délais, tout à l'heure, quelqu'un nous parlait de plusieurs mois. Vous, vous avez été jusqu'à dire un an et demi. Est-ce qu'il est fréquent...

**Mme CHRISTINE DUCHAINE :**

3390

Ah, parfois beaucoup plus.

**LE PRÉSIDENT :**

Excusez-moi?

3395

**Mme CHRISTINE DUCHAINE :**

Je disais parfois beaucoup plus.

3400

**LE PRÉSIDENT :**

Plus qu'un an et demi?

3405

**Mme CHRISTINE DUCHAINE :**

Ah oui. Je vous dirais que 18 mois, c'est un délai court pour... Ce que je dis tout le temps, monsieur Zayed, c'est que c'est facile d'obtenir une autorisation pour, par exemple, un dépoussiéreur quand il y en a 2 500 autres qui sont installés partout au Québec.

3410

Mais si vous arrivez avec quelque chose de nouveau, il faut se lever de bonne heure. Puis 18 mois, c'est un très bon délai pour obtenir une autorisation. Je vous dirais que c'est... ça tourne plus aux alentours du deux à trois ans, dans mon expérience.

3415

**LE PRÉSIDENT :**

Merci.

**LE COMMISSAIRE :**

3420

Madame Duchaine, juste une petite question. Bon. Je pense que le ministère a dans ses cartons le projet de mettre l'obligation de passer par des centres de tri, CRD, tout ce qui va sortir des chantiers.

3425

La question que je me pose, moi, c'est : est-ce qu'actuellement, on a la capacité suffisante en termes de centres de tri dans toutes les régions du Québec? Ou si ça va demander l'installation

de nouveaux centres de tri ou une expansion des centres de tri qui sont peut-être plus petits actuellement?

**Mme CHRISTINE DUCHAINE :**

3430

Je ne... écoutez, je suis... Moi, je suis avocate. Ça fait que je vais me... je vais parler au nom du conseil d'administration du 3R MCDQ. Je n'ai pas de chiffres. Je pourrais certainement faire la vérification, monsieur Renaud, et vous les transmettre après avoir validé. Mais je n'ai jamais entendu de la part des membres du 3R MCDQ quelque préoccupation que ce soit sur la capacité de traitement des matières à trier.

3435

La problématique, elle n'est pas là. La problématique, elle un petit peu comme on le disait pour la matière organique, elle est au niveau des débouchés. Je veux dire, donc... Je veux dire, une fois qu'on reçoit la matière, qu'on la trie, qu'on la conditionne, il faut l'entreposer jusqu'à tant qu'on trouve un preneur.

3440

Et malheureusement, étant donné que c'était... c'est très intimement imbriqué avec la loi du marché, il y a des moments où on écoule facilement certaines matières, puis d'autres moments où on ne peut... on n'a plus de preneurs et les matières s'accumulent. Donc, si on réussit à trouver une façon d'améliorer la fenêtre débouchés, je ne pense pas que ce soit une problématique de capacité de traitement au niveau des centres de tri.

3445

**LE COMMISSAIRE :**

3450

Je vous remercie beaucoup.

**Mme CHRISTINE DUCHAINE :**

Merci.

3455

**LE PRÉSIDENT :**

Merci à vous, madame.

3460 Monsieur Nicolas Chevalier.

**M. NICOLAS CHEVALIER :**

3465 Oui, re-bonjour. Oui. Bien, au Québec, on a investi beaucoup d'argent dans les centres de tri. Puis c'est certain que l'intelligence artificielle a aidé à avoir peut-être des meilleures matières qui sortent des centres de tri. Mais pourtant, on a encore des recycleurs, au Québec, qui ne sont pas capables de s'approvisionner localement.

3470 Donc, on pense aux verriers qui ne sont pas capables d'utiliser le verre de la collecte sélective. Ou encore, dernièrement, il y avait un producteur de plastiques souples qui voulait intégrer du contenu recyclé dans ses plastiques puis il n'était pas capable de s'approvisionner au Québec. Donc, il a été obligé d'avoir lui-même... de s'acheter lui-même des appareils pour faire du surtri pour pouvoir mener à bien sa mission de contenu recyclé dans ses produits.

3475 Donc, peut-être que la solution n'est pas d'investir massivement dans les centres de tri. Oui, il va falloir le faire, mais peut-être aussi qu'il faut regarder : est-ce qu'on peut le faire en amont? Donc, s'assurer qu'il y ait un tri à la source pour certaines matières et peut-être avoir un contrôle, un encadrement des matières qui sont mises sur le marché.

3480 C'est sûr que la consigne est une des solutions, ça va permettre d'avoir un tri à la source, d'avoir des matières qui sont moins contaminées, qui vont pouvoir être recyclées, mais ce n'est pas la seule solution.

3485 Si je prends un emballage qui est complexe, qui est fait de plusieurs matières, je pense à une bouteille de plastique avec une étiquette sur la bouteille qui est fait dans un plastique différent puis un bouchon qui est fait dans un autre plastique, bien, j'ai beau le trier à la source, je ne réussirai peut-être pas à la recycler ou à avoir un débouché de recyclage à valeur ajoutée.

3490 Donc, il faudrait clairement regarder pour s'assurer que ce qui est mis en marché puisse être recyclé au Québec ou près du Québec. Donc, c'est mon point.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, monsieur Chevalier.

3495

Monsieur Simon Naylor.

**M. SIMON NAYLOR :**

3500

Oui. Alors là, je vais vous parler de... répondre à votre question en tant qu'entrepreneur. En tant qu'entrepreneurs, nous, on est aux prises avec une confrontation entre une vision plus étatique de la gestion des matières résiduelles puis une vision décentralisée vers les entreprises privées pour exécuter la gestion des matières résiduelles.

3505

Les donneurs d'ordre étant toujours publics, donc les villes, les MRC, les régies donnent les mandats et elles se... les donnent à des institutions publiques ou elles les donnent à l'entreprise privée. Donc, sous l'angle de... d'abord la prévisibilité des décisions publiques, la durée des mandats et la qualité de la formule d'affaires, je... mon commentaire va s'organiser autour de ces trois points là.

3510

Prévisibilité des décisions des donneurs d'ordre. Par exemple, une ville, si elle a l'intention, d'une manière ou d'une autre, de donner un mandat de triage ou de mise en marché de triage, éventuellement de collecte des matières recyclables à une... de s'investir elle-même, de s'acheter sa flotte de camions, de s'investir elle-même dans une usine, tout ça, quel entrepreneur va vouloir investir pour moderniser puis avoir un centre de tri qui est *high-tech*, qui répond aux besoins du marché aujourd'hui? Pas vraiment.

3515

Et ça rejoint un peu les points de Yazan Kano puis de maître aussi ... j'ai oublié son nom... Duchaine, excusez, qui vont dans le sens de la technologie aide vraiment à produire un triage de qualité et puis les... l'argent est disponible aux entrepreneurs privés, on peut le faire. C'est juste que ça nous prend une prévisibilité d'avance avec nos clients des entreprises privées, c'est difficile de discuter avec eux dans le cadre des mécaniques d'appels d'offres public.

3520

En général, en plus, la durée des contrats, ça m'amène sur mon autre point de la durée intimement liée, est de trois à cinq ans, jamais plus que cinq ans. On ne peut pas investir dans des

3525

contrats... dans des usines tant d'argent que ça si on doit l'amortir par prudence sur un mandat de trois à cinq ans, c'est très limitant pour les entrepreneurs privés. Excusez, là, il y a un incendie dans mon quartier.

3530            Ensuite de ça, donc la durée des mandats, franchement, c'est un... c'est comme quelque chose de crucial. Imaginez si un entrepreneur privé obtient un mandat de 20 ans avec la communauté dans laquelle il a construit son usine, là, il va pouvoir mettre la technologie *up to date* puis être équipé en conséquence de faire une belle matière puis pour faire une belle mise en marché subséquente.

3535            Mon troisième point, qui est la qualité de la formule d'affaires, on... vous pourriez noter ça comme le... qu'est-ce qui est demandé sur le bordereau de prix? Bien ça, c'est... J'ai un exemple bien simple à vous dire. Par exemple, on demande aux centres de tri de faire deux métiers, en fait. On leur demande de nettoyer puis de trier ce qu'ils reçoivent tout pêle-mêle dans un camion puis on leur demande ensuite de mettre en marché ça dans des marchés alternatifs, des marchés qui vont consommer ces matières-là comme matières de remplacement pour fabriquer des choses.

3540            C'est deux métiers. Des fois, on leur demande même un troisième métier qui va être de collecter tout ça puis de l'amener au centre de tri. Donc, mettre les bons prix dans les bons items sur un bordereau de prix, ça change tout. Imaginez, par exemple, que pour un centre de tri soit obligé de mettre le prix du triage et du nettoyage, du conditionnement des matières dans son bordereau de prix puis qu'à la suite de ça, le prix... le coût, par exemple, ou le revenu associé à la mise en marché ou à la venté, à la disposition des produits qu'il a triés soit sous une autre formule d'affaires avec son client, la municipalité, par exemple, une formule sous un partage du bénéfice.

3545            C'est deux métiers. Des fois, on leur demande même un troisième métier qui va être de collecter tout ça puis de l'amener au centre de tri. Donc, mettre les bons prix dans les bons items sur un bordereau de prix, ça change tout. Imaginez, par exemple, que pour un centre de tri soit obligé de mettre le prix du triage et du nettoyage, du conditionnement des matières dans son bordereau de prix puis qu'à la suite de ça, le prix... le coût, par exemple, ou le revenu associé à la mise en marché ou à la venté, à la disposition des produits qu'il a triés soit sous une autre formule d'affaires avec son client, la municipalité, par exemple, une formule sous un partage du bénéfice.

3550            Donc, d'une part, on a le centre de tri qui va facturer le vrai prix que ça coûte pour tout nettoyer... je dis, par... un chiffre en l'air, je ne sais pas si c'est ça, le prix, mais mettons, 100 dollars la tonne, que ça coûte pour tout nettoyer ça et s'il arrive à... et il partage à un ratio de... disons 50-50, les bénéfices d'une mise en marché.

3555            Alors, quand le marché du plastique va bien, bon, alors on se partage entre l'entrepreneur privé et la communauté les revenus associés à la vente du plastique; quand le marché va moins bien, on se partage... on éponge donc le non-profit. Par contre, on a couvert nos dépenses de tri.

3560           Donc, ça pourrait éviter d'accumuler des déficits dans les entreprises qui, dans le fond, *blendent*, si je peux le dire en anglais, le prix du nettoyage et du triage avec l'escompte qu'on pense obtenir sur les marchés ou la valeur qu'on pense obtenir sur le marché, on *blende* tout ça dans un prix généralisé puis on soumet ça à la communauté.

3565           Puis après ça, on est obligé de vivre avec les conséquences d'un marché qu'on ne contrôle pas. Un marché qui a... qui est contrôlé par l'offre et la... l'économie en général, les lois, l'économie internationale, donc toutes sortes de choses au-dessus de nous. Donc, c'est... Ça, c'est des solutions simples avant une mise en structure, disons, d'une autre structure étatique qui viendrait légiférer encore dans notre domaine.

3570           Vous voyez que mon jupon d'entrepreneur dépasse, n'est-ce pas, dans mes propos? Mais je l'admets. Et je pense que tout simplement changer puis bonifier la formule d'affaires entre les donneurs d'ouvrage et les entrepreneurs qui réalisent la job serait une manière simple et peu coûteuse d'arriver à augmenter... à diminuer le risque puis à augmenter la qualité des services livrés par nous, les entrepreneurs à la communauté.

3575

**LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, monsieur Naylor.

3580

Alors, nous allons procéder au vote avant la suspension pour l'heure du repas, monsieur Perreault.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

3585

Oui. Donc, pour l'énoncé 3 :

3590

« *Des mécanismes de stabilisation des filières du tri, du conditionnement et du recyclage face aux crises et cycles du marché devraient être mis en place pour soutenir et éviter les faillites d'acteurs structurels.* »

Le vote est ouvert. Bon. Ça semble arrêter à 23 votes... 24 maintenant. « *Totalement d'accord* », 67; « *plus ou moins* », 13; « *plus ou moins en désaccord* », 21.

**LE PRÉSIDENT :**

3595

Merci, monsieur Perreault.

Donc, nous arrêtons pour le moment. Nous allons reprendre nos travaux à 14 h 00. Bon appétit tout le monde.

3600

---

PAUSE DE QUELQUES MINUTES  
REPRISE DE LA SÉANCE

3605

---

ÉNONCÉ 4

---

**LE PRÉSIDENT :**

3610

Mesdames et messieurs, bon après-midi. Nous poursuivons immédiatement avec le quatrième énoncé.

Monsieur Perreault, voulez-vous le présenter sur l'écran?

3615

**M. JONATHAN PERREault :**

3620

Oui. Alors, voilà : Dans le contexte où chaque année, les Canadiens jettent trois millions de tonnes de déchets de plastique. Seulement 9 % de ces déchets sont recyclés, ce qui signifie que la grande majorité se retrouvent dans des sites d'enfouissement et qu'environ 29 000 tonnes de plastiques finissent dans notre environnement naturel. Vous avez la source au besoin. L'énoncé pour discussion :

3625

*« La majorité du plastique que les citoyens mettent dans leur bac bleu ne sera pas recyclé. »*

**LE PRÉSIDENT :**

Merci. Ouvert pour discussion.

3630

Monsieur Karel Ménard.

**M. KAREL MÉNARD :**

3635

Oui. Bonjour, bon après-midi. En fait, il y a deux réponses à ça. La première, c'est : on ne le sait pas parce qu'il n'y a pas de traçabilité sur les matières recyclables de la collecte sélective municipale. La deuxième réponse, c'est : très certainement non, effectivement, le plastique sera effectivement recyclé.

3640

L'étude canadienne, en fait, c'est pour l'ensemble des plastiques généraux au Canada. Ma chemise est faite de plastique, tout est fait de plastique. Et malheureusement, ce n'est pas recyclé, bien que ça puisse être recyclable éventuellement. Il y a une fausse perception de la part des gens parce qu'il y a eu beaucoup de désinformation concernant la collecte sélective. Et la crise du recyclage n'a pas aidé.

3645

Et le fait qu'il n'y ait pas de traçabilité non plus, que les citoyens n'ont pas de réponses, ça n'a pas aidé non plus à cette confiance-là. Et je pense que c'est... le mot « confiance » est excessivement important (coupure sonore) d'avoir des ...

3650

**LE PRÉSIDENT :**

Excusez-moi, monsieur Ménard, je n'ai pas compris la fin, il y a eu des interférences.

**M. KAREL MÉNARD :**

3655

Oui. Non, c'est ça. Le mot « confiance » est extrêmement important parce que beaucoup de gens pensent que ce qu'ils mettent dans le bac de récupération ne sera pas recyclé parce qu'il y a de très mauvaises communications et souvent de... des communications qui n'existent pas, dû au fait qu'il n'y ait pas de traçabilité et que c'est très dur à savoir.

3660

3665

Moi, ça fait 25 ans que je travaille dans les matières résiduelles et je n'ai pas encore nécessairement toutes les réponses au niveau de la destination des matières recyclables de la collecte sélective. Alors, je peux comprendre un citoyen qui voit, par exemple, un camion de poubelle mettre des bacs de récupération dans son chargement en arrière, ça peut créer un certain émoi.

3670

Mais la majorité des plastiques qu'on met dans le bac de récupération au Québec serait effectivement recyclé. Donc, le problème, c'est comme j'ai dit, la traçabilité. Et deuxièmement, il faut s'assurer que les plastiques qu'on met dans le bac puissent être recyclés ou traités par les centres de tri, et ensuite, par des recycleurs.

3675

Il y a beaucoup de plastiques émergents, des plastiques comme numéro 6 qu'on n'a pas encore... pour lesquels on n'a pas encore trouvé de solution, les polystyrènes. Donc ça, ça serait aussi à régler si on veut que les citoyens reprennent confiance dans leur système de récupération qui est extrêmement important.

3680

Et il ne faut pas oublier que les citoyens, c'est la clé de voûte, hein, de tout programme de récupération, quelle que soit la matière. C'est-à-dire que si le citoyen ne participe pas, il n'y a aucun programme de récupération qui peut fonctionner ou qui aura des bons résultats. Et ça, on l'oublie trop souvent, malheureusement.

**LE PRÉSIDENT :**

3685

Merci. Merci, monsieur Ménard.

Donc, monsieur Normand Gaboury... Gadoury, pardon.

**M. NORMAND GADOURY :**

3690

Bien d'abord, merci, monsieur Ménard, d'avoir déjà complété une bonne partie de la réponse que je voulais donner. Non, effectivement, les chiffres qui sont présentés ici ne sont pas exacts, je dirais, de la réalité des résultats qu'on a au Québec. On peut considérer qu'il y a grosso modo 200 000 tonnes de plastiques qui sont générées dans... et qui seraient récupérables par la collecte sélective. On en récupère grosso modo 80 000 tonnes.

3695                   Donc, il y a un enjeu d'abord de récupération, de collecte. Et ensuite, il y a plus de 50 %  
de la matière, en général, qui est amenée à des fins de recyclage. Le niveau de performance est  
variable selon les plastiques. Effectivement, on traite avec un tri positif le PET numéro 1 et le HDPE  
numéro 2, c'est les deux plastiques qui sont... ont des taux de récupération et de tri qui sont très  
élevés.

3700                   Pour les autres plastiques qui sont triés en négatif, eux, ils sont mis le plus souvent  
ensemble et envoyés à des conditionneurs. Et essentiellement, la valeur de ces ballots est  
conférée par le numéro 5, le polypropylène, qui a une très bonne valeur sur le marché. Donc oui,  
effectivement, il y a des enjeux pour certains plastiques.

3705                   Le PVC numéro 3, ça, c'est un enjeu. Il y a peu de conditionneurs qui le veulent, il n'y a  
pas de solution de recyclage, à moins d'en trouver un gisement de PVC uniquement et ce qui n'est  
pas le cas dans (coupure sonore) Et il y a effectivement des enjeux...

3710                   **LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Gadoury... Monsieur Gadoury?

**M. NORMAND GADOURY :**

3715                   ... avec des plastiques émergents, avec les... notamment les (coupure sonore) des enjeux  
de communication. Oui?

**LE PRÉSIDENT :**

3720                   Oui. C'est ça, nous avons un peu de difficulté. Je pense qu'il y a un décalage important,  
ce qui m'empêche de bien comprendre ce que vous nous dites. Peut-être que la situation est  
réglée. Voulez-vous recommencer ce que vous avez dit là, à peu près pour la dernière minute?

3725                   **M. JONATHAN PERREAULT :**

Monsieur Zayed?

**M. NORMAND GADOURY :**

3730

Pour la dernière minute?

**LE PRÉSIDENT :**

3735

Oui.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Pour monsieur Gadoury, peut-être fermer la caméra, ça aiderait à ce que...

3740

**M. NORMAND GADOURY :**

Oui, d'accord.

3745

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Merci.

**M. NORMAND GADOURY :**

3750

Ça va augmenter la bande passante.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

3755

Voilà.

**M. NORMAND GADOURY :**

Donc, je ne sais pas si... peut-être quand j'ai parlé de PVC...

3760

**LE PRÉSIDENT :**

Vous étiez rendu au... Oui, vous étiez rendu au PV3 avec des problèmes.

3765 **M. NORMAND GADOURY :**

3770 Oui. Enfin, le PVC a des enjeux de débouchés, effectivement, et puis vient contaminer les ballots de plastiques mélangés. Un des enjeux aussi, c'est la... c'est lié aux... on l'a dit, aux plastiques émergents. Les plastiques dits compostables ne sont pas... n'ont pas de débouchés pour l'instant. Donc ça, c'est... on vient de publier un rapport à cet effet-là, à l'effet qu'il y a un enjeu lié à ces plastiques qui rentrent dans la catégorie numéro 7.

3775 Donc, tout ça, en résumé, pour dire que le taux de recyclage est effectivement plus élevé que ce qui a été énoncé ici. Et j'appuie ce que monsieur Ménard a dit précédemment, il y a un enjeu d'accès à l'information qui nous permettrait à la fois de bien déterminer où on peut agir pour augmenter les taux de récupération et de tri et de recyclage.

3780 Et en même temps, il y a beaucoup de... on manque d'information sur la traçabilité non seulement des plastiques dans la collection sélective, mais aussi dans les ICI.

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Renaud.

3785 **LE COMMISSAIRE :**

3790 Monsieur Gadoury, la responsabilité élargie des producteurs, ce que je comprenais de... c'est que ça produit un incitatif pour les producteurs d'arrêter d'utiliser des plastiques qui sont plus difficilement recyclables ou qui ne sont pas recyclables. Est-ce que de... parce que là, la... Ça fait quand même quelques années que c'est... que ça a été mis en place.

Est-ce qu'il y a une diminution de ces plastiques-là qui sont plus problématiques? Est-ce que vous avez constaté qu'avec la responsabilité élargie, les coûts qui sont facturés aux producteurs ont eu un impact sur le choix de matières pour les emballages?

3795 **M. NORMAND GADOURY :**

Bon. Je veux juste clarifier un aspect. C'est que oui, effectivement, il y a une responsabilité élargie des producteurs qui est en place au Québec depuis une quinzaine d'années. Mais comme je le disais précédemment, avec une capacité d'intervention très limitée. C'est strictement une  
3800 responsabilité financière, à l'heure actuelle.

Le seul outil qu'on a, c'est un tarif, donc on charge à la tonne utilisée dans les contenants, emballages, imprimés et journaux. Et donc, on... Et une des choses qu'on fait, au Québec, qui est particulière au Québec, je dirais qu'en Amérique du Nord, on est les seuls à le faire, c'est de faire  
3805 de l'éco-modulation du tarif. Donc ça, c'est ce qu'on a pu faire jusqu'à maintenant.

La responsabilité élargie puis la modernisation dont on parle va donner des leviers beaucoup plus grands pour être capables d'intervenir à la fois en amont, donc auprès des concepteurs d'emballages avec des notions de recyclabilité, par exemple, donc... et ce qu'on fait déjà depuis une dizaine d'années, de travailler au niveau de l'éco-conception.  
3810

Donc ça, c'est quelque chose qu'on a mis en place chez Éco Entreprises Québec et qui nous distingue des autres programmes de REP au Canada puis même, je dirais dans le monde, et qu'on veut continuer à accentuer. Donc, le message actuellement, c'est qu'on a été capable de  
3815 mettre en place certaines modalités, mais avec la modernisation, on va accentuer ces efforts-là pour s'assurer que les plastiques utilisés soient recyclables, et donc, de travailler avec les concepteurs d'emballages pour ceux qui sont situés dans notre juridiction.

Parce qu'il faut aussi prendre en compte qu'il y a beaucoup d'emballages qui sont utilisés pour acheminer aux consommateurs des produits, ici au Québec, qui ne sont pas ni conçus ni produits au Québec ou au Canada. Donc ça, c'est quand même un enjeu.  
3820

Donc, on a une capacité d'intervention qui est... Il faut être réaliste sur notre capacité d'influencer la conception des emballages. Mais ça fait partie des outils qu'on va avoir à notre disposition et qui vont être renforcés par les dispositions de la modernisation.  
3825

**LE COMMISSAIRE :**

3830 Monsieur Gadoury, est-ce que vous pensez qu'avec la responsabilité élargie... la modernisation de la collecte sélective, je devrais dire, on va pouvoir atteindre des résultats qui vont faire qu'on n'aura pas... on ne sera pas obligé d'aller vers une réglementation qui bannirait certains types de plastique? Ou est-ce que la modernisation, ça va être suffisant pour améliorer de façon significative?

3835 **M. NORMAND GADOURY :**

Bien, une des choses qui... à laquelle il faut faire attention, puis on voit malheureusement ça apparaître, des initiatives qu'on pourrait dire malheureuses, actuellement, des initiatives de certaines municipalités de bannir certains produits ou plastiques à usage unique.

3840 Ce qui est important, s'il y a bannissement, nous, on... je vous dirais qu'on ne pense pas qu'il y ait de nécessité de bannir, en tout cas, à part dans des cas très très limités. Je mentionnais le PVC, c'est probablement le candidat qui serait peut-être l'exception qui confirmerait la règle. Mais il y a une chose qui est certaine, c'est que la modernisation va nous donner l'occasion d'agir de façon beaucoup plus concertée et coordonnée.

3845 Et je dirais que si vous m'en donnez l'occasion, ce ne serait pas vraiment opportun actuellement d'y aller avec des initiatives désordonnées, comme on le voit présentement dans certaines municipalités.

3850

**LE COMMISSAIRE :**

3855 Dans un des ateliers, la... je vais dire la semaine dernière, le temps passe, c'était peut-être cette semaine, on a discuté d'une approche réglementaire qui portait sur l'affichage, sur le... que les emballages ou les produits en plastique soient clairement identifiés pour le consommateur, pour qu'il puisse voir la recyclabilité, si on veut, du plastique qui est utilisé.

J'aimerais ça avoir votre opinion, chez Éco Entreprises Québec, par rapport à une telle mesure qui aurait... Évidemment, quand les citoyens voient un emballage sur lequel il y a une

3860 indication que ce n'est pas recyclable, ça a sûrement une influence sur son comportement. Est-ce que c'est des avenues qui devraient être envisagées, à votre avis?

**M. NORMAND GADOURY :**

3865 C'est... En fait, c'est une excellente question. Et c'est effectivement une avenue d'intervention. Je le mentionnais peut-être un peu plus tôt, les enjeux liés à la collecte sélective puis à l'ensemble de la chaîne de valeur, il n'y a pas un endroit, il n'y a pas une poudre magique qu'on peut utiliser où on dirait : Bon, on applique ça à un endroit puis tout va être réglé.

3870 Et la question des indications de tri ou les indications qu'on fournit aux citoyens sur les emballages, c'est une avenue qui est très très prometteuse pour être... pour à la fois donner l'information sur ce qui est recyclable ou pas et aussi comment préparer la matière pour la mettre dans le bac.

3875 Dans certains cas, on peut se servir de telles indications pour rappeler de séparer, par exemple, l'enveloppe de plastique dans une boîte de céréales, donc ça ne doit pas rester dans la boîte de carton, ça va faciliter le travail au niveau du centre de tri. Ça, c'est des exemples où on va pouvoir utiliser ça pour communiquer aux citoyens et l'amener à poser de meilleurs gestes, de... et de diminuer la portion de contamination aussi, de mettre des... parce que c'est un enjeu important dans la collecte sélective, de... les matières qui ne devraient pas y être.

3880 Maintenant, la... c'est lié aussi... Les indications de tri reliées à la recyclabilité, c'est lié évidemment à ce que... je ne voudrais pas trop m'étendre ici pour expliquer ce qu'est la recyclabilité, mais essentiellement, si je la résume, c'est pour qu'un emballage soit vraiment recyclable, il faut qu'on puisse le collecter, il faut qu'il puisse être trié, et ensuite, être recyclé.

3890 Et la modernisation, ce que ça va nous permettre de faire, c'est d'aller accéder à de l'information sur ce qui se passe dans la chaîne de valeur et faire remonter cette information auprès des concepteurs d'emballages. Mais aussi, comme vous le soulignez, auprès des citoyens pour leur fournir de bonnes informations, à savoir quoi mettre dans le bac et comment le mettre dans le bac.

**LE COMMISSAIRE :**

3895 Monsieur Gadoury, actuellement, est-ce que... On parlait des plastiques numéro 1, numéro 2, qui sont les deux plastiques qui sont plus recyclables. Actuellement, quelqu'un qui est un producteur, a un... une entreprise, par exemple, qui utilise du plastique, est-ce que dans le cas des plastiques numéro 1, numéro 2, est-ce que c'est plus rentable pour lui de s'approvisionner avec du recyclé ou de s'approvisionner avec du matériel neuf?

3900 Autrement dit, il y a-tu... le produit recyclé dans les plastiques 1 et 2 qui sont bien triés, est-ce qu'il est compétitif par rapport au neuf?

**M. NORMAND GADOURY :**

3905 De façon générale... Bien, les marchés évoluent rapidement. Dans les derniers mois, on a vu une remontée des prix des matières recyclables. Donc, je dirais que les... ceux qui gèrent des centres de tri, comme monsieur Bouffard, monsieur Colubriale ou monsieur Kano, ici à la rencontre, peuvent en témoigner. Ils respirent déjà un petit peu mieux parce qu'il y a des acheteurs qui sont prêts à payer des prix plus élevés pour ces matières.

3910 Donc, actuellement, il y a eu une remontée du prix de la résine recyclée. Mais habituellement, et je l'ai mentionné un peu plus tôt, ce matin, il y a eu une augmentation des capacités de production de la résine vierge en Amérique du Nord. On... Essentiellement, on produit des plastiques à partir de gaz naturel comme avec l'exploitation des gaz de schiste, on s'est retrouvé avec énormément de capacité en Amérique du Nord et les prix de la résine vierge ont chuté.

3920 Donc, actuellement, c'est beaucoup plus avantageux... En fait, dans les dernières années, c'était beaucoup plus avantageux d'utiliser de la résine vierge, étant donné ses caractéristiques techniques et son prix. Maintenant, il y a une demande qui est quand même de plus en plus forte pour de la matière recyclable et... Est-ce que c'est plus avantageux d'utiliser de la matière recyclable?

3925 Bien, je pense qu'il y a certains producteurs qui ont pris ces engagements de communiquer là-dessus à leurs clients qu'ils veulent utiliser de la résine recyclée, ils veulent faire

partie de la solution, et non du problème. Des entreprises comme celles qui font partie du Groupe d'action plastiques circulaires se sont mobilisées, ont... se sont commises à utiliser de la résine recyclée dans leurs produits, dans leurs contenants et emballages, et se sont mobilisées aussi pour explorer différentes solutions.

3930

Donc ça, c'est... Je pense que c'est à noter, le... ce qu'on appelle le GAPC. Et il y a un rapport qui a été commandé à un groupe de consultants avec l'appui d'Environnement et Changement climatique Canada. Donc, on... Il y a des entreprises qui cherchent des solutions. Alors, est-ce que c'est plus avantageux? Ça demeure plus compliqué, utiliser de la résine recyclée, c'est quand même assez coûteux.

3935

Mais il y a des entreprises qui font le... qui prennent l'engagement d'aller dans cette direction-là et c'est à saluer. Et on est convaincu qu'on va en voir plus en plus. Le Pacte canadien sur les plastiques regroupe un grand nombre d'entreprises, de grandes entreprises aussi, qui font... qui prennent le même engagement. Donc, je pense qu'il y a un signal clair maintenant dans l'industrie qu'on va faire partie de la solution, et non du problème.

3940

#### **LE COMMISSAIRE :**

Une dernière question. Parce que vous avez parlé du fait que beaucoup de plastiques qui se retrouvent au Québec proviennent de l'extérieur. On le conçoit bien, des produits qui arrivent de l'extérieur, des emballages. Maintenant, les gens qui...

3945

Quand on parle de responsabilité élargie des producteurs, chez vous, ceux qui distribuent ces produits-là, ce que je comprends, qui font partie de... qui contribuent à Éco Entreprises Québec, qui ne sont pas vraiment des producteurs, mais ce sont ceux qui mettent en marché ces produits-là sur le marché québécois, est-ce que ces gens-là ont suffisamment d'influence par rapport aux producteurs étrangers pour faire une différence?

3950

Ou si le fait de la petitesse du marché au Québec fait qu'ils n'ont pas beaucoup d'impact?

3955

**M. NORMAND GADOURY :**

3960 Bien, je vous dirais que la réponse est très très variable. Parce que vous savez, il y a une PME américaine qui s'appelle Walmart qui a publié un *Responsability handbook*. Eux, ils ont quand même pas mal d'impacts sur leurs fournisseurs puis ils ont pris un engagement très clair quant à la recyclabilité des contenants et emballages pour les produits qu'ils mettent en marché.

3965 Évidemment, une petite PME qui n'a pas un gros pouvoir d'achat, ici au Québec, n'a pas nécessairement le même impact. Mais on voit un mouvement qui est quand même clairement bien enligné. On parle des compagnies comme Loblaws ou autres au Canada qui ont beaucoup d'impacts sur leurs fournisseurs.

3970 Eux vont avoir effectivement un impact sur les choix en termes de matériaux, mais aussi sur la couleur, sur la taille des étiquettes, la colle qui est utilisée, les encres, les additifs. Tout ça, c'est des éléments qui vont avoir des impacts sur la recyclabilité. Et eux ont des impacts sur leurs fournisseurs. Ça, c'est clair.

3975 **LE COMMISSAIRE :**

Je vous remercie.

**LE PRÉSIDENT :**

3980 Merci, monsieur Gadoury.

Madame Isabelle Faucher.

3985 **Mme ISABELLE FAUCHER :**

Oui, merci. Je vais être brève. Parce que l'essence de ce que je voulais dire a déjà été couvert. Mais c'était que la statistique du 9 %, je trouve qu'elle est extrêmement problématique parce qu'elle est émise hors contexte. Donc, 9 % des plastiques, ici, c'est une étude que le...  
3990 Environnement et Changement climatique a commandé à Deloitte puis ça touche l'ensemble de tous les plastiques. Donc, vraiment pas seulement les emballages, mais tous les produits.

3995 Comme monsieur du Front d'action québécois l'a mentionné, nos vêtements, nos électroménagers, il y a du plastique dans tout ça. Donc, le 9 %, ça touche vraiment très large, tandis que le citoyen moyen, lui, sa réalité, c'est pas mal plus le bac de recyclage, dans son quotidien. Donc, il y a malheureusement un amalgame qui se fait que le citoyen pense que 9 % des plastiques qu'il met au bac seulement va être recyclé, ce qui n'est pas du tout le cas.

4000 Puis j'abonde dans le sens des commentaires de quand on va avoir le (coupure sonore) partenariat, on aura beaucoup plus d'information, de reddition de compte, de la transparence sur où vont les matières. Mais entre-temps, on a quand même le bilan de... sur la gestion des matières résiduelles de Recyc-Québec qui nous dit que de tous les plastiques qui ont été collectés dans le programme de collecte sélective, combien se sont rendus... combien ont été vendus à des recycleurs.

4005 Donc, on peut... Ce que j'ai essayé de faire avec les citoyens suivant une campagne de sensibilisation qu'on vient de faire sur les médias sociaux puis dans laquelle on a vraiment vu la perte de confiance, malheureusement, puis le scepticisme du citoyen, j'ai essayé de répondre à ces commentaires-là de façon individuelle en fournissant les données qu'on a de ces bilans-là.

4010 Puis pour conclure... C'est ça. Pour revenir, le citoyen, c'est vraiment le premier maillon du chaînon. C'est essentiel de réparer la confiance qui a été perdue, malheureusement, puis de continuer à la bâtir.

**LE PRÉSIDENT :**

4015 Merci, madame. Je pose une question un peu en marge de l'énoncé : avec la responsabilité élargie des producteurs et avec la modernisation qui s'en vient, est-ce qu'il y aurait une possibilité qu'il y ait une multiplication des agences qui seraient sous la tutelle ou la responsabilité des producteurs? Et si oui, est-ce qu'il peut y avoir une certaine harmonisation? Et qui serait responsable de cette harmonisation?

**Mme ISABELLE FAUCHER :**

4025 Donc, est-ce que vous faites référence à l'organisme de gestion désigné pour la filière emballages, contenants et imprimés?

**LE PRÉSIDENT :**

4030 Tout à fait. Ça peut être ça ou, en fait, l'équivalent... je pensais à l'ARP ou ce qui serait l'équivalent dans une responsabilité beaucoup plus élargie, où les producteurs seront de plus en plus imputables.

**Mme ISABELLE FAUCHER :**

4035 D'après ce que j'en comprends, l'intention du législateur, c'est qu'il y ait seulement un organisme de gestion désigné, pas une multitude.

**LE PRÉSIDENT :**

4040 Non, mais je demande votre avis.

**Mme ISABELLE FAUCHER :**

4045 Ah. C'est un dossier qui est un petit peu... C'est une question qui est difficile. Personnellement, je crois qu'on est bien servi par un organisme unique parce que c'est un peu un bien public, la récupération, le recyclage. Et puis dans un ... Je pense que quand on multiplie les organismes, on... ça devient plus difficile d'assurer la transparence puis de savoir exactement la performance du système.

4050 Je crois que c'est nécessaire d'assurer la compétition, mais à l'intérieur du système. Donc, l'organisme de gestion va avoir des appels d'offres compétitifs pour les services de collecte et de tri... et/ou de tri.

**LE PRÉSIDENT :**

4055 Merci.

Monsieur Renaud.

**LE COMMISSAIRE :**

4060

Je m'excuse. Vous avez dit, madame Faucher, qu'on... Recyc-Québec nous donne de l'information pour... sur le recyclage. En fait, l'information de Recyc-Québec, c'est sur le pourcentage de... qui est récupéré, on s'entend, c'est... on ne sait pas vraiment.

4065

Par contre, on a peu de données sur les quantités de matières recyclables dans le secteur ICI parce que ces entreprises-là, pour la plupart ou pour un grand nombre, les collectes ne sont pas municipalisées, on a des collectes privées. Cette information-là, on ne l'a pas. Alors, comment on peut... Je veux dire, comment on peut apprécier l'efficacité du système de recyclage s'il y a tout un volet, qui est le ICI, où on a peu de données?

4070

**Mme ISABELLE FAUCHER :**

4075

Oui. Tout à fait, c'est un excellent point. D'après moi, et ça, c'est mon opinion personnelle, il y a un besoin d'une réglementation pour encadrer les ICI, mais pas nécessairement la REP, mais plus en termes de... je n'ai pas vraiment le terme en français, mais en anglais, on appelle ça des « *generator requirements* », donc c'est des obligations qu'on impose aux générateurs, donc aux ICI pour qu'ils aient... ils ont l'obligation de mettre en place un système de réduction... de séparation à la source, ce qui n'est pas le cas en ce moment.

4080

Je veux dire si vous êtes un... je ne sais pas, un centre d'achat au Québec, je ne pense pas qu'il y ait aucune loi qui dicte que vous êtes tenu d'avoir un système de récupération sur place. Donc, d'après moi, ça, ça devrait changer. Et puis que vous soyez obligé, vous ou vos... ceux qui vous desservent, de rapporter l'information.

4085

Donc, ça nécessiterait la mise en place d'un portail que... l'équivalent un peu de ce que Recyc-Québec gère pour la collecte sélective, un portail pour les municipalités, mais pour les ICI, pour qu'on puisse commencer à comprendre le gisement, la... où est-ce que la matière... combien est collectée, combien est recyclée, et cætera.

4090 **LE COMMISSAIRE :**

L'information sur les quantités proviendrait des producteurs eux-mêmes, des générateurs eux-mêmes ou des centres de tri?

4095 **Mme ISABELLE FAUCHER :**

4100 Pas des producteurs. T'sais, ce n'est pas eux qui mettent en marché, c'est les... à défaut d'un meilleur terme, les générateurs, les institutions ou les commerces. C'est sûr qu'il faudrait voir... Je veux dire, on ne peut pas aller chercher tout le monde dans le bassin d'ICI, ce serait énorme, on pourrait mettre des balises sur... si vous êtes d'une taille X ou plus, bien, vous êtes visé par la loi, vous êtes tenu de soumettre les informations...

**LE COMMISSAIRE :**

4105 Ça pourrait... Vous avez une obligation de séparer puis une obligation de rendre des comptes sur les quantités?

**Mme ISABELLE FAUCHER :**

4110 C'est ça.

**LE COMMISSAIRE :**

4115 Je vous remercie beaucoup.

**Mme ISABELLE FAUCHER :**

De rien.

4120 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, madame.

Monsieur Nicolas Chevalier.

4125

**M. NICOLAS CHEVALIER :**

Re-bonjour tout le monde. Oui, on parle beaucoup d'emballages et de collecte sélective. Mais effectivement, comme ont dit les autres intervenants, c'est qu'il y a beaucoup d'autres plastiques qui nous entourent puis auxquels on ne porte pas réellement attention ou très peu.

4130

Entre autres, bon, tout ce qui est plastiques agricoles, oui, on travaille beaucoup là-dessus. Les plastiques automobiles, il n'y a pas de grand-chose de recyclé là-dedans. Tout ce qui est biens de consommation en plastique, et surtout à usage unique, c'est problématique, le plastique hospitalier. Il y a beaucoup de choses qui n'est pas recyclé là-dedans.

4135

Puis malheureusement, ce n'est pas facilement recyclable parce que souvent, c'est des plastiques de niche des mélanges de plastiques, des thermodurcissables qui sont difficilement recyclables. Donc, il faudrait voir pour vraiment agir sur la réduction à la source et le réemploi pour ce type de plastique là puis trouver aussi des débouchés pour certains plastiques qui peuvent être triés à la source.

4140

Je pense à un exemple, j'ai passé quelques mois dans les industries de Laval puis tous les garages, et surtout les *bodyshops* de voitures, ils sont tous pris avec des montagnes de pare-chocs de plastique avec lesquels il n'y a rien à faire parce qu'il n'y a aucun débouché au Québec, puis même en Amérique du Nord, pour recycler ces plastiques-là.

4145

Pourtant, c'est des plastiques qui sont triés à la source, qui ne sont pas mélangés à d'autres matières comme du métal ou autres choses. Donc, t'sais, c'est le genre de produit auquel il faudrait peut-être s'attaquer également au Québec.

4150

**LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que vous avez une proposition à faire?

4155

**M. NICOLAS CHEVALIER :**

4160 Bien, ça dépend à quel niveau. Si on parle des plastiques à usage unique, c'est certain qu'il y a des villes qui proposent le bannissement de certaines matières. Là, il faut faire attention parce qu'il faudrait bannir des produits à usage unique pour lesquels il y a des remplacements réutilisables ou des produits qui sont non essentiels.

4165 Il y a beaucoup de municipalités qui font des... qui offrent des subventions pour les produits réutilisables en remplacement des produits à usage unique. Ça peut être une... Ça peut être quelque chose à envisager à l'échelle provinciale. Sinon, tout ce qui est REP, les REP, c'est des produits dangereux qu'on veut sortir des lieux d'enfouissement pour ne pas avoir d'impacts sur l'environnement, pour ne pas qu'il y ait de lixiviation des produits dangereux.

4170 Mais qu'est-ce qu'on fait avec ces produits-là? Est-ce qu'on les recycle? Est-ce qu'on les réemploie? Je ne suis pas certain. Il y a une nouvelle REP sur les électroménagers. Est-ce qu'on vise un certain pourcentage de réemploi de ces électroménagers ou on veut simplement vider les réfrigérateurs de leur fréon puis envoyer le reste à la ferraille? Puis qu'est-ce qui arrive avec le plastique, on ne s'en occupe pas trop?

4175 Bien, peut-être qu'il faudrait instaurer une... des... Il faudrait faire comme la France puis avoir des indices de réparabilité, il faudrait travailler sur l'éco-conception. Mais encore une fois, l'éco-conception, quand c'est des produits qui sont importés, c'est plus difficile.

4180 Peut-être également qu'il va falloir aller voir avec nos... les provinces voisines pour travailler avec elles pour avoir un plus grand impact au niveau des producteurs internationaux, pour instaurer des politiques de réparation et tout.

4185 Donc, il y a beaucoup de choses à faire. C'est... Il faut réfléchir à la pièce, c'est peut-être plus compliqué que d'instaurer un système de collecte sélective où on prend tout pêle-mêle. Mais il va falloir faire des efforts pour regarder chacun de ces plastiques-là, peut-être un à un, ça peut être long. Mais il faut faire des efforts, clairement, puis regarder une panoplie de solutions de réemploi et de réduction à la source, surtout.

**LE PRÉSIDENT :**

4190

Cet avant-midi, monsieur Munger nous a dit d'une façon très éloquente : Écoutez, le plastique, tout ce qui est sale, tout ce qui n'est plus bon, tout ce qui est... vous ne pouvez pas rien faire avec, amenez-le, nous, on serait capable dans nos cimenteries de l'utiliser comme combustible jusqu'à un certain point. Qu'est-ce que vous pensez de cette proposition, sans égard avec les émissions éventuelles et les contraintes normatives du ministère de l'Environnement?

4195

**M. NICOLAS CHEVALIER :**

4200

Bien, c'est difficile de parler de ça. C'est sûr que c'est la solution facile à la gestion des plastiques. Je ne me souviens plus exactement des propos de monsieur Munger, mais il me semble aussi l'avoir entendu dire qu'il avait peut-être besoin des... de plastiques qui était la crème de la crème. Mais je ne suis plus certain de quelle façon ça a été évoqué.

4205

Donc, je sais aussi qu'il y a des procédés de gazéification ou d'incinération qui nécessitent des produits qui, au final, sont bien triés, quasiment aussi bien triés que des plastiques qui iraient au recyclage. Donc, est-ce que ça vaut la peine d'investir dans des technologies coûteuses et polluantes et destructrices pour finalement traiter des plastiques qui doivent être triés à... peut-être à la source ou triés par des centres tri? Je ne suis pas certain.

4210

Je crois que c'est... ça vaut la peine de s'enligner vers le réemploi et la réduction à la source, sans évidemment fermer la porte à la destruction thermique ou à la valorisation énergétique. Évidemment, ce n'est pas encore encadré au Québec puis ça reste à voir. Là, il faut justement que ça soit très bien encadré puis que ça ne devienne pas une échappatoire pour les filières de recyclage et de récupération.

4215

**LE PRÉSIDENT :**

4220

Merci. Je transmets la parole à mon collègue. Mais je tiens à vous indiquer qu'il y a quatre mains levées, donc je n'en prendrai pas d'autres et nous passerons au vote, par la suite.

Alors, monsieur Renaud.

**LE COMMISSAIRE :**

4225 Monsieur Chevalier, bon, par rapport à ce que mon collègue discutait, l'utilisation de la destruction dans les cimenteries, monsieur Munger nous disait, ce matin, qu'eux, ils veulent la *scrap* de la *scrap*, ce qui n'est pas valorisable, ce qui n'est pas recyclable. Eux, ils sont prêts à l'éliminer jusqu'à un certain point.

4230 Puis monsieur Gadoury nous disait que souvent, on va recycler le numéro 1, le numéro 2. Pour le reste, on met ça dans des ballots puis la valeur de ce ballot-là est liée au fait qu'il reste du numéro 5 dedans, ce que je comprends. Puis souvent, ces ballots-là, ce que je comprends aussi, si je me trompe, vous me corrigerez ou d'autres intervenants me corrigeront, ces ballots-là sont envoyés ailleurs, sont exportés.

4235 Dans un contexte comme ça, on ne serait pas mieux de simplement les envoyer dans les cimenteries puis au moins, les valoriser ici plutôt que d'envoyer des ballots qui ont peu de valeur au niveau recyclage, les transporter ailleurs dans le monde? Là, je n'ai pas la réponse, je pose la question. On est-tu en train de... juste de s'en débarrasser, alors qu'on pourrait les valoriser dans les cimenteries?

4240

**M. NICOLAS CHEVALIER :**

4245 Oui, effectivement. Puis on n'a pas traçabilité, ça fait que peut-être que ces ballots-là vont être incinérés ailleurs de toute manière. Donc, pourquoi ne pas éviter les GES liés au transport? Mais encore une fois, bien, il y a... déjà, avec l'élargissement de la consigne puis avec la modernisation de la collecte sélective, je suis quasiment certain qu'on va régler beaucoup de problématiques de plastiques mixtes.

4250 La consigne permet d'avoir un tri à la source. La modernisation de la collecte sélective, j'imagine que les producteurs vont se rendre compte, à un moment, que c'est plus facile de trier des plastiques qui sont encadrés puis des... qui sont limités en termes de... bon, de mélanges de plastiques et tout.

4255 Donc, lorsque la consigne va être implantée puis que la modernisation de la collecte sélective va être implantée, d'après moi, la quantité de plastiques qui vont être exportés à des fins

de recyclage, mais peut-être qu'ils vont être incinérés à l'étranger, d'après moi, ces quantités-là vont diminuer. Donc, peut-être que ce serait bien, au moins, d'attendre de voir comment vont se porter ces deux nouveaux systèmes là.

4260

Est-ce qu'ils vont avoir des impacts positifs sur le recyclage au Québec? Donc, d'attendre d'avoir ces résultats-là avant de se lancer dans une incinération ou une destruction thermique ou valorisation énergétique des plastiques tout de suite. Donc, je crois tout simplement qu'il faudrait attendre de voir la... comment va se porter tout ça.

4265

**LE COMMISSAIRE :**

Juste pour comprendre, monsieur Chevalier, en quoi la consigne va modifier le portrait des matières à recycler? Les plastiques moins recyclables, on va en retrouver quand même. J'essaie de comprendre, excusez.

4270

**M. NICOLAS CHEVALIER :**

Oui. Non, c'est bien certain. Oui, on va garder des plastiques moins recyclables, mais au moins, on va avoir des plastiques qui sont triés à la source. Donc, on va pouvoir se rendre compte, admettons qu'on a... je ne sais pas combien de millions de bouteilles qui sont faites de multimatières, donc la bouteille dans un plastique, l'étiquette dans un autre plastique, le bouchon dans un autre plastique.

4275

Ça fait que peut-être que quand on va se rendre compte qu'on a ce gros gisement là de bouteilles de plastique qui pourraient être éco-conçues puis juste avoir une petite modification dans la façon de créer cette bouteille-là pour faire en sorte que ce... tout ce gisement de matières qui est trié à la source pour être recyclé, bien, peut-être que ça va nous donner l'occasion de faciliter toutes les étapes en amont de la récupération pour nous aider à avoir des matières recyclables.

4280

Donc, la consigne, d'après moi, aiderait ça. Puis aussi, la consigne va permettre de mieux trier les matières. Il y a des plastiques qui sont très facilement associables à des papiers, donc ça fait des ballots de plastiques mélangés à du papier.

4285

4290 Les contenants multicouches aussi qui ne sont pas toujours facilement triables par tous  
les centres de tri. Donc, maintenant qu'on va avoir une consigne là-dessus, il va y avoir un gisement  
d'une très bonne pureté envoyé aux recycleurs québécois. Donc, le tri à la source, clairement, va  
avoir un impact positif sur le taux de recyclage au Québec, sur le taux de récupération peut-être,  
mais clairement, sur le taux du recyclage.

4295

**LE COMMISSAIRE :**

Je vous remercie.

4300

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, monsieur.

Monsieur Serge Loubier.

4305

**M. SERGE LOUBIER :**

Oui, bonjour. Je tenais à réagir. D'abord, EnGlobe n'est pas actif dans la filière de  
recyclage des plastiques, donc pas du tout. On opère des sites de... On a entre autres trois sites  
4310 de compostage, mais ça me fait toujours réagir lorsqu'on parle, justement, le message qui peut  
être perçu de... qu'une filière ne fonctionne pas parce que, justement, c'est... le message que ça  
va envoyer justement aux citoyens peut avoir des conséquences aussi sur la filière du compostage.

Si je m'explique justement, dans le compostage, l'élément essentiel, c'est la qualité des  
4315 intrants. Donc, il y a des messages de sensibilisation. On parle de plus en plus de collecte des  
matières organiques. Et donc, la qualité de la matière qui est reçue dans les sites de compostage  
dépend essentiellement de la sensibilisation et de l'effort du citoyen de trier adéquatement les  
matières.

Et donc oui, bon, les résidus alimentaires, c'est assez facile. Mais souvent, on va recevoir  
4320 une multitude d'autres matières qui... que le citoyen n'était pas trop sûr exactement si ce n'était pas  
compostable ou pas. Et donc, dans une mesure où est-ce qu'il y a une perte de confiance d'une

4325 filière comme celle des matières plastiques, est-ce qu'elles sont... est-ce qu'elles vont être recyclées?

Bien, le citoyen pourrait dire : Bien, O.K., oui, j'ai vu que la filière compostable, il y a de plus en plus de matières compostables, donc je vais mettre ça dans mon bac brun. Et donc, on pourrait avoir de la perte de confiance de la filière du recyclage de plastiques pour avoir une conséquence, de plus en plus de matières seraient acheminées vers le bac brun, et donc venir nuire à la qualité justement du compost qui va être fabriqué, par la suite.

4330 Et je pense que vous avez peut-être eu d'autres intervenants, certaines journées, où est-ce qu'ils vous parlaient de... un peu l'ambiguïté de ce qui était l'identification par rapport aux matières compostables.

4335 Et effectivement, vu que ce n'est pas clair aussi ou que ce n'est pas nécessairement assez bien encadré sur qu'est-ce qui est dit, qu'est-ce qui est certifié compostable ou qu'est-ce qui est dégradable, biodégradable, compostable pas certifié, donc tout ça va amener une confusion et qui, encore là, va avoir une dégradation de la qualité de l'intrant mis au compostage. Donc, c'est un enjeu important sur lequel... justement, qui peut avoir un impact sur la filière compostable aussi.

4340 **LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Renaud.

4345 **LE COMMISSAIRE :**

4350 Juste une petite question par rapport à ça, monsieur Loubier. On entend ça beaucoup, les sacs compostables, les plastiques compostables, les... est-ce que... Vous opérez des centres de compostage. Est-ce que tous ces sacs-là, ces produits-là, sont effectivement compostables dans tous les... sur toutes les plateformes de compost qu'on pourrait trouver au niveau municipal ou au niveau privé?

**M. SERGE LOUBIER :**

4355

C'est une bonne question et qui a plusieurs réponses, malheureusement. Effectivement, disons que dans la plupart des sites standards, si on prend une matière qui est certifiée compostable, bien faire la distinction, ou qui a passé les processus au niveau du BNQ ou d'autres organismes reconnus, ça va habituellement être bien dégradé, ça va être composté sans problème.

4360

Donc, lorsque les gens... C'est ça. Donc, il y a une certification, ça va être bien dégradé, ça ne viendra pas affecter la qualité du compost. Et dans les opérations standards, on va faire un compost de qualité et ça va être... ce n'est pas bénéfique, on s'entend. Souvent, ce n'est pas... mais ça ne nuit pas à la qualité du compost.

4365

Sauf que souvent, ce n'est pas tant les matières certifiées que celles qui sont apparentées. Et donc, d'où l'enjeu de sensibilisation du citoyen aussi. Vous avez... Tout le monde a vu des annonces de *coffee pods*, des *cups* à... t'sais, des petits emballages de café, justement, dits compostables.

4370

Mais comme ce n'est pas encadré de façon réglementaire qu'est-ce qui est... il n'y a pas d'obligation de certification de compostabilité, bien, je peux vous garantir qu'on va voir de plus en plus un arrivage de toutes sortes de capsules de café dans les... dans nos gisements de compost parce que lorsque c'est flou dans le message, bien, les gens vont hésiter, surtout s'ils perdent confiance à la filière du recyclage ou...

4375

Donc, à ce moment-là, ils vont avoir tendance à dire : On va le mettre dans le bac brun parce que j'ai vu quelque part que c'était compostable. Donc, on l'envoie, cette matière-là vers la filière de compostage.

4380

**LE COMMISSAIRE :**

Je vous remercie beaucoup.

4385

**M. SERGE LOUBIER :**

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

4390                   Merci, monsieur.

                          Monsieur Sylvain Berthiaume.

**M. SYLVAIN BERTHIAUME :**

4395                   Bonjour, Monsieur le président, Monsieur le commissaire. Tout d'abord, pour ce qui est des plastiques, je pense qu'un gros effort que va nous permettre la REP, ça va peut-être de limiter la production dans des emballages de plastique difficilement récupérables.

4400                   Je pense qu'il faut mettre l'accent, on le sait que des plastiques numéro 6, des multicouches, des choses comme celles-là, c'est des choses qui sont difficilement récupérables et auxquelles il est plus difficile de donner une deuxième vie dans le marché actuel. Donc, je pense qu'à partir du moment qu'on a une REP, bien, on pourra peut-être assister, ce serait souhaitable du moins, de voir une diminution de ce type de plastique là.

4405                   Moi, j'aimerais prendre quelques minutes de votre temps pour faire le tour de la question des ICI pour... suite à la question de monsieur Renaud, il y a quelques minutes. Pour les ICI, au Québec, force est d'admettre que c'est difficile actuellement d'avoir un bon contrôle de ce qui est fait. Pour visiter plusieurs entreprises, on constate annuellement que beaucoup d'entre elles ne récupèrent pas tout simplement, hein, on en... on rencontre encore des ICI qui n'ont pas de bacs bleus puis qui n'ont pas de *containers* pour les matières recyclables.

4410                   On constate également que la troisième boîte pour les matières organiques, ça progresse, mais ça progresse très lentement, le taux de participation des ICI. Et un très gros effort doit être fait pour susciter, mieux encadrer la participation des ICI au niveau du tri de la matière et à la valorisation de matières autant recyclables qu'organiques.

4415                   Nous, au niveau de la SÉMECS avec les trois MRC fondatrices de la Société d'économie mixte, on travaille beaucoup à essayer d'avoir une législation à l'échelle des trois MRC pour obliger les entreprises à... les entreprises, les ICI, à valoriser la matière organique et à l'acheminer dans notre centre de traitement qui a été, évidemment, construit par les 27 municipalités membres.

4420

4425 Mais c'est un effort important qui nécessite une très grande collaboration du privé et du public pour pouvoir y arriver. Donc, le travail à faire là-dessus est super important. Et force est d'admettre qu'on va avoir besoin de Québec, d'une campagne de promotion, de sensibilisation nationale, et possiblement même, une espèce d'aide financière.

4430 Parce qu'on n'a pas les moyens, actuellement, de faire le suivi de 100 % des entreprises pour savoir si elles respectent les normes qui sont en vigueur. C'est un travail qui est colossal, mais qui devra être fait si on veut aller chercher le gisement de matières organiques et recyclables qu'on retrouve dans les différentes entreprises du Québec.

4435 Donc moi, je vous dirais que le message qu'il faut lancer, c'est impliquer le monde municipal, pour notre part du moins, parce que pour le monde municipal, il y a des redevances à l'enfouissement qui sont payées pour tout ce qui vient de nos territoires. Et on n'est même pas capable d'avoir l'information pour savoir quels sont les gros générateurs de matières qui sont destinées dans les sites d'enfouissement.

4440 Donc, le monde municipal a besoin d'information de la part de Recyc-Québec et de la part des gros générateurs. Et tout ça va se faire, je crois, avec une meilleure implication du monde municipal pour aller chercher le gisement qu'on retrouve chez les ICI.

**LE PRÉSIDENT :**

4445 Juste une question, si vous me permettez : pourquoi une campagne de sensibilisation à l'échelle provinciale?

**M. SYLVAIN BERTHIAUME :**

4450 Bien, une campagne de sensibilisation pour... qui serait très ciblée, hein, à l'échelle des ICI pour leur faire comprendre la nécessité de participer aux différentes collectes qui sont autant des matières organiques que du recyclage. Parce que force est d'admettre qu'actuellement, il n'y a pas de moyens coercitifs qui sont en place et il y a très peu de promotion, publicité de sensibilisation qui sont faites auprès d'elles pour les inciter à participer.

4455 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que vous considérez que les campagnes de sensibilisation menées jusqu'à maintenant par Recyc-Québec touchent principalement le secteur résidentiel?

4460 **M. SYLVAIN BERTHIAUME :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

4465

Puis les ICI, c'est l'enfant pauvre, au fond?

**M. SYLVAIN BERTHIAUME :**

4470

Bien, t'sais, on parlait des programmes comme « ICI on recycle », des choses comme ça qui veulent valoriser la participation des gens. Mais il n'y a pas... Ça ne rejoint qu'un faible pourcentage de grandes entreprises, souvent, qui ont les moyens d'adhérer à ce genre de campagne de promotion. Et malheureusement, la majorité des ICI de petite taille n'adhèrent pas à ces programmes-là. On ne va pas... On ne les rejoint pas, on ne va pas les chercher.

4475

**LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que vous avez des relations étroites avec Recyc-Québec?

4480

**M. SYLVAIN BERTHIAUME :**

Continuellement, oui. On travaille beaucoup avec eux, mais... Et je comprends que dans un premier temps, puis je ne veux pas blâmer personne, je comprends que Recyc-Québec, dans un premier temps, a mis beaucoup l'emphase sur... aller chercher ce qui a... ce qu'on pouvait aller chercher chez les citoyens.

4485

Mais je pense qu'on est rendu plus à mettre l'emphase... aussi aller chercher ce qu'il y a au niveau des ICI et ce n'est pas une tâche qui est simple. Puis on a besoin du support de tout le

4490 monde. Et évidemment, peut-être... Je n'aime pas beaucoup travailler avec la coercition, j'aime plus... mieux travailler avec la sensibilisation, mais là, si on ne veut pas aller dans la coercition, ça va prendre une sensibilisation accrue.

**LE PRÉSIDENT :**

4495 Et j'imagine que vous avez quand même communiqué à Recyc-Québec vos préoccupations par rapport...

**M. SYLVAIN BERTHIAUME :**

4500 Ah oui.

**LE PRÉSIDENT :**

4505 ... à l'efficacité des ICI?

**M. SYLVAIN BERTHIAUME :**

4510 Dans plusieurs campagnes, on a l'occasion de le faire via l'AOMGMR, via différents regroupements. Évidemment, c'est des choses qui sont connues de Recyc-Québec, mais je pense que ce n'était pas la priorité absolue, à ce moment-ci.

**LE PRÉSIDENT :**

4515 Et vous, vous considérez que maintenant, c'est rendu prioritaire?

**M. SYLVAIN BERTHIAUME :**

Bien, il y a un gros gisement qui est là puis qu'on ne va pas chercher, actuellement.

4520 **LE PRÉSIDENT :**

Merci.

Monsieur Renaud.

4525 **LE COMMISSAIRE :**

Monsieur Berthiaume, est-ce que selon vous, le succès de la collecte de matières recyclables et de matières organiques dans le secteur ICI passe nécessairement par une municipalisation de la collecte?

4530 **M. SYLVAIN BERTHIAUME :**

4535 C'est difficile de faire du mur à mur. Chez nous, on s'en va vers une municipalisation de plus en plus grande de la collecte des matières organiques et on pense qu'on va avoir un bon succès. Mais il faut savoir que dans les MRC avec lesquelles je travaille, ça fait de nombreuses années qu'elles travaillent avec les ICI. Elles ont développé une certaine expertise.

4540 Je ne peux pas parler pour l'ensemble des collègues de MRC ou de villes qui n'ont pas nécessairement développé cette expertise-là. Mais où elles l'ont développée, je pense qu'on peut arriver plus facilement, on connaît nos gens, on connaît nos entreprises, on sait où elles sont. Et c'est un travail qu'on ne fera pas seul. C'est un travail qu'on doit faire avec l'entreprise privée, les collecteurs de matières.

4545 Donc, c'est de venir encadrer la gestion des matières organiques pour s'assurer qu'elles soient collectées et dirigées à la bonne place. Mais ça ne veut pas dire que c'est nécessairement le monde municipal qui va taxer et aller collecter cette matière-là. C'est un travail de partenariat qu'on tend à développer avec le privé et le public. Et je pense que ça peut très bien se faire.

4550 **LE COMMISSAIRE :**

Je vous remercie beaucoup.

**LE PRÉSIDENT :**

4555 Merci, monsieur Berthiaume.

Monsieur Yannick Munger.

**M. YANNICK MUNGER :**

4560

Oui, bonjour. Je voulais juste revenir sur le point que, effectivement que les cimentiers, on se positionne vraiment comme un partenaire d'affaires stratégique avec le gouvernement, avec les industries, les centres de tri. On est là pour vous aider. Dans les années 90, quand que le Québec était pris avec des montagnes de pneus, l'état nous a demandé de les valoriser dans nos fours à ciment.

4565

On a été là, on s'est équipé. Quand on s'équipe, ça coûte cher. C'est en termes de plusieurs millions de dollars. Donc, on a investi parce qu'il y avait quand même une certaine rentabilité économique et environnementale. Et ces équipements-là, depuis plusieurs années, on ne les utilise pratiquement plus.

4570

Ce matin, je voulais juste reclarifier quelque chose, quand qu'on avait dit qu'on brûlait les pneus, plus ou moins vrai. Le marché du pneu par Recyc-Québec est relativement stable. Je crois que 90 % des pneus qui sont collectés sont recyclés par des recycleurs de pneus. Ce qu'on brûle, essentiellement, en tout cas, chez nous, c'est Ash Grove à Joliette, c'est la fibre de pneu.

4575

Donc, quand le recycleur de pneus déchiquette le pneu, il granule, donc il va revendre la granule de caoutchouc. Et à l'intérieur, il va y avoir du métal qu'il va être capable de recycler. Et il y a une fibre de nylon qui n'a pas de débouché actuellement et c'est cette fibre-là qu'on valorise.

4580

C'est sûr qu'il y a un petit peu de granule de caoutchouc qui est collée avec ça, mais essentiellement, si les cimentiers, on n'était pas là, les recycleurs de pneus seraient dans le pétrin un peu parce qu'il n'y a vraiment rien à faire puis au lieu de l'enfourir, donc nous, on est là comme porte de sortie. Et humblement aussi, ça fait notre affaire parce que ça fait du charbon de moins à acheter.

4585

Par contre, il faut comprendre que quand on valorise un plastique, tantôt, je paraphrasais, on prenait la *scrap* de la *scrap*, c'est un peu vrai. C'est que dans le fond, on n'est pas en compétition avec les plastiques recyclables. Au contraire, nous, la première question qu'on pose au client : Est-ce que c'est recyclable?

4590

Si oui, l'encourager à aller recycler vers une filière existante parce que je ne veux pas qu'il m'arrive dans un an, deux ans : Ah, finalement, j'ai trouvé une meilleure avenue. Donc moi, je me positionne comme... je prends les plastiques qui sont non recyclables à la base. C'est sûr que chaque cimentier, on... a son procédé technique différent pour brûler ou valoriser des plastiques.

4595

Chez Ash Grove, à la cimenterie, nous, on est spécialisé dans les plastiques souples. Donc, on a un sous-traitant qui se trouve à être le Centre de valorisation Mario Charette qui va granuler tous les matériaux que... les matières résiduelles qu'on va recueillir auprès de nos clients et faire un mélange de bardeaux, de *fluff* de pneu, de fibres de pneu, de plastiques, et cætera.

4600

Les plastiques, tantôt, on a parlé un peu des plastiques durs, actuellement, on n'est pas capable parce que, un, il n'y a pas de volume; et deux, il y a la contrainte au niveau du 1 500 PPM d'halogènes.

4605

Si cette contrainte-là n'existait pas ou était relevée puis qu'on pouvait s'assurer d'avoir un volume de plastiques durs, solides, intéressant, bien, il y a des *business cases* qui peuvent être faits, dire : Ah, maintenant, je suis capable d'aller valoriser, maintenant, on va dire 20, 30 000 tonnes de plastiques solides, on peut bâtir un *business case* pour acheter un granulateur. Actuellement, ce n'est pas le cas.

4610

Donc, si la source est là, après ça, le financer, si on a des subventions, et cætera, donc on est capable d'arrimer l'environnemental avec le financier, bien, on est ouvert. Donc, le message, c'est : Appelez-nous, on est parlable puis on veut faire partie de la solution également. Et un autre point sur les bardeaux, il va falloir trouver, à terme, une solution. Des fois, le ministère, ils nous font des crocs-en-jambe.

4615

Il y a des frais d'accueil qu'on exige pour prendre en charge les bardeaux, au lieu qu'ils soient enfouis. Donc, ils viennent chez nous, il faut les granuler, il y a des frais reliés à ça. Et voilà quelques années, le ministère a octroyé des permis à certains centres d'enfouissement afin qu'ils puissent recueillir les bardeaux afin de faire des routes ou pour recouvrement sans les frais d'accueil exigés à l'élimination.

4620

Ce que ça a fait pour effet, c'est que le marché, un peu, s'est effondré, les frais d'accueil exigés ont fondu de moitié. Donc, la rentabilité économique n'est plus là, et également, la valeur

4625 énergétique. Parce que tout à l'heure, je vous ai dit que moi, je calcule en termes d'énergie. La valeur énergétique du bardeau, de plus en plus, c'est de la fibre de verre. L'ancien bardeau avec de l'enrobé bitumineux avec un flocon de carton n'existe plus.

4630 Donc, éventuellement, ces bardeaux-là de fibre de verre vont être enlevés de sur les toits et ils devront être valorisés ou enfouis ou peu importe ou recyclés, mais la valeur énergétique est de moins en moins. Donc, dans le futur, si on parle dans dix ans d'ici, la valeur énergétique va fondre par deux et si les frais d'accueil ne sont pas assez intéressants, bien moi, je vais me tourner vers d'autres matières qui ont une plus-value énergétique plus intéressante pour nous.

4635 Heureusement, le 3R MCDQ travaille très fort depuis quelques années avec des centrales d'enrobés bitumineux pour valoriser ce bardeau-là dans leurs usines. Donc, c'est plein d'avenues qui ont beaucoup de bon sens. Mais il faut faire attention aussi, quand les frais d'accueil sont trop bas, quand les frais à l'enfouissement sont trop bas, ça... il y avait déjà une filière de valorisation existante, ça a mis... ça nous a coupé un petit peu l'erre d'aller.

4640 Si les frais à l'élimination étaient très élevés, bien, c'est sûr que ça encouragerait les gens à y penser à deux fois à trouver d'autres solutions pour valoriser leurs plastiques, leurs bardeaux, leurs pneus, et cætera.

4645 Donc, grosso modo, les cimentiers, appelez-nous puis on va être capable de trouver des solutions. Puis on fait juste partie de la solution parce qu'on a quand même une limite de consommation puis le Québec produit énormément plus de plastiques qu'on peut être capable d'en prendre aussi. Donc, il faut être conscient de ça.

4650 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, monsieur Munger.

4655 Nous allons passer donc au vote. S'il vous plaît, monsieur Perreault, si vous pouvez afficher...

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Oui.

4660

**LE PRÉSIDENT :**

Oui.

4665

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Oui. Pour l'énoncé 4, alors ça va apparaître à l'écran :

4670

*« La majorité du plastique que les citoyens mettent dans leur bac bleu ne sera pas recyclé. »*

Vous pouvez passer au vote. Donc, avec 26 votes, « totalement d'accord », 19; « plus ou moins d'accord », 12; « plus ou moins en désaccord », 19; « totalement en désaccord », 52.

4675

---

ÉNONCÉ 5

---

**LE PRÉSIDENT :**

4680

Merci. Et le prochain énoncé?

**M. JONATHAN PERREAULT :**

4685

Oui. Donc, pour l'énoncé 5 : Dans le contexte où actuellement, pour les installations de réemploi, de recyclage et de valorisation, les informations sont partagées à Recyc-Québec sur une base uniquement volontaire. Une reddition de compte obligatoire est exigée pour la plupart des lieux d'élimination (LET, LEDCD, incinérateur). L'énoncé est :

4690                   « *Un système de reddition de compte obligatoire devrait être mis en place pour les installations de recyclage et de valorisation.* »

**LE PRÉSIDENT :**

4695                   Laissez-le quelques instants. Si vous pouvez enlever l'encadré pour le vote précédent? En tout cas, moi, il apparaît sur mon écran. Merci.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

4700                   Oui. Moi, je ne peux pas faire ça de votre côté, mais...

**LE PRÉSIDENT :**

4705                   Écoutez, ce que je peux vous dire aussi en attendant une première main levée, c'est que ce midi, quand on a vu la progression des travaux, nous avons 11 énoncés. Cet avant-midi, nous avons passé à travers 3. C'est sûr que les discussions ont été beaucoup plus larges que le simple canal de l'énoncé et c'est d'autant mieux.

4710                   Alors, pour que nous puissions arriver, nous avons éliminé... retiré quelques énoncés sur l'heure du midi. Nous avons retiré quelques énoncés juste avant de commencer encore, cet après-midi, pour être sûr de finir. Et finalement, nous allons uniquement, je pense, pouvoir passer tout au plus 5 ou 6 énoncés sur les 11.

4715                   Croyez qu'on le regrette, mais de toute façon, c'est rassurant... Ce qui est rassurant, c'est que nous avons couvert quand même plusieurs aspects de ces autres énoncés là sous forme de discussions et non pas sous forme de votes. Alors, première main levée, monsieur Karel Ménard.

**M. KAREL MÉNARD :**

4720                   Oui. Je ne sais pas si je suis rapide ou si je suis chanceux, mais je suis le premier depuis quelques tours déjà. Oui, c'est absolument nécessaire d'avoir des redditions de compte obligatoires de la part des valorisateurs et des centres de tri, en fait, tous ceux qui gèrent nos matières résiduelles, qu'elles soient destinées à l'élimination ou à la valorisation ou au recyclage.

4725 Nous, l'organisation, ça fait une vingtaine d'années qu'on dit que c'est nécessaire. Le gouvernement l'avait déjà d'ailleurs inclus dans un plan d'action sur la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles en 2011 et ça devait être en vigueur par règlement en 2011 et on est en 2021. Pourquoi c'est nécessaire? Bien, pour savoir qu'est-ce qu'on fait avec nos matières recyclables.

4730 J'ai fait partie de comités gouvernementaux, justement avec Recyc-Québec, où on devait justement trouver des solutions sur la crise du recyclage, dénouer un peu les impasses auxquelles on faisait face. Et tout le monde autour de la table demandait une traçabilité, c'est-à-dire où vont les matières? On veut bien trouver des solutions à un problème, mais on veut connaître l'ampleur du problème et où est-ce que le bât blesse exactement.

4735 Et on n'avait pas cette information-là et c'était très dommage parce qu'on était un petit peu coincé. Donc, on y allait par supputation ou par information informelle ou détournée, alors que c'est un outil de travail essentiel. Pas seulement ça, aussi pour... on parle beaucoup de confiance depuis quelque temps, bien, savoir exactement où sont acheminées nos matières recyclables et en quelles quantités.

4740 Ça veut dire que moi, si jamais je mets des matières plastiques dans mon bac de récupération, par exemple, je veux savoir le centre de tri, il y a combien de pertes, et aussi, le conditionneur en aval, et ensuite, le recycleur encore plus en aval, il y a combien de pertes. Ça veut dire que sur... par exemple, une tonne de matières recyclables qu'on met dans des bacs de récupération, combien effectivement sont recyclées?

4745 Pas pour punir qui que ce soit, mais pour peut-être améliorer justement cette chaîne de mise en valeur, peut-être travailler au niveau de l'éco-conception si le problème est dans le produit lui-même. Peut-être que c'est au niveau des procédés de tri, peut-être que c'est au niveau des conditionneurs.

4750 C'est-à-dire qu'on veut savoir et on veut améliorer, si on veut, toute la chaîne de mise en valeur. Et pour ça, la traçabilité et la reddition de compte obligatoire, ça veut dire que c'est comme ça qu'on va chercher l'information, est absolument nécessaire.

4755

**LE PRÉSIDENT :**

4760 La notion de traçabilité nous a été présentée et a été soulevée à de très nombreuses reprises depuis quelques jours. Si je comprends bien, pour vous, la question de la traçabilité vous préoccupe depuis combien d'années? Vous avez indiqué que vous avez participé sur une table de travail avec Recyc-Québec en 2011, vous avez... vous aviez déjà discuté de cet aspect-là.

4765 Mais est-ce que je présume que la traçabilité vous préoccupait bien avant 2011? À partir de quand cette question-là est devenue un élément important dans vos réflexions?

**M. KAREL MÉNARD :**

4770 Bien, en fait, je dirais même de... suite aux premières audiences génériques sur la gestion des matières résiduelles. C'est-à-dire qu'on a fait beaucoup de pression sur le gouvernement pour que ça soit inclus justement dans un règlement, dans une politique, et ça a été le cas en 2011, dans un plan d'action. Mais ça ne s'est pas traduit par un... concrètement par un règlement.

4775 Donc, c'était toujours un... une... je ne veux pas dire un vœu pieu, mais une attention. Et on se rend compte qu'on en aurait eu bien besoin de la traçabilité il y a quelques années, justement, au sein de ces comités. Parce qu'il y en a eu plusieurs comités au fil des ans, justement, et sur plusieurs années. Et c'était toujours une information qu'il nous manquait.

4780 C'est-à-dire qu'on parlait de la crise du verre aussi, c'est-à-dire que c'est au... comment résoudre un problème, trouver des solutions à un problème et aussi redonner la confiance aux citoyens. Et si jamais on performe mal dans une filière de récupération X ou Y, bien, la traçabilité est un outil indispensable pour nous améliorer.

4785 Ce n'est pas... Comme j'ai dit, ce n'est pas une question de punir qui que ce soit ou de trouver des coupables, mais c'est au contraire pour s'améliorer collectivement et améliorer les filières. Donc, c'est... On en parle depuis au moins, je dirais, facilement le début des années 2000.

**LE PRÉSIDENT :**

4790 Et qu'est-ce qui fait obstacle?

**M. KAREL MÉNARD :**

4795 C'est une bonne question. Il faudrait peut-être parler justement aux responsables. Je ne  
sais pas. Il y a peut-être aussi... Je sais que les centres de tri, en général, ou tous ceux... sont très  
jaloux de leur information. Ils ont beaucoup de mal à donner de... une... comment... être obligés à  
donner l'information.

4800 Ça, je l'ai entendu à plusieurs reprises parce que comme j'ai dit tantôt, c'est... les centres  
de tri ont un peu leur chasse gardée au niveau des débouchés. C'est-à-dire que certains centres  
de tri ne veulent pas dire que justement, ils exportent des matières en Asie parce que ça leur ferait  
mauvaise presse. Ou certains centres de tri ne veulent pas dire que leur taux de rejet est en fait de  
5 % au lieu du 8 qu'on entend souvent. Donc, il y a beaucoup de ça aussi.

4805 L'idée de la traçabilité, ce n'est pas de culpabiliser qui que ce soit, mais c'est d'avoir une  
information juste et précise pour pouvoir résoudre des problèmes. Et elle ne sera pas nominative,  
de toute façon, donc... mais elle devrait être suffisamment transparente pour qu'on puisse savoir  
où est le problème. Mais le problème, je pense, vient premièrement des centres de tri.

4810 Deuxièmement, peut-être au niveau de l'applicabilité, c'est-à-dire jusqu'où on va dans la  
chaîne de mise en valeur. C'est-à-dire que si on exporte des matières en... à l'étranger, en Asie,  
comment va-t-on s'assurer que le... ceux qui reçoivent nos matières en Asie vont nous donner une  
information juste et précise et quel pouvoir on va avoir à ce niveau-là?

4815 Donc, c'est... Il y a tout un tas de facteurs, j'imagine, qui ont fait en sorte que ça a été... ça  
a... on n'a pas donné suite à ça.

**LE PRÉSIDENT :**

4820 En fait, ça fait plusieurs années que vous êtes très étroitement associé avec cette filière  
et je voulais savoir : est-ce que votre connaissance permet de savoir si dans d'autres pays, en  
particulier en Europe, ils sont... ils ont mis en application un système de traçabilité qui a été  
fonctionnel, à votre connaissance?

**M. KAREL MÉNARD :**

4825

Bien, les systèmes de récupération, en Europe, sont différents. Au niveau de la consigne, oui. Même au Québec, on a une traçabilité au niveau de la consigne parce qu'il y a une question monétaire, si on veut, il y a cet aspect-là. Au niveau européen, oui, il y a de la traçabilité, mais jusqu'où? Je ne pourrais pas vous donner l'information, quel pays est performant au niveau de la traçabilité.

4830

Et j'ai toujours du mal à comparer ou donner des exemples parce que la façon de comptabiliser la façon dont les matières sont valorisées aussi, c'est-à-dire que la valorisation en Europe n'est pas la même qu'ici, ou le recyclage ne veut pas dire la même chose. Donc, les comparables sont très durs.

4835

Mais si vous voulez, je pourrai peaufiner ma réponse et vous la transmettre au niveau de la traçabilité dans les pays européens ou ailleurs. C'est parce que oui, effectivement, ça existe. Mais jusqu'à quel point ça peut être transposable au Québec? On pourrait faire la recherche là-dessus, si vous le désirez.

4840

**LE PRÉSIDENT :**

Bien oui, mais ça serait apprécié certainement. Oui.

4845

**M. KAREL MÉNARD :**

D'accord.

4850

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Renaud.

**LE COMMISSAIRE :**

4855

Monsieur Ménard, est-ce que vous pensez que cette transparence-là, cette reddition de compte là devrait s'appliquer à toutes les installations? Là, on parle de centres de tri, mais on

4860 pourrait parler de plateformes de compostage, de biométhanisation, de... comment... les écocentres, les centres de tri CRD et toutes les installations qui traitent des matières en vue du recyclage.

**M. KAREL MÉNARD :**

4865 Absolument. Et même au niveau des conditionneurs, ça veut dire ceux qui sont plus en aval au niveau de la chaîne de mise en valeur ou du recyclage, si on veut, et les recycleurs. Donc oui, on devrait avoir la traçabilité tout au long de la chaîne, c'est-à-dire... et c'est essentiel. Parce qu'il faut avoir un portrait, pas juste un Polaroid d'une étape, mais toutes les étapes.

4870 Et au niveau des CRD, au niveau des sols contaminés... Au niveau des sols contaminés, il y a des initiatives qui ont été tentées ou faites, mais bon, il y a toujours des gens qui arrivent à s'en faufiler parce qu'il n'y a pas d'obligation à ce niveau-là. C'est toujours sur une base volontaire, d'où l'importance que pour les matières résiduelles domestiques, incluant les ICI, que ce soit obligatoire.

4875 Et tous ceux qui touchent à des matières résiduelles à des fins d'élimination, de conditionnement, de recyclage, de transbordement, effectivement, devraient être assujettis à une reddition de compte obligatoire et donner l'information aux instances gouvernementales compétentes. C'est essentiel.

4880 Il ne faut pas oublier qu'on a toujours considéré la gestion des matières résiduelles comme étant un service d'utilité publique. Bien, c'est dans les deux sens aussi, ça veut dire qu'un lieu d'élimination ou un centre de tri ne peut pas toujours prétendre qu'il est là pour le bien-être de la population s'il ne veut pas donner de l'information juste aussi sur les matières qu'il traite et de la... d'où... où va la matière qu'il traite, par la suite.

4885 Donc, ça va dans les deux sens et c'est pour le bien-être de tous. Et comme j'ai dit, encore, parce qu'il y a beaucoup de gens qui sont très frileux avec ça, ce n'est pas une optique de pénaliser et de culpabiliser, mais au contraire, d'améliorer l'ensemble du système et de faire en sorte qu'il soit le plus optimisé, si on veut.

4890

**LE COMMISSAIRE :**

4895 On a eu des... Bien, d'abord, une première question sur la responsabilité élargie, la modernisation de la collecte sélective qui va avoir des impacts aussi, ce que je comprends, sur les programmes de REP qui sont existants, par exemple, dans les produits électroniques ou des... est-ce que ça, cette modernisation-là va avoir un impact sur la... comment... la disponibilité de l'information, la transparence, si on veut, du système?

**M. KAREL MÉNARD :**

4900 Ça dépend comment c'est appliqué et comment le règlement est écrit. Parce que dans les autres REP, il n'y a pas de transparence non plus. Ça veut dire... Et encore là, moi, en tant que consommateur, quand je paie un écofrais, souvent, j'ai l'impression que c'est une taxe. Donc, c'est la faute du gouvernement. On ne me donne pas l'information à quoi ça sert, où je peux aller porter mes produits, de quelle façon mes produits vont être valorisés ou recyclés et où.

4910 Donc... Et même dans les bilans de Recyc-Québec, on n'a pas l'information à... exacte. C'est toujours sur une déclaration volontaire. Quelqu'un, quelque part au gouvernement, doit avoir l'information, j'imagine. Mais ce qui nous est transmis à la population, dans les bilans, c'est une information qui, pour moi, n'est pas valable, si on veut.

4915 Et souvent, on me donne de l'information en fonction de... C'est des taux de pourcentage qu'on nous donne. Moi, un pourcentage, ça ne me dit rien si je n'ai pas les matières récupérées. Et aussi, il faut savoir que lorsqu'on récupère une matière, par exemple, un téléphone cellulaire ou un ordinateur ou une balayeuse ou un vidéo, il y a la question quantitative au niveau du poids, mais il y a aussi la question qualitative au niveau des matières qu'on récupère et de la toxicité des appareils qu'on récupère.

4920 Et ça, ce n'est pas retransmis au niveau des bilans. C'est toujours des bilans quantitatifs lorsqu'on a des données quantitatives. Au niveau de la REP, pour ce qui est de la collecte sélective, c'est essentiel effectivement qu'il y ait des *points*, si on veut, ou des pointes pour obliger cette reddition de compte là et que ce ne soit pas sur une base volontaire.

4925 On ne peut pas laisser le loup compter les moutons. Je ne veux pas faire de procès  
d'intention, mais il ne faut pas en arriver là. Parce que souvent, les programmes de REP, certains  
peuvent le voir comme étant un désistement de la part du gouvernement qui ne fait plus un suivi  
auprès des entreprises visées, mais leur donne la responsabilité de s'autogérer et d'avoir... de  
mettre en place leur propre programme de récupération, mais qui est, dans certains cas, d'une  
opacité très dense.

4930 Donc, c'est ça qu'il faut éviter parce que là, on parle jusqu'à un certain point de  
déresponsabilisation des producteurs. Et en bout de ligne, ce sont les consommateurs également  
qui paient les écofrais et qui paient pour ce système-là et le consommateur n'a pas toute  
l'information. Donc, il y a du très très bon au niveau des programmes de la REP. Nous, on est  
4935 100 % en faveur.

Mais c'est au niveau de l'application qu'il faut vraiment s'assurer qu'ils répondent à ce  
pourquoi ils ont été créés. Ça veut dire qu'ultimement, mettre sur le marché des produits moins  
nocifs sur l'environnement et le prix du produit, c'est-à-dire un produit qui va être plus contaminant,  
4940 plus polluant va coûter plus cher et ça induire le comportement du consommateur vers les produits  
moins chers, donc les produits qui sont... une meilleure performance environnementale.

C'est ça, ce qui sous-tend la REP. Et actuellement, ce n'est pas ce qui transparaît des  
programmes mis en place au Québec. Et j'espère qu'au niveau de la... des matières recyclables  
4945 de la collecte sélective, c'est ce qui va être mis de l'avant.

#### **LE COMMISSAIRE :**

4950 On a eu, la semaine... il y a deux semaines déjà, oui, des experts internationaux, entre  
autres des Européens, qui sont venus nous dire que dorénavant, la plupart des objectifs qu'ils ont  
en termes de... un peu comme les objectifs qu'on a ici ne seront plus définis en termes de  
récupération, mais qu'ils vont être définis en termes de recyclage réel.

4955 C'est-à-dire qu'on ne veut plus avoir... on ne veut plus... non seulement on veut récupérer  
65 % des... mais on veut qu'il y en ait 65 % qui soit effectivement recyclé. Ça implique, évidemment,  
d'avoir de l'information en aval pour savoir si les produits sont véritablement recyclés.

4960 J'aimerais ça avoir votre opinion : est-ce que c'est quelque chose qui pourrait être appliqué ici, au Québec? Actuellement, les objectifs sont en termes de récupération, ils ne sont pas en termes de recyclage avéré.

**M. KAREL MÉNARD :**

4965 Oui. Bien, pas est-ce qu'on pourrait, il faudrait absolument, c'est nécessaire. Moi, un taux de récupération ne veut strictement rien dire. Et on se bat depuis très longtemps pour que le vocabulaire change. Tantôt, j'ai parlé... j'ai dit que les gens parlaient d'un bac de recyclage, c'est rentré même dans les maisons de tous et chacun. On parle... En dit que les centres de tri font du recyclage. Un centre de tri ne fais pas de recyclage, un centre de tri va trier les matières.

4970 Donc, le recyclage, c'est vraiment la transformation d'une matière en un produit utile. C'est-à-dire qu'on l'utilise, on la réintègre dans un cycle de production. Et les gens, souvent maintenant, ils sont un petit peu conditionnés : Je recycle à la maison. Moi, ça fait 25 ans que je suis en environnement, je ne recycle strictement rien à la maison. Moi, je récupère des matières. Donc, un taux de récupération ne veut strictement rien dire.

4975 Même le gouvernement n'ose pas dire « recyclage » parce qu'on n'a pas de traçabilité, il parle de matières acheminées à des fins de recyclage. Donc, on sait que les matières sont transportées, mais transportées à des fins de recyclage, ça ne me dit pas si, effectivement, les matières vont être recyclées, le taux de recyclage effectif, quelles pertes il va y avoir.

4980 Une papetière qui va recycler du papier, elle va en recycler le maximum, elle ne veut pas envoyer des matières à l'enfouissement, mais des fois, elle a des pertes, ce qui est tout à fait normal. Mais ça, il faut que ça soit comptabilisé. Autrement, on récupère pour sauver la planète, mais t'sais... en passant, on ne sait pas trop pourquoi on récupère. Mais c'est... Puis en passant, 4985 la planète n'a pas besoin d'être sauvée, c'est plus nous sur la planète qui avons besoin d'être sauvés, éventuellement.

4990 Mais c'est ça, c'est-à-dire qu'il faut savoir pourquoi on récupère. C'est-à-dire que là, on met quelque chose de façon mécanique et comme j'ai dit, la récupération, ce n'est pas une panacée. Souvent, voir des bacs de récupération archi-pleins, pour moi, ce n'est pas un bon

comportement environnemental. Je voudrais voir des bacs de récupération presque vides et des poubelles aussi vides.

4995 Mais on est conditionné, en tant que société, en tant que citoyen, en tant que consommateur, on a un bac de recyclage, on recycle, on peut consommer, donc ça nous dédouane un peu jusqu'à un certain point.

5000 La traçabilité va nous donner vraiment les vrais portraits, les vrais chiffres au niveau de notre performance environnementale parce que la simple récupération... on peut récupérer une matière pour l'envoyer au dépotoir, pour l'envoyer se faire recycler. Donc, ça n'est pas un indicateur de performance environnementale, la récupération.

**LE COMMISSAIRE :**

5005 Je vous remercie beaucoup, monsieur Ménard.

**LE PRÉSIDENT :**

5010 Merci, monsieur Ménard.

Monsieur Mathieu Germain.

**M. MATHIEU GERMAIN :**

5015 Re-bonjour.

**LE PRÉSIDENT :**

5020 Oui, re-bonjour.

**M. MATHIEU GERMAIN :**

5025                   Donc, je vais aller un peu dans le même sens de monsieur Ménard, une autre bonne intervention de sa part. Par contre, je vais rejeter quelques bémols et même quelques petits désaccords avec la dernière opinion qui nous a été présentée.

5030                   Effectivement, lorsqu'on parle de reddition de compte, je crois que la majorité des gens qui sont présents ici vous diraient que la solution que l'on prône tous est la traçabilité, ce qui nous permettrait d'avoir des bilans complets avec qu'est-ce qui arrive avec les matières qui sont récupérées, qui sont triées, quelles sont les destinations.

5035                   Et ce matin, il y a eu une intervention que j'ai trouvée très intéressante et qui vous a fait sourire d'ailleurs, monsieur Zayed, au niveau du crime organisé. Monsieur Kano nous avait mentionné qu'on se bat encore contre le crime organisé. La traçabilité nous permettrait enfin d'éliminer ce fléau-là dans l'industrie ou que des fameuses *dompes* illégales, dont on en connaît tout plein encore au Québec.

5040                   On est en 2021 et ces sites-là sont encore très faciles à trouver, de nos jours. Et aussi des sites que je considérerais en zone grise, comme par exemple, des territoires qui sont en réserve indienne, qui sont encore utilisés fréquemment par certaines entreprises.

5045                   Le fait d'avoir une traçabilité complète, d'avoir un outil qui permettrait de suivre, un peu comme un GPS d'une certaine sorte, une matière de son point... du berceau jusqu'au cercueil nous permettrait de mieux comprendre les cycles de vie, permettrait d'éliminer des fléaux du type crime organisé et puis, justement, d'avoir une meilleure compréhension de ce qui se passe.

5050                   Et ça nous permettrait aussi peut-être de comprendre d'avance certaines tendances et problématiques qui s'en viennent dans l'industrie. On n'en pas encore parlé aujourd'hui d'une fermeture imminente d'un grand site d'enfouissement au Centre-du-Québec. On le sait très bien qu'il y a beaucoup de gens, présentement, qui se disent autour de la table : Comment qu'on va faire pour vivre à partir de septembre, octobre, lorsque cette fermeture-là va avoir lieu?

                          Avoir des outils en place comme la traçabilité, ça nous permettrait de comprendre justement, complètement, avec toutes les chaînes du grand domaine de l'environnement, qu'est-ce

5055 qui se passe, et de prendre des décisions éclairées, de ne pas avoir à faire face à une telle polémique de savoir qu'est-ce qu'on fait à la dernière minute avec une fermeture potentielle.

5060 Et le désaccord que je voulais vous exprimer par rapport à l'opinion de monsieur Ménard, c'est au niveau de l'origine de pourquoi la traçabilité n'est pas encore en place? Monsieur Ménard a mentionné que c'est peut-être dû aux centres de tri, en général, qu'on ne peut pas, des fois, dévoiler des destinations finales pour certaines matières qui sont triées.

5065 Je peux vous assurer, du moins dans le domaine du... des centres de tri CRD qui sont représentés par le 3R MCDQ, qu'on appuie la traçabilité. Oui, effectivement, on a tous des avantages compétitifs à aller travailler avec certains partenaires, mais pas du point à faire des cachettes et ne pas vouloir faire la traçabilité qui est un mouvement du futur.

5070 Donc, il s'agit peut-être plus d'un mouvement gouvernemental qui doit être bien supporté avec des démarches claires, des règlements qui les appuient et des outils pour s'assurer que cette fameuse traçabilité qu'on parle depuis des années soit mise en place.

**LE PRÉSIDENT :**

5075 Excusez-moi, pourriez-vous définir « mouvement gouvernemental »?

**M. MATHIEU GERMAIN :**

5080 Bien, je vous dirais qu'au niveau du... Encore une fois, j'ai beaucoup de respect pour le ministère de l'Environnement. Le ministère de l'Environnement a annoncé à quelques reprises la mise en place de la traçabilité, des programmes qui s'en viennent. Il s'agit tout simplement de pouvoir...

5085 Des annonces, c'est une chose, mais de pouvoir... un peu comme maître Duchaine en a parlé plus tôt aujourd'hui, de mettre en place des règlements qui sont fermes avec des dates, des obligations, qui vont... des redditions de compte. Donc, on a des intentions, pour l'instant. Et c'est ça que je qualifierais d'un mouvement. On se dirige vers la traçabilité, on en parle depuis longtemps. Mais on est rendu à prendre acte, en tant que société.

**LE PRÉSIDENT :**

5090

Monsieur Renaud.

**LE COMMISSAIRE :**

5095

Monsieur Germain, j'aimerais ça savoir jusqu'où on doit aller... La traçabilité, c'est beau puis on peut aller loin avec ça. Mais jusqu'où on doit aller, en termes de traçabilité? Actuellement, il y a des matières recyclées, des matières qui ont été triées, qui ont été... qui sont recyclables, qui sont envoyées... qui sont vendues à l'étranger.

5100

Est-ce qu'on est capable ou est-ce que même les gens qui transigent... qui font ces transactions-là à travers des courtiers, à travers des... Est-ce qu'on est en mesure de voir ces matières-là qu'on envoie à l'étranger, qu'est-ce qu'elles vont devenir? Ou est-ce qu'on va devoir envoyer des gens faire des voyages en Asie pour... ou ailleurs dans le monde, aux États-Unis, il y en a sûrement qui s'en vont dans d'autres juridictions, pour savoir exactement qu'est-ce qu'elle est devenue?

5105

On va-tu jusque-là, en termes de traçabilité? Ou est-ce qu'il y a une limite à ce qu'on est en mesure de faire, même par réglementation?

5110

**M. MATHIEU GERMAIN :**

Bien, monsieur Renaud, je me propose de faire ces voyages pour aller suivre la traçabilité, si vous me le permettez. Mais toute farce à part, je vous dirais que personnellement, mon expérience dans le domaine, c'est que ce n'est pas vraiment une problématique, dans le sens qu'il y a plusieurs entreprises qui sont impliquées au niveau québécois sur la traçabilité, diverses applications, diverses formes.

5115

Et il y en a une qui me vient en tête, qui est la compagnie Optel, qui a fait de nombreuses applications de traçabilité dans le cours de leur existence. Et je sais qu'eux, et sans vouloir dénigrer d'autres compagnies, je ne les connais pas toutes, mais du moins, cette compagnie-là, eux, c'est ce qu'ils font à l'échelle internationale.

5120

5125

Donc, ils sont beaucoup orientés dans le domaine minier, donc il peut y avoir des mines en Afrique où va être extrait le minerai et va se rendre jusqu'au site de fabrication qui peut être situé sur un autre continent. Généralement, la fonctionnalité de cette traçabilité-là, c'est tout simplement ce que je pourrais définir un *check-in*, un *check-out*.

5130

Donc, lors du berceau, donc c'est là où est-ce qu'il y a une création de données sur une application; et lors de la réception finale, c'est là où est-ce que le récepteur va tout simplement cliquer pour dire : On a bel et bien reçu la marchandise que vous nous avez envoyée. Donc, je crois qu'au niveau technologique, les outils sont déjà existants et pas nécessairement un problème à pouvoir identifier le tout.

5135

**LE PRÉSIDENT :**

Excusez-moi, je voudrais justement renchérir là-dessus, monsieur Renaud.

5140

Écoutez, je comprends très bien l'exemple que vous avez utilisé par rapport à une production minière. Il y a quelques années, j'avais siégé sur la commission... sur la filière uranifère puis on... la question de la traçabilité des éléments radioactifs était extrêmement importante. Et j'ai pu réaliser à quel point non seulement elle était importante, mais elle était extrêmement complexe.

5145

La différence, maintenant, entre une production minière ou un produit minier, un élément radioactif, là, on parle de matières résiduelles de provenances diverses, très diverses, et dont le suivi est beaucoup plus complexe. Parce que justement, elle n'émane pas de quelques endroits, elle émane de plusieurs plusieurs endroits.

5150

Et dans ce sens-là, je comprends très bien la question de mon collègue, Pierre Renaud, et c'est la raison pour laquelle nous sommes revenus là-dessus à quelques reprises aujourd'hui. Jusqu'à quel point la... on a... Je pense que le message est clair, la traçabilité semble importante pour plusieurs d'entre vous.

5155

Mais c'est que jusqu'à quel point que la traçabilité est importante? Jusqu'où l'État québécois devrait aller dans la traçabilité? Donc, je renchériss la question pour que vous puissiez peut-être apporter des éléments additionnels d'information.

**M. MATHIEU GERMAIN :**

5160 En fait, je vous dirais que pour mon apport personnel, c'est au moins s'assurer que les  
matières qui sont triées, qui sont récupérées par nos centres de tri, qu'on s'assure au moins qu'on  
comprend quelle est la destination ultime.

5165 Sans faire la traçabilité, admettons qu'on y va pour un scénario où est-ce que vous... vous  
avez évoqué, monsieur Renaud, une exportation à l'international. Si au moins, on comprend qu'une  
compagnie ABC a reçu une tonne de matériel à son centre de tri et qu'il y a 25 % de ce matériel-là  
qui s'est dirigé à l'international, si on ne se donne pas des outils pour le suivre jusqu'en Chine,  
jusqu'en Asie, peu importe où est-ce que ça se dirige, au moins, on a une donnée, à savoir :  
qu'est-ce qui arrive avec une portion de la matière, ce qu'on n'a pas présentement.

5170 C'est très difficile de prendre des décisions éclairées en tant que société puis le grand  
domaine de l'environnement, ne sachant pas ce qui arrive avec la plupart des matières. Puis c'est  
pour ça aussi que dans mon intervention, je vous disais dès le départ qu'il y a des *dompes* illégales.  
C'est un fléau que notre province vit avec en 2021.

5175 Puis de mon côté, j'ai encore de la misère à comprendre comment que l'État québécois  
peut tolérer ce type de pratique là. C'est un choix de société de se doter de certains outils pour  
pouvoir agir envers des pratiques qui sont illégales. Est-ce que c'est tout simplement qu'on n'agit  
pas parce qu'on n'a pas toutes les preuves à l'appui, de voir d'où peuvent provenir ces matières,  
qu'on a décidé qu'on doit faire un processus judiciaire qui est relativement complexe pour agir?

5180 Mais je crois qu'il faut commencer quelque part. Donc, est-ce qu'on est obligé d'agir... Je  
reviens un petit peu sur ma réponse de tantôt puis un peu pour répondre à votre question, monsieur  
Zayed. Est-ce qu'on doit agir vraiment du berceau au cercueil final? Peut-être pas nécessairement.  
Ce serait l'idéal, si on pouvait le faire, il y a une complexité.

5185 Mais du moins, il faut être capable de comprendre, lorsque ça se promène dans le territoire  
québécois, où est-ce que ce ça se dirige. Ce serait un minimum, selon moi.

**LE PRÉSIDENT :**

5190

Merci, monsieur Renaud, ça va?

Alors, merci beaucoup.

5195

Monsieur Karel Ménard, vous avez une main levée. Est-ce que c'est une main oubliée ou c'est... vous avez relevé la main pour intervenir?

**M. KAREL MÉNARD :**

5200

Non, c'est une main oubliée. Avant, on les enlevait pour moi, mais là, je vais l'enlever. Désolé.

**LE PRÉSIDENT :**

5205

D'accord, merci.

Donc, un dernier intervenant, monsieur Dominic Bouffard.

**M. DOMINIC BOUFFARD :**

5210

Oui. Merci de me laisser la chance de m'exprimer. Juste pour certifier à tous les gens qui nous écoutent puis pour le bienfait de la commission aussi... pour les bienfaits de la commission, c'est que les centres de tri qui sont accrédités par le ministère de l'Environnement, qui ont un certificat d'autorisation, ont l'obligation d'avoir des registres d'entrée et de sortie de matériel, O.K.

5215

Puis les gens du ministère ont le droit de venir quand ils font leur inspection annuelle ou semi-annuelle, de prendre connaissance des registres et de voir où est-ce que la matière... d'où est-ce qu'elle provient puis où va le matériel. Ça, c'est une chose. Puis il y a des centres de tri de matières recyclables qui ne sont pas accrédités par le ministère de l'Environnement, qui n'ont pas les mêmes obligations que nous autres.

5220

5225 Puis ça, ça devrait être une obligation d'avoir un certificat d'autorisation. Déjà, ça serait un peu plus. Puis c'est pour ça que nous, qu'on se bat, qu'on parle beaucoup à Recyc-Québec au niveau des CRD qu'on veut qu'il y ait une obligation des CRD de passer par un centre de tri accrédité. Ce serait déjà un gros pas vers l'avant, sans que ça coûte une fortune à tout le monde, mais qu'il y ait une obligation de passer par un centre de tri accrédité.

5230 Ça fait que ça, le centre de tri accrédité, il a une obligation d'envoyer ses produits... de valoriser ses produits ou d'envoyer ses produits dans... des résidus ultimes dans des sites autorisés aussi par le ministère de l'Environnement. Mais on n'est pas contre ça. Ce que je veux dire, c'est que les centres de tri, on n'est pas centre ça, qu'il y ait une traçabilité puis qu'il y ait des redditions de compte.

5235 **LE PRÉSIDENT :**

Et les centres de tri non accrédités ne sont pas du tout tenus à suivre les mêmes... ils ne sont pas du tout assujettis aux mêmes obligations que vous?

5240 **M. DOMINIC BOUFFARD :**

Non, absolument.

**LE PRÉSIDENT :**

5245 Est-ce qu'ils ont un contrôle quand même sur lequel le ministère de l'Environnement peut... qu'il peut exercer?

**M. DOMINIC BOUFFARD :**

5250 Bien, il y a certaines choses qu'ils ne sont pas assujettis au niveau des CA. Comme un centre de tri de matières recyclables, ce n'est pas une obligation savoir un CA. Sauf qu'un centre... pour opérer un centre de tri de CRD, c'est une obligation. Sauf que si le client, il n'a pas l'obligation d'aller vers un centre de tri accrédité, il peut arriver, aller déverser ça dans un lieu illégal puis ça coûte moins cher puis c'est réglé.

5255

C'est là, la nuance. S'il y a une obligation de passer par un centre de tri accrédité, bien là, on vient d'avoir une traçabilité déjà. Parce qu'on est... Les centres de tri, nous, on n'est pas contre donner notre information, nos registres d'entrée et de sortie puis donner nos fournisseurs. Il ne faut juste pas que ça se ramasse au grand public, par exemple, on s'entend.

5260

**LE PRÉSIDENT :**

Et pourquoi? Pourquoi?

5265

**M. DOMINIC BOUFFARD :**

Mais on donne l'information à Recyc-Québec. Moi, ça fait des années que je donne de l'information à Recyc-Québec au niveau des matières recyclables puis au niveau des CRD puis je n'ai jamais eu de fuites à un compétiteur ou... C'est pour ça qu'on n'est pas contre donner cette information-là, on veut juste que ça soit bien structuré.

5270

**LE PRÉSIDENT :**

Selon vous, une information rendue publique peut être préjudiciable. Et pourquoi?

5275

**M. DOMINIC BOUFFARD :**

Bien, c'est que si c'est rendu public, on disait tantôt que c'était un petit marché puis il y a beaucoup de créneaux qu'on a puis des choses qu'on a développées puis on ne voudrait pas que ça soit notre entreprise qui a développé un marché avec une autre entreprise que ça serait au bénéfice d'un compétiteur, mettons. C'est juste à ce niveau-là.

5280

Moi, je n'ai pas de problème à ce que le ministère de l'Environnement ait mes informations. Je n'ai pas de problème à ce que Recyc-Québec ait mes informations. Ça, je n'ai pas de problème avec ça. Je veux juste faire la nuance entre que ça soit public, *at large*, parce qu'on a des réglementations à suivre, ces choses-là, puis de le donner à des organismes qui sont... qui ont un secret professionnel, mettons.

5285

**LE PRÉSIDENT :**

5290

Monsieur Renaud.

**LE COMMISSAIRE :**

5295

Monsieur Bouffard, est-ce que je comprends que tous les centres de tri CRD ont nécessairement un certificat d'autorisation? Parce que pour être... pour avoir un centre de tri CRD, ça en prend un.

**M. DOMINIC BOUFFARD :**

5300

Bien, à ma connaissance, oui, ça prend un certificat d'autorisation, sauf qu'il n'y a pas d'obligation. Quelqu'un fait une démolition, il n'a pas une obligation d'envoyer ça dans un centre de tri accrédité.

5305

**LE COMMISSAIRE :**

Non, ça... Oui, ça, vous avez parfaitement raison.

**M. DOMINIC BOUFFARD :**

5310

C'est ça.

**LE COMMISSAIRE :**

5315

O.K. Je voulais vous demander : pour quelle raison les centres de tri CRD, ils ont besoin d'un certificat d'autorisation? C'est une autorisation ministérielle. Et les centres de tri, eux, n'ont pas ce... n'ont pas à avoir de certificat d'autorisation, le... Quelle est la différence dans le risque environnemental des deux entreprises? Qu'est-ce qu'un centre de tri CRD, comme le vôtre, présente comme risque environnemental qu'un centre de tri n'aurait pas? J'essaie de comprendre pourquoi.

5320

**M. DOMINIC BOUFFARD :**

Ça, c'est nos lois au niveau de l'environnement. Je ne peux pas répondre à ça.

5325

**LE COMMISSAIRE :**

Je vous remercie beaucoup.

5330

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, monsieur Bouffard.

**M. DOMINIC BOUFFARD :**

5335

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

5340

Donc, nous allons passer au vote, monsieur Perreault.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Alors, pour l'énoncé 5 :

5345

*« Un système de reddition de compte obligatoire devrait être mis en place pour les installations de recyclage et de valorisation. »*

Le vote est ouvert.

5350

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Perreault, est-ce qu'on peut mettre... on peut afficher l'énoncé?

5355 **M. JONATHAN PERREAULT :**

Bien moi, je mets le vote.

5360 **LE PRÉSIDENT :**

Non, mais il n'est pas affiché, là?

**M. JONATHAN PERREAULT :**

5365 Bien, les gens ont reçu le vote, ils le voient.

**LE PRÉSIDENT :**

Ah bon.

5370

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Oui, oui, les votes rentrent. On est rendu à 21.

5375 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

5380

Là, j'en ai 23, 24. Donc, « totalement d'accord », 79; « plus ou moins d'accord », 17; « plus ou moins en désaccord », 4; et 0 en « total désaccord ».

**LE PRÉSIDENT :**

5385

Merci. Je vais vous demander 30 secondes, s'il vous plaît.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

5390 Oui.

---

PAUSE DE QUELQUES MINUTES  
REPRISE DE LA SÉANCE

5395

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Perreault?

5400

**M. JONATHAN PERREAULT :**

Oui.

5405

---

ÉNONCÉ 6

---

**LE PRÉSIDENT :**

5410

Pourriez-vous afficher l'énoncé dont le contexte commence par :

« *Au Québec, de plus en plus de lieux d'élimination...* »

5415

En fait, ce serait le dernier énoncé.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

5420

Oui, c'est bon. Voilà. Alors, voici le contexte du prochain énoncé : Au Québec, de plus en plus de lieux d'élimination ont sur leurs sites ou dans un rayon d'environ 1 kilomètre des écocentres,

des sites de compostage, des centres de tri de résidus de construction, rénovation et démolition ou d'autres infrastructures de gestion des matières résiduelles. L'énoncé est :

5425                   « Une intégration sur un même site des infrastructures et des opérations de tri, de conditionnement et de recyclage (incluant le compostage et la biométhanisation) et d'élimination augmenterait l'efficacité du détournement. »

**LE PRÉSIDENT :**

5430                   Monsieur Simon Naylor.

                          Merci, monsieur Perreault.

**M. SIMON NAYLOR :**

5435                   Bonjour. Bon, enfin, on ... Merci. Je suis content qu'on parle... qu'on arrive à la case où on peut parler des ordures et des lieux d'élimination des ordures qui, par ailleurs, sont parmi les meilleurs du monde ici, soit, on en convient, les lieux d'élimination.

5440                   Mais je pars avec la prémisse que notre ministre de l'Environnement a dite la première journée où il a lancé la démarche du BAPE, qui était de dire que ça serait intéressant de voir si on peut couper de moitié l'élimination des résidus qu'on appelle « ultimes » aujourd'hui. Moi, je suis animé par cette phrase-là depuis des mois. Et puis je suis animé par ça depuis des années, en fait dans mon travail.

5445                   Et il existe des solutions pour tendre vers ce genre de statistique là. Mais... Et puis bien que tout ce qui a été discuté aujourd'hui était fort intéressant, par exemple, d'améliorer les filières du recyclage et d'améliorer les filières du compostage, d'améliorer les conditions des gens qui utilisent les produits qui sont issus de ces triages-là, oui. Mais concrètement, aujourd'hui, il s'élimine  
5450 X millions de tonnes de déchets au Québec.

                          Puis si on veut couper ça en deux, c'est plutôt en ouvrant le sac de déchets, en le travaillant, en le nettoyant, en le séchant puis en faisant le triage de ce qu'il y a là-dedans qu'on va

5455 y arriver davantage rapidement qu'en améliorant les filières du recyclage puis de ce qui est déjà trié à la source par les citoyens.

5460 Donc, beaucoup d'énergie, et à juste titre, a été mise par la collecte des matières recyclables dans les 25 dernières années puis par le bac brun pour la matière organique dans les 10 dernières années. Puis là, on est dans un point culminant de ça où tout le monde, y compris moi-même au centre-ville de Montréal, on se fait donner un bac brun.

5465 Mais on constate malgré tout ça qu'il reste encore plein de richesses dans le sac d'ordures, des... entre autres dans les villes où... Nous avons, nous, chez nous, la collecte du bac brun et nous opérons le site de compostage et on constate que les tonnages de matières organiques, dans les sacs d'ordures des citoyens, ne diminuent pas beaucoup.

5470 Les gens, en fait, quand on leur donne un bac brun, ils s'achètent un râteau, ils font le ménage du jardin puis ils continuent de mettre les restes de table dans le sac d'ordures, en général. Donc, il y a des études du CRIQ qui viennent de sortir qui pourront vous être envoyées, qui démontrent ça très clairement aussi.

5475 Donc, en fait, en réalité, pour aller sur votre question, mon rêve, ça serait que chaque lieu d'élimination des matières résiduelles au Québec soit muni sur son site d'une installation de pré-traitement des ordures qui commencerait par ouvrir le sac de poubelles. Il y a des technologies qui existent, il y en a des dizaines et des dizaines en Europe, en général.

5480 D'ailleurs, en Allemagne ou en France, c'est pratiquement interdit d'enfouir sans passer par ce genre de technologie. Donc, des technologies dites de « tri biomécanique », par exemple, c'en est une. Donc, on ouvre le sac d'ordures et on le fait composter avec toutes les ordures dedans.

5485 Puis ensuite de ça, on tamise et on trie puis on sort de ça encore plein de beau métal, de l'aluminium, on sort de ça du plastique 1 et 2, donc qui pourraient aller dans les filières du recyclage. On sort de ça des combustibles alternatifs. Bon. En Europe, c'est très populaire à cause des coûts d'énergie. Ici, bien, ça... c'est un marché qu'il reste à développer. Puis on sort surtout aussi une matière organique de qualité pour mes agriculteurs que j'essaie de fournir, je vous ai dit tout à l'heure où je manquais de stock pour eux.

5490

Donc, considérant qu'il reste, même après le bac brun, encore de l'ordre de 40 à 50 % de matières organiques humides dans les sacs de poubelle, considérant que c'est des milliers de tonnes par année, les sacs de poubelle qui vont au site d'enfouissement, puis considérant que les technologies existent pour être capables d'ouvrir, sécher, trier les poubelles, comment ça se fait qu'on n'implante pas ce genre de technologie là sur tous les sites, qu'ils soient publics ou privés, d'ailleurs, surtout sur les sites éloignés, je dirais, qui n'ont pas accès à autant de ressources?

5495

Donc, une technologie simple pour ouvrir, sécher, trier sur la place de l'enfouissement les matières et être capables d'en détourner dans l'ordre de 40 à 50 à 60 %, et ainsi, donc doubler la durée de vie des sites d'enfouissement et puis mettre en... sur les marchés des matières recyclables.

5500

Moi, je pense à celles qui m'intéressent, dont je suis spécialiste, c'est la matière organique issue de ces genres de procédé là qui soit de qualité suffisante pour arriver chez mes agriculteurs. Ça, c'est quelque chose qui m'intéresse beaucoup, surtout de voir ce genre de technologie là déployé à la grandeur du Québec dans des endroits comme... justement, dans le Bas-Saint-Laurent ou dans toutes les places où les enjeux de collecte sont très coûteux, de triage aussi, puis les volumes critiques ne sont pas là.

5505

Par contre, c'est endroits-là ont tous des sites d'enfouissement dans lesquels on pourrait installer prioritairement, je dirais, des usines qui font comme ça, donc le triage et le nettoyage des ordures. Donc, pour mettre en valeur puis pour couper en deux la quantité de déchets qu'on va enfouir au Québec, la première chose à faire, c'est de l'ouvrir, le sac, de regarder ce qu'il y a dedans, de le nettoyer.

5510

Puis ensuite de ça, il existera toutes sortes de façons technologiques de le trier, de le mettre en ballots puis de le mettre dans les marchés plus tard. Donc, pour répondre à votre question, oui, l'intégration sur un même site et sur le site de l'enfouissement est particulièrement logique pour ce genre d'infrastructure là.

5515

Mais également pour celle que je viens de vous décrire et que je suis content de pouvoir... avoir enfin l'occasion de parler de ça à la... aujourd'hui, qui serait un *game changer* majeur, à mon avis, qui devrait être même nécessairement presque obligatoire, en fait, que ce ne soit pas possible

5520

de passer d'un camion de poubelle qui a ramassé les poubelles d'un citoyen le mercredi à un site d'enfouissement.

5525

Ça ne devrait pas vraiment être permis si on veut détourner les matières puis on... Il faut taponner le sac d'ordures, il faut l'ouvrir, il faut le trier, il faut le sécher, il faut le travailler. Puis ça, c'est quelque chose qui se ferait bien sur les lieux des sites d'enfouissement. C'est mon commentaire.

**LE PRÉSIDENT :**

5530

Merci. Vous avez mis pas mal l'accent sur le nettoyage du sac, secteur résidentiel. Est-ce que vous appliquez... vous appliqueriez un raisonnement un peu similaire pour les ICI et CRD?

**M. SIMON NAYLOR :**

5535

C'est une excellente question. Puis la réponse à ça, c'est oui. Et puis c'est... On le voit, c'est un enjeu majeur. Regardez les derniers bilans de Recyc-Québec, les taux de recyclage, mais surtout des matières organiques dans les ICI sont difficiles à augmenter. C'est des enjeux de... que je ne critiquerai pas aujourd'hui, qui sont réels.

5540

Les ICI, par exemple, le multi-logement, donc il y a des zones critiques où c'est très difficile d'aller chercher l'effort citoyen, l'effort de l'employé dans le bois, de leurs opérations régulières. Donc, les taux de recyclage restent quand même très modestes dans ce secteur-là. Ça devrait être une priorité, d'ailleurs, d'augmenter ces taux de recyclage là.

5545

Donc oui, cette solution-là ou l'industriel, hein, ou la collectivité, si c'était un site de triage qui était public, par exemple, mais en tout cas... Bref, l'opérateur de l'usine de tri biomécanique, par exemple, a lui-même la tâche d'aller chercher les matières qui ont de la valeur dans les ordures au lieu d'incomber ça aux ICI ou à des endroits dans les municipalités où c'est plus dur de le faire.

5550

Et j'insiste pour dire que ça, ce n'est pas incompatible avec ce qu'on fait déjà. Nous, on n'est pas la... on n'est pas du tout contre l'implantation du bac brun ou du bac de recyclage à toutes les portes qui peuvent le faire, il n'y a aucun souci, c'était une bonne chose à faire.

5555                   Maintenant, on plafonne puis on continue d'augmenter le nombre d'ordures. Bien là, ça serait une solution facile, rapide, puis technologiquement mature à implanter que de faire ce que j'ai dit, de l'ouvrir... donc, de faire le travail à la place du triage qu'on attend toujours.

**LE PRÉSIDENT :**

5560                   Monsieur Renaud.

**LE COMMISSAIRE :**

5565                   Monsieur Naylor, il y a comme... il y a une... je vais appeler ça une « contradiction », vous me... on... l'avantage de tels procédés, c'est dans les sites qui sont dans des régions plus éloignées où c'est... il y a plus d'enjeux.

5570                   Par contre, on parle de technologies et on parlait avec monsieur Kano, ce matin, et il nous disait que pour... entre autres, dans les centres de tri, l'implantation de technologies demande d'avoir des volumes suffisants. Là, on est comme pris, c'est bon pour les plus petits sites, mais on... par contre, les coûts vont... Quand on ramène ça en coût par tonne, ça va devenir très élevé. Comment est-ce que on peut faire ça?

5575                   **M. SIMON NAYLOR :**

5580                   Bien, vous avez une excellente question. Puis je vous dirais qu'il n'y pas... D'abord, la famille de technologies de l'ordre du tri biomécanique est capable d'adresser des enjeux de tonnages de l'ordre de 10 à 20 000 tonnes, donc un petit site d'enfouissement technique régional en Gaspésie, par exemple, O.K.

5585                   Et ils sont également capables de faire des usines de l'ordre de 200 000 tonnes à l'européenne, soit un site d'enfouissement de plus grande envergure. Donc, ce n'est pas vrai de dire que cette technologie-là est bonne pour des petits ou des gros gisements. C'est une technologie... dire « TMB », c'est comme dire « compostage » ou comme dire « biométhanisation », c'est une famille technologique.

5590           Donc, il n'existe pas une machine, il existe un chapelet de machines combinées ensemble qui peuvent adresser des tonnages qui sont très variables. Bien ça, c'est le premier élément que je voudrais vous répondre, monsieur Renaud. Et l'autre élément que je voudrais répondre, c'est sur le coût. Et bien, c'est sûr qu'il n'y a rien de moins cher que de mettre des déchets dans un trou. Ça, c'est sûr.

5595           Donc là, collectivement, aujourd'hui, on a comme objectif d'aller... de s'élever au-dessus de ça puis d'assumer collectivement cette dépense-là pour le futur, pour nos enfants, pour... surtout si c'est une question de sécurité publique, les sites d'enfouissement sont un besoin essentiel de santé et de sécurité publique, absolument nécessaires. Il faut les chérir, il faut maintenir leur durée de vie le plus longtemps possible.

5600           Et il n'y a pas 50 000 façons de faire ça. Une des façons les plus faciles de faire ça, c'est de réduire beaucoup leur utilisation en faisant un maximum de travail en amont pour qu'il y ait le moins de choses possible qui se rendent là-dedans. Donc ça, je viens de vous en citer une que je connais, vous aurez le loisir de vous entretenir avec des gens qui vous parleront d'éco-conception ou de réduction à la ressource, qui sont tout à fait pertinents aussi.

5605           Mais moi, je vous dis qu'aujourd'hui, quand je regarde la mission du BAPE qui est de faire l'inventaire de ce qu'on élimine, le « déchet ultime » qu'on appelle ça, dans votre démarche, donc... et puis qu'on fait l'inventaire de ce qu'on peut faire pour ça, et bien, oui, on peut parler d'optimiser les sites de compostage, d'aider les centres de recyclage. Oui oui, on peut parler de ça.

5610           Mais on peut aussi parler du fait qu'il existe des approches pour ouvrir les sacs de poubelle des ICI et des villes puis d'en extraire de l'ordre de 50 % de matières avec de la valeur. Puis ensuite de ça, *baler* ça puis enfouir ça intelligemment dans une matière qui se stocke bien dans la cellule de stockage, qui génère moins de lixiviat, moins de biogaz, et caetera, donc qui est moins nocive... moins... plus facile à contrôler au niveau environnemental.

5620           Donc, c'est des technologies qui existent. Il y en a des... il y a... En Allemagne, c'est interdit de faire de l'enfouissement sans passer par ça. En France, il existe une centaine d'usines qui font ça en amont des sites d'enfouissement ou d'incinération. Ce n'est pas quelque chose qui est *flyé* ou qui est nouveau. C'est quelque chose qui est utilisé depuis des dizaines d'années et qui est disponible. Oui, qui augmente le coût.

5625 Mais si vous regardez puis qu'on rapporte le coût par rapport aux crédits de carbone évités et puis qu'on compare ça à d'autres programmes comme les programmes gouvernementaux d'électrification des transports, je vous dirais que je n'ai aucune gêne en termes de dollars par tonne de CO2 évitée de mettre ce genre d'action là sur les rangs et puis de les voir compétitionner à cet égard-là, en termes de dollars par crédit de carbone... par tonne de carbone évitée.

**LE COMMISSAIRE :**

5630 Monsieur Naylor, je veux juste vous demander : pourquoi, actuellement... est-ce que c'est des raisons économiques? Pourquoi il n'y a pas d'installation de ce type-là? Bien, en tout cas, s'il y en a, c'est marginal, je pense. Mais pourquoi ça n'a pas percé ici? Parce qu'on a quand même un enjeu de capacité d'enfouissement dans certaines régions, entre autres, à Montréal, mais...

5635 **M. SIMON NAYLOR :**

5640 Bien, vous... Oui, tout à fait. La... c'est une... Ça, c'est une question complexe que vous posez là. C'est dur de répondre à... Il n'y a pas une réponse à ça, il y a un paquet de réponses à ça. Par exemple, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, le... ne serait-ce que la structure d'affaires qui existe entre les donneurs d'ouvrage municipaux puis les entrepreneurs qui réalisent la job, elle n'est pas vraiment propice à ça. C'est le plus bas soumissionnaire conforme qui gagne le mandat.

5645 Ça fait que mettez-vous à la place du site d'enfouissement. Ce qu'il y a de moins cher pour lui, c'est de continuer d'enfouir les déchets comme il a le droit de faire. Alors, pourquoi irait-il implanter une technologie qui va presque doubler ses coûts d'opération si... Il va perdre son mandat. Donc t'sais, la structure d'affaires entre les donneurs d'ouvrage et les exécutants comme nous, les bâtisseurs, les entrepreneurs, c'est très... ça ne permet pas la créativité nécessaire pour arriver à des virages majeurs comme ça.

5650 Ça prend une volonté gouvernementale. Par exemple, une interdiction d'enfouir quelque chose qui n'a pas été pré-traité pourrait être... créer un terreau fertile, si je peux m'exprimer ainsi, pour des technologies comme celles-ci. Il existerait toutes sortes de mesures gouvernementales qui me viennent en tête.

5655 Par exemple, l'augmentation importante de la redevance à l'élimination. Puis la... cet argent-là de redevance devrait être accessible aux entrepreneurs, comme ceux qui exploitent les LET ou les gens comme moi qui exploitent ce genre de technologie là, qu'on pourrait piger dans l'argent récupéré par la redevance à l'élimination pour subventionner nos infrastructures, pour les rendre plus compétitives, pour absorber les surcoûts qu'elles amènent dans la gestion des déchets.

5660 Il y a un... On pourrait parler de ça pendant une journée. Si la réponse à votre question, c'est... est-ce que vous me parlez de quelque chose qui est de la théorie puis qui est une licorne puis qui n'existe pas puis c'est pour ça qu'on n'en a pas? C'est... Non, ce n'est pas ça.

5665 La raison qu'on n'en a pas, elle est multiple, elle est d'ordre *business*, elle d'ordre aussi... le ministère de l'Environnement n'est pas particulièrement intéressé par ce genre d'approche là parce qu'ils ont mis leur priorité sur le triage à la source puis l'effort citoyen. Ils ont inclus le citoyen dans la démarche, ce sur quoi on ne s'obstine pas.

5670 C'est que ce n'était pas une mauvaise chose en soi. C'est juste qu'aujourd'hui, ça fait 20 ans que les citoyens sont inclus dans la démarche, ça fait des années qu'ils le sont dans le bac brun puis force est de constater qu'il reste encore plein de belles choses dans les sacs d'ordures. Donc, comment qu'on va faire? On va-tu continuer de demander aux citoyens de s'impliquer davantage? Ou être coercitif avec son citoyen puis donner des amendes? Peut-être, là.

5675 Mais je veux dire, aujourd'hui, pour moi, ce qui est important, c'est de faire le point devant vous qu'il existe des approches pour... simples puis implantables sur les lieux d'enfouissement, particulièrement sur ces lieux-là, qui permettraient d'aller chercher un paquet de richesses qu'on gaspille dans nos sites d'enfouissement aujourd'hui encore

5680 .

**LE COMMISSAIRE :**

Merci beaucoup.

5685 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, monsieur Naylor. Il y a cinq autres mains levées. Je vais les prendre, je n'en prendrai pas d'autres. Et nous passerons ensuite au vote.

Monsieur Renaud Lapierre.

5690

**M. RENAUD LAPIERRE :**

Est-ce qu'on me voit, oui?

5695

**LE PRÉSIDENT :**

Oui oui, absolument, et on vous entend.

**M. RENAUD LAPIERRE :**

5700

Parfait. Évidemment, j'aurais préféré ne pas passer exactement après mon collègue, Simon, mais quand même, considérant que plusieurs des intervenants ont fait... ont eu beaucoup de présence et qu'à cette question particulière, j'aurais à ajouter quelque chose.

5705

Par contre, la prémisse inévitable est extrêmement importante, qu'il reste 50 % de la matière organique dans le sac de déchets après la collecte du bac brun. Ça, c'est démontré, les chiffres sont là, des tiers l'ont fait. Ça, c'est-à-dire que depuis 15 ans ou 10 ans au moins, le bannissement total de la matière organique est la stratégie numéro 1 du ministère pour diminuer notamment l'enfouissement au site.

5710

Malheureusement, tout ce qu'on a mis de l'avant dans les programmes actuels, c'est la collecte avec le bac brun. Pourquoi on a fait ça? Et là, je vous parle d'expérience parce que je viens de passer trois ans de bataille, de bataille, je vous donne bien les bons termes, de bataille, pour faire reconnaître une technologie qu'on... d'ailleurs...

5715

C'est amusant parce qu'on va implanter dans quelques mois sur un site d'enfouissement à Saint-Côme, dans la région de Beauce-Sud, la technologie qu'on a développée avec un centre de recherche du Québec, qui est en pratique une approche TMB améliorée, particulièrement efficace pour les petits volumes.

5720

Mais ma bataille pendant trois ans a consisté à dire pourquoi, moi, je n'ai pas le droit, puisque j'ai un client... puis il y en a plusieurs, ça, c'est un affront que le... l'attitude du ministère

5725 par rapport à la collecte de la matière organique a fait à plusieurs MRC. Il y a plusieurs MRC qui, pour des raisons de... pleines de bon sens, ont décidé qu'elles ne voulaient pas le bac brun parce que ça coûte trop cher de transport, parce que les distances sont trop grandes.

5730 Et là, en vertu du programme du PTMOBC, là, il n'y a rien pour elles là-dedans. Alors, on a essayé de se faire admettre au programme du PTMOBC, jamais on n'a pu être... admettre. Au contraire, ils ont rajouté, cette année, une clause où il faut que ça soit la collecte sélective pour effectivement... et pour y avoir accès.

5735 Et en plus, mon client qui veut faire un effort spécifique pour aller chercher plus de matières dans son sac de déchets, lui, il risque d'être pénalisé par le calcul de la redevance parce que le calcul de la redevance va être associé directement à la collecte sélective, donc au bac brun. Et là, je vous parle d'expérience, c'est trois ans de travail acharné pour essayer de convaincre avec une technologie québécoise, un client qui était disposé.

5740 Heureusement, malgré tout ça, on va passer au travers et on va avoir une première installation. Mais c'est l'exemple classique du fait... tantôt, vous disiez : Pourquoi... Le ministère, dans le cas du recyclage, a payé des installations pour faire la... pour recycler la matière recyclable. Mais malheureusement, on constate aujourd'hui que le marché s'est effondré.

5745 Et là, on est obligé de revenir améliorer les technologies pour aller à d'autres marchés. En matière de matières organiques, bien, on n'en a pas de problème de marchés. Donc, on aurait dû, et on devrait, parce qu'on sait déjà au ministère de l'Environnement qu'après le bac brun, il va encore rester 50 % de la matière organique dans le bac de déchets.

5750 Et on ne comprend pas pourquoi le ministère n'est pas extrêmement proactif pour utiliser toutes les technologies et toutes les approches qui permettraient effectivement d'aller plus loin dans ce sens-là. Bon. Sur ce, je conclus.

5755 Puis je veux insister sur le fait qu'il y a beaucoup de MRC, elles ne sont peut-être pas venues vous le dire, mais on en a rencontré beaucoup, qui étaient intéressées à prendre notre technologie et qui ne l'ont pas prise pour les raisons que je viens de vous dire, à l'effet qu'elles n'étaient pas subventionnables dans le PTMOBC ou... et qu'encre, elles seraient pénalisées pour les redevances.

La vraie situation, à matin, c'est ça par rapport à la stratégie qu'il faut déjà définir pour qu'est-ce... comment on fait pour aller la matière organique dans le bac de déchets après le bac brun.

5760

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, monsieur Lapierre. Ce que je vous inviterais à faire, si ce n'est pas déjà fait, c'est... La commission aimerait beaucoup que vous déposiez un mémoire pour nous donner plus de détails sur... c'est sûr, des détails qu'on ne pourra discuter cet après-midi, mais ça serait souhaitable que nous ayons l'information complète dans le cadre d'un mémoire.

5765

**M. RENAUD LAPIERRE :**

Ça sera fait, c'est sûr, c'est notre intention.

5770

**LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, monsieur Lapierre.

5775

Monsieur Karel Ménard.

**M. KAREL MÉNARD :**

Oui, bonjour. En fait, c'est cette fois-ci que j'aurais aimé ça passer le premier parce que monsieur Naylor a dit beaucoup de choses que j'aimerais bien dire effectivement.

5780

Mais si on en revient à la question au niveau de l'intégration des infrastructures de traitement des matières résiduelles, on pense que ça devrait être fait au niveau régional, donc de régions administratives, donc conserver l'entièreté de la gestion des matières résiduelles, si possible, au sein d'une même région administrative.

5785

Et ensuite, les MRC feraient des PGMR pour se... répartir, si on veut, les tâches parce que ce ne sont pas toutes les régions ou toutes les MRC... ou il y a des sections au Québec où il

5790 n'y a pas de lieu d'enfouissement technique. Donc, ça serait assez dur d'intégrer des équipements lorsqu'il y a des manques de lieux d'enfouissement. Donc, il manquerait un élément majeur.

5795 Donc, ça prendrait effectivement une planification régionale pour pouvoir intégrer l'ensemble des infrastructures. Nous, on rajouterait d'ailleurs aussi des magasins du réutilisé dans ces complexes environnementaux, si on veut, pour que les gens puissent aller acheter ou se procurer à prix modique des items qui auraient été mis au rebut, mais qui seraient encore tout à fait fonctionnels ou même qu'on pourrait même réparer sur place.

5800 À une certaine époque, on parlait de ressourcerie. Donc, c'est peut-être un concept qu'on devrait peut-être remettre de l'avant. Au niveau du pré-traitement, comme monsieur Naylor l'a dit, on pense que c'est essentiel et que ça devrait être obligatoire, effectivement, de pré-traiter les matières résiduelles par un traitement mécano-biologique. Il en existe une panoplie, c'est une espèce de parapluie, le « TMB », comme on appelle.

5805 Il y a plusieurs raisons à ça. Et monsieur Naylor l'a très bien évoqué. Il y a diminution du tonnage, surtout... pas du tonnage, mais du volume, surtout s'il y a compaction des matières résiduelles. Il y a la question d'odeurs. Si on assèche les matières, si on les traite par un TMB, il y a beaucoup moins d'odeurs, il y a beaucoup moins de lixiviat aussi qui est généré. Donc, il y a une plus grande acceptabilité sociale.

5810 Donc, ça permettrait l'implantation de nouveaux sites d'enfouissement. D'ailleurs, c'est ce qu'on recommandait à la CMM d'avoir des lieux d'enfouissement dans les cinq sous-secteurs de la CMM avec des traitements mécano-biologiques à la base. Toutefois, il ne faudrait pas que les pré-traitements se substituent aux initiatives de détournement en amont, style collecte sélective ou collecte des matières organiques. Donc, ça serait en complément. On rajouterait à ça le TMB.

5820 On aurait... en fait, ce que nous, on prône depuis longtemps, de l'enfouissement sélectif et sécuritaire. Donc, on se rapprocherait beaucoup de l'enfouissement du déchet ultime comme le veut, monsieur le ministre. Au niveau du financement, comme ça serait une infrastructure, comme on croit... un centre de tri, une plateforme de compostage, c'est-à-dire au bénéfice de l'environnement puis de la population est nécessaire et obligatoire, il pourrait effectivement y avoir des programmes de financement, un peu à l'image du PTMOBC.

5825 Bon. Je ne veux pas l'amalgamer à ça, mais au niveau des redevances à l'élimination, effectivement, elle pourrait servir à financer ce genre d'usine de pré-traitement des matières résiduelles parce qu'effectivement, il y a encore beaucoup de matières qui soient... qui pourraient être valorisées, soit par compostage ou amendement ou ainsi de suite, des matières recyclables aussi qu'on jette.

5830 Et on pourrait aussi capter les matières des ICI. On n'en parle pas beaucoup, mais c'est quand même les plus gros générateurs de matières résiduelles au Québec. Donc, je n'en dirai pas plus parce que monsieur Naylor en... a bien parlé du pré-traitement mécano-biologique. Et on pense, nous, que c'est un outil qui devrait être obligatoire pour chaque lieu d'élimination.

5835 Et effectivement, si on est capable d'intégrer, mais là, il y a une question aussi de propriété, site public, site privé, centre de tri, bon. Ils sont déjà installés au Québec, donc... Mais on devrait tendre effectivement vers une harmonisation et un regroupement de ces infrastructures-là. Mais peut-être que dans le futur, lorsqu'on voudra implanter ou développer des lieux d'enfouissement techniques, penser à ce genre de planification.

5840 Et c'est pour ça que je reviens à ce que j'ai dit d'emblée au début, au niveau de la planification régionale. Et c'est ça qu'on aimerait voir lorsqu'on parle du futur, dans 20 ans, comment on aimerait voir nos... gérer nos matières résiduelles. Il faut les planifier, planifier l'élimination, planifier le recyclage, planifier le compostage ou la biométhanisation et avoir un territoire de planification.

5850 On pense qu'au niveau de la MRC, au niveau de la mécanique, si on veut, de la collecte et tout, la MRC est une bonne entité. Mais au niveau de la planification de l'ensemble de ces infrastructures-là sur le territoire, on pense qu'une région administrative pourrait... c'est l'entité ou le territoire qui pourrait davantage répondre à ça. Et on parlerait alors d'une réelle régionalisation de la gestion des déchets au Québec. Voilà.

**LE PRÉSIDENT :**

5855 Merci. Merci beaucoup, monsieur Ménard.

Monsieur Yazan Kano.

**M. YAZAN KANO :**

5860 Oui. Donc, re-bonjour. Je veux rien que dire que je suis d'accord avec qu'est-ce que nos collègues, que ça soit monsieur Ménard et monsieur Naylor, ont dit. Je veux rien que mettre, par exemple, l'accent qu'il faut que ça soit vraiment quelque chose de complémentaire. Donc, on n'est pas contre les technologies du TMB et je crois que... même que ça va être essentiel dans le futur.

5865 Par contre, il faudrait vraiment que ça soit complémentaire à toutes les technologies ou les sites alternatifs à l'enfouissement qui existent déjà, dont les centres de tri de matières sélectives, de CRD. Puis ça, c'est pour quelques raisons.

5870 La première, c'est pour éviter peut-être des monopoles, à cause qu'on peut bien comprendre que si on fait des sites d'enfouissement, que c'est des méga-complexes environnemental où est-ce que tout est sur le même site, bien, ça... il y a... la barrière à l'entrée est inexistante. Dans le fond, elle est... il n'y a pas moyen de l'éviter, c'est... On va créer des monopoles puis il n'y aura pas de compétitivité.

5875 Et deuxièmement, d'imaginer tous les transports des matières, actuellement, il y a quand même pas mal de centres de tri, rien que dans... si je vais prendre rien que la grande région de Montréal ou toutes les grandes régions, que ça soit l'Estrie ou... il y a plusieurs centres de tri plus de différents types, de CRD ou des matières sélectives, si on peut rien qu'imaginer... ou de compostage ou de biométh, imaginez tous les camions qui vont aller dans le même complexe, qui vont venir des centres urbains, veut, veut pas, de chaque région de... à chaque région, ils vont se promener pleins jusqu'au complexe environnemental.

5885 Et après ça, on va détourner ces matières-là pour les revaloriser et les envoyer au recycleur, alors qu'actuellement, quand on fait nos pro forma financiers, quand on investit, et on a investi pas mal ces dernières années dans tout qu'est-ce qui est alternatif, le premier élément qu'on regarde, c'est le transport par rapport aux générateurs.

5890 Et donc, ces sites alternatifs là, bien, ils ont... il faut qu'ils soient proches des centres urbains où est-ce qu'il y a les générateurs et le résiduel, donc qu'est-ce qu'il reste dans les sacs. Là, ils pourraient continuer au site d'enfouissement ou au méga-complexe et passer par les TMB. C'est pas mal ça.

**LE PRÉSIDENT :**

5895 Est-ce que vous croyez que ce regroupement-là pourrait entraîner des difficultés en termes de cohabitation avec les résidents riverains? Est-ce que ça pourrait exacerber un certain niveau d'inconfort? Est-ce que ça pourrait nuire à l'acceptabilité sociale? Justement, vous faisiez référence au fait qu'il y aurait beaucoup plus de transports. Ça, c'en est un des impacts. Quel est votre avis, là-dessus?

5900 **M. YAZAN KANO :**

Bien, c'est sûr qu'un... le plus gros irritant, ça va être le transport, de mettre ça dans les centres urbains ou proche des centres urbains, on le vit actuellement. On a quelques centres de tri qui sont situés dans des centres urbains. Et des fois, il y a des longues files d'attente et on ne reçoit pas des centaines et des centaines ou des millions de tonnes par année. On reçoit à peine 100 000 tonnes par année.

5905  
5910 Donc, j'ai beaucoup de misère à concevoir que... Puis c'est tous des gros camions quand même. Donc, nos infrastructures routières, elles n'ont même pas été faites pour la démographie qu'on a actuellement au Québec. Donc, j'imagine que de mettre rien que des véhicules à poids lourd là-dedans, effectivement.

5915 Et il y a toujours... C'est sûr que les technologies évoluent, on peut gérer les odeurs. Les autres irritants peuvent être gérés, d'après moi, ils... mais il va y avoir aussi, on... T'sais, on vient d'ouvrir en construction le centre de compostage en milieu fermé. Et il faut s'assurer de ne pas avoir un voisin à 1 kilomètre au moins à la ronde à cause qu'il va y en avoir des bris.

5920 T'sais, nos filtreurs vont finir par briser, éventuellement, et ça va générer des désagréments aux citoyens. Il va y en avoir, des incendies, il va y en avoir... t'sais, des catastrophes, il va y en avoir pareil. Ça fait qu'effectivement, je pense que l'acceptabilité sociale de mettre des grosses grosses infrastructures de même dans les centres urbains, ça va être quand même assez complexe.

**LE PRÉSIDENT :**

5925

Monsieur Renaud.

**LE COMMISSAIRE :**

5930

Bien, je comprends, monsieur Kano, finalement, que la clé dans tout ça, c'est d'avoir une bonne planification de la localisation de ces installations-là puis de faire une planification, je dirais bien en amont de... on ne décide pas aujourd'hui qu'on va implanter un centre la semaine prochaine? C'est...

5935

**M. YAZAN KANO :**

5940

Effectivement. Puis il y a déjà beaucoup d'investissements qui se font actuellement. T'sais, on en voit beaucoup, de projets, on voit beaucoup d'annonces des centres de recyclage, des ICI, des centres de compostage, de biométhanisation. Ça fait qu'on voit beaucoup d'investissements, actuellement, qui se font.

5945

Et il ne faut pas décourager les investissements en s'en allant vers des méga-complexes environnementaux étant donné qu'on va tout mettre à la même place, ça va tuer encore l'innovation. Tantôt, vous aviez demandé à monsieur Naylor : Pourquoi que ça ne s'est pas encore implanté? Bien, parce qu'on n'arrête pas de décourager le privé par des contrats de courte durée, par des... le plus bas soumissionnaire.

5950

Et maintenant, si on y va avec une idée de dire : Bien, on va faire ça dans un seul complexe, bien, les seuls qui vont avoir... Puis je parle, mais j'en ai, des sites d'enfouissement. Vous allez me privilégier, dans le fond, dans mes régions pour avoir le monopole. Et c'est loin de la situation qu'on veut créer à cause que je pense que c'est sain, une bonne compétition, mais avec des centres alternatifs à l'enfouissement dans les régions où est-ce qu'il y a le gisement qui est produit.

5955

**LE COMMISSAIRE :**

Je vous remercie beaucoup, monsieur Kano.

**M. YAZAN KANO :**

5960                   Merci à vous.

**LE PRÉSIDENT :**

5965                   Merci beaucoup.

                  Monsieur Nicolas Chevalier.

**M. NICOLAS CHEVALIER :**

5970                   Re-bonjour, tout le monde. Je voulais revenir sur la notion de pré-traitement qu'on préconise effectivement dans tous les lieux d'élimination, mais aussi faut-il le faire pour la bonne raison. La bonne raison étant de faire une élimination qui est sécuritaire et sélective. Donc, de stabiliser la matière organique, entre autres, avant de l'enfouir pour éviter la génération de gaz à effet de serre dans les lieux d'enfouissement.

5975                   C'est un processus également qui peut permettre de valoriser certaines matières, entre autres les métaux, qui... même si les métaux sont contaminés, on peut quand même les recycler d'une certaine façon. Mais au niveau de la matière organique, il faut faire attention.

5980                   Premièrement, faire attention de ne pas la mélanger avec la matière organique qui viendrait des bacs bruns parce qu'on s'entend que la matière organique qui est dans les poubelles, elle est en contact avec des huiles usées, de la peinture, beaucoup de résidus domestiques dangereux qui ne sont pas nécessairement faciles à retirer de cette matière organique là.

5985                   Donc, la raison pour laquelle on veut isoler cette matière organique là avant de l'enfouir ou de l'incinérer, le cas échéant, c'est de la stabiliser tout simplement. Donc, en Europe, entre autres, il y a des endroits où ils font beaucoup de TMB, il y a des endroits qui le font tout simplement pour stabiliser la matière ou pour retirer les gaz à effet de serre, faire de la biométhanisation, sans utiliser le compost ou le digestat par... ensuite, par épandage ou peu importe. Le digestat ou le compost s'en va par la suite à l'enfouissement.

5990

5995 Et surtout, mon point le plus important, c'est de faire attention à la façon que cette technologie-là est vendue. Si on dit que nos lieux d'enfouissement stabilisent la matière organique ou la recyclent, ça pourrait faire en sorte que les citoyens décident de moins participer au tri à la source.

6000 Il y a une étude qui a été faite en Ontario qui disait... qui demandait aux citoyens : Si votre lieu d'enfouissement ou votre incinérateur est transformé pour qu'il y ait une valorisation énergétique, donc il y a des biogaz dans le lieu d'enfouissement ou de la vapeur ou peu importe dans l'incinération, est-ce que ça va avoir un impact sur votre participation au tri à la source?

6005 Puis effectivement, 20 % des citoyens disaient que oui, si leur lieu d'enfouissement avait de la valorisation, ils participeraient moins au tri à la source. Donc, il faut vraiment faire attention à la façon que c'est vendu. Donc oui, avoir un pré-tri, mais finir ça là, il faut que ça soit une étape obligatoire, mais que ça ne soit pas vu comme de la valorisation nécessairement. Donc, voilà.

**LE PRÉSIDENT :**

6010 Merci, monsieur Chevalier.

Madame Christine Duchaine.

**Mme CHRISTINE DUCHAINE :**

6015 Bonjour, merci de me permettre de parler. Je pense que je vais être la voix discordante de la fin de l'après-midi. Je vais devoir, pour mon intervention, mettre deux chapeaux. Vous le savez que je suis ici à titre de représentante du 3R MCDQ, donc je vais nécessairement vous parler de la filière CRD. Mais étant l'avocate de certains sites d'enfouissement sanitaires, je ne peux pas m'empêcher de passer des commentaires aussi sur le reste de la filière.

6020 Je suis en total désaccord avec la proposition pour tellement de raisons que je n'aurais même pas assez de la journée pour vous le dire, mais ce... tout ce... Je vais vous donner les plus grandes lignes. Je pense que c'est totalement... La première question, c'est : est-ce qu'on devrait tout réunir sur un même site? Hein, c'est la prétention, c'est totalement inutile, selon moi, de tout mettre les opérations de gestion et de valorisation de matières résiduelles sur un même site.

6025

6030 Pour les raisons que vous avez mentionnées notamment, pour toute la question de l'acceptabilité sociale, pour la raison mentionnée par monsieur Kano qui va... qui imposerait un transport jusqu'au site. Puis on s'entend, les sites sont généralement éloignés des grands centres et un transport pour revenir vers les recycleurs pour la partie qui aurait été triée. Ça ne sert à rien. Ces installations-là existent déjà, sont déjà implantées.

6035 Si on commence à essayer de tout réunir sur un seul endroit, on va tuer tous les efforts qu'on a faits dans les 25 dernières années avec l'implantation des centres de tri, des centres de transbordement, des usines de biométhanisation, des plateformes de compostage. Donc, je veux dire, il faut maintenir ce qui a déjà été mis en place pour la raison que monsieur Chevalier a mentionnée.

6040 Il ne faut pas s'imaginer que ce genre de technologie là permettrait de miraculeusement trouver une solution à la problématique qu'on a du tri à la source parce qu'une fois que c'est arrivé au site d'enfouissement, que c'est dans un sac à vidanges, je veux dire, les matières sont contaminées, on peut difficilement faire un tri et difficilement les valoriser.

6045 Donc, je veux dire, le peu de plus qu'on peut aller chercher, je suis d'accord que ça peut servir peut-être à stabiliser, mais c'est tout. Donc, dans la mesure où ce qu'on cherche, c'est de pouvoir valoriser ce que... les matières résiduelles qu'on génère, il faut absolument que ça se fasse au niveau du générateur, d'essayer de responsabiliser l'opérateur du site d'enfouissement pour faire ce que les autres en amont n'ont pas réussi à faire, c'est de mettre la responsabilité sur les épaules de la mauvaise personne.

6050 Donc, si on regarde ça pour la question des centres de tri uniquement, de CRD, la filière existe déjà. Vous avez entendu beaucoup de témoignages, aujourd'hui. Donc, à partir du moment où le tri est obligatoire et que ces matières-là sont dirigées vers les centres de tri, on n'a plus besoin d'un tri rendu au site d'enfouissement, c'est déjà fait. Donc, ça existe déjà.

6055 Donc, vous comprendrez qu'en ce qui concerne le 3R MCDQ, c'est une étape... on ne parle plus à ce moment-là de matières bio-organiques, à part peut-être le bois, mais je veux dire, on a justement une politique qui s'en vient pour la gestion du bois dans les CRD. Donc, je veux dire, je pense que c'est aspect-là est déjà couvert.

6060 Pour toutes les autres filières, comme... les autres filières, comme je vous dis, ça existe déjà. Donc, lorsqu'on... Et je suis d'accord avec monsieur Chevalier, si on commence à dire : Bien, finalement, donnez-vous plus le trouble de mettre ça dans les bons bacs parce que même si vous mettez ça dans le sac de vidanges, ça va s'en aller puis ça va être trié rendu là-bas, ça va déresponsabiliser les générateurs, il n'y aura plus d'effort qui va se faire.

6065 Donc moi, ce que j'entends, c'est un constat d'échec avant même qu'on mette en place la politique parce que la politique pour bannir l'organique dans les sites d'enfouissement, elle n'est pas encore mise en place, les bacs bruns ne sont pas encore déployés partout. Ça commence, dans certains points.

6070 Donc, les habitudes ne sont peut-être pas prises, mais je veux dire, je pense que le travail qui a été fait ou le choix de la société, à date, a été fait de travailler sur le tri à la source et on devrait continuer dans ce sens-là pour essayer d'atteindre une meilleure qualité de tri puis une meilleure qualité de valorisation.

6075 Et pour représenter... Ça va être mon dernier commentaire. Pour représenter des opérateurs de sites d'enfouissement qui doivent passer à travers le processus d'audiences publiques pour obtenir des approbations, s'imaginer que les sites actuels pourraient trouver sur leur terrain un espace pour pouvoir trier et faire sécher les matières résiduelles pendant un certain temps, que ça serait acceptable pour les gens qui vivent autour, c'est complètement illusoire.

6080 Les exemples qu'on vous a donnés à date, c'est des choses éloignées qui ne reçoivent peu de matières résiduelles, qui sont probablement loin des gens. Je vous invite à passer quelques heures seulement sur un des grands sites d'enfouissement autour... dans la région de Montréal, à regarder la quantité de camions qui passent et qui viennent se déverser et essayer d'imaginer qu'au lieu d'aller dans la cellule d'enfouissement, ils s'en vont quelque part où ils vont être triés, mis de côté, séchés pendant je ne sais pas combien de jours avant de pouvoir être gérés. C'est impensable.

6090 Et l'impact que ça aurait sur les gens qui vivent autour, en termes d'odeurs, en termes de bruits, en termes de transports, je veux dire, non seulement l'espace n'existe pas présentement, mais ça soulèverait un tollé de protestations. Donc, en termes d'acceptabilité sociale, je suis incapable d'imaginer que ça puisse se passer.

6095 Et comme dernier commentaire, la planification régionale, pour les mêmes raisons, d'après moi, c'est une utopie. Je veux dire, dans la mesure où on essaie de faire des frontières puis de tout gérer, comme le dit monsieur Kano, ce qu'on crée, c'est des monopoles à l'intérieur de frontières puis on crée des endroits qui, administrativement, n'ont pas accès à des services.

6100 Donc, je veux dire, on a tenté de procéder à une régionalisation... une planification régionale, ça... c'est possible dans certains cas. Dans la plupart des cas, ça ne l'est pas. Il faut regarder sur une base un peu plus large.

6105 Et j'ose espérer que l'exercice complet qui va se faire auprès du BAPE concernant cet aspect-là va arriver à la conclusion que la planification doit se faire non seulement au niveau régional, mais également en tenant compte des besoins au niveau supra-régional puis qu'on va arriver avec un... quelque chose de plus équilibré. Alors, je vous remercie de m'avoir écoutée. Puis je suis désolée d'être le pavé dans la mare de la fin de journée.

6110 **LE PRÉSIDENT :**

Nous, nous sommes ici pour écouter, madame, nous ne sommes pas ici pour...

**Mme CHRISTINE DUCHAINE :**

6115 Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

6120 On écoute, on absorbe et on analysera par la suite.

Oui?

**LE COMMISSAIRE :**

6125 Bien, j'ai juste un petit commentaire, madame Duchaine.

**Mme CHRISTINE DUCHAINE :**

Allez-y.

6130

**LE COMMISSAIRE :**

J'aimerais ça que vous déposiez un mémoire parce que j'entends votre argumentation et je pense que ce serait utile à la commission d'entendre... d'avoir un mémoire écrit de déposé.

6135

**Mme CHRISTINE DUCHAINE :**

C'est bien. J'en prends bonne note, monsieur Renaud, merci de la suggestion.

6140

**LE PRÉSIDENT :**

Merci.

6145

Écoutez, j'avais indiqué tout à l'heure que la dernière personne... je prendrais les personnes qui avaient levé la main. Malheureusement, monsieur Berthiaume, vous vous êtes ajouté. Donc, merci d'avoir retiré votre main.

Donc, j'invite maintenant le dernier intervenant, monsieur Sylvain Berthiaume... Monsieur Jean-Luc Plante, excusez-moi.

6150

**M. JEAN-LUC PLANTE :**

6155

Merci. Je pensais que j'avais changé de nom. Donc, en fait, je pense que je ne voterai probablement pas dans la même direction que madame Duchaine. Parce que moi, je me propose... enfin, je suis en faveur de ce genre de complexe là, ce complexe environnemental là. Dans la mesure où...

En fait, j'ai souri quand j'ai vu la question parce que c'est exactement la même question que j'ai posée au panel au congrès du 3R MCDQ en février dernier, à savoir : Si les gens seraient

6160 intéressés, voient d'un bon œil le fait d'avoir un complexe intégré pour gérer l'ensemble des matières résiduelles.

6165 Je considère que c'est une bonne chose dans la mesure où on pourrait... je dirais pour une fois, je dirais mettre les... considérer l'enfouissement comme étant un... je dirais la filière pour recevoir les résidus ultimes. Dans le sens qu'il y aurait en avant une série de barrières qui seraient tous les centres de tri, que ça soit au niveau du CRD, que ça soit au niveau de la collecte sélective, et cætera. Ces matières-là serviraient...

6170 Ces installations-là serviraient de première barrière, de première instance pour être en mesure de récupérer ces matières-là, de les valoriser, évidemment. Et pour... En bout de ligne, il y aura sûrement des rejets qui vont être faits par ces... enfin, il y en a, des rejets, on le sait, les centres de tri de CRD ou de collecte sélective ont des rejets.

6175 Et ce serait l'opportunité, je dirais, de voir émerger les différentes technologies qui existent présentement et donc qui sont en émergence, sont... au niveau de la valorisation énergétique, il y a différentes technologies qui existent au niveau de la gazéification, le plasma, la pyrolyse, et cætera, ou de la valorisation de matières qui sont en émergence également pour valoriser ces résidus ultimes là. Ça se fait en Allemagne, présentement.

6180 Et je pense que ça ce serait l'opportunité de faire de la synergie pour ramasser ces rejets-là pour être en mesure de faire ce qu'on... vraiment de l'économie circulaire appliquée, dans le fond, pour ce complexe-là. Puis eux autres pourraient recevoir les rejets de ces centres de tri là.

6185 Et ce qui en résulterait en bout de ligne, ça serait un résidu ultime et c'est de là qu'on parle aujourd'hui, dans le fond, on cherche à détourner les matières de la définition de résidus ultimes, et celui-là, enfin, pourrait être acheminé au site d'enfouissement qui serait la dernière étape, dans le fond.

6190 Parce que je me permets de mentionner que les résidus présentement qui sont envoyés à l'enfouissement, on a fait une étude chez Réseau Environnement pour pouvoir piloter ça chez Réseau, moi, je suis le directeur sur le comité de la valorisation énergétique chez Réseau Environnement, je me permets une parenthèse.

6195 On a fait une évaluation théorique de la valeur énergétique des déchets qui sont enfouis  
présentement. On l'a basée en 2017 ou 2018, mais on parlait d'environ 3 térawattheures de  
matières... la valeur calorifique était enfouie de façon, je dirais, annuelle. Et purement et  
simplement, c'est cette valeur énergétique là, convertie en électricité avec turbine à vapeur de  
façon très simple et élémentaire, on serait capable d'alimenter en électricité la Ville de Longueuil.

6200 Donc, on s'entend qu'il y a du stock là, il y a de l'énergie qui est enfouie qui n'est pas  
valorisée. Et je pense que ça serait une perte de ne pas le regarder et d'avoir justement ces  
mécanismes-là au départ qui seraient en mesure de faire une barrière à l'entrée pour éviter que ça  
prenne le chemin du site d'enfouissement.

6205 Ce qui freine un peu, puis ça, c'est madame Duchaine qui l'avait mentionné plus tard... ou  
plus tôt au début dans le... je dirais dans l'exercice qu'on fait aujourd'hui, c'est toute la  
réglementation qui entoure l'émergence ou la mise en place de ces technologies-là qui fait en sorte  
qu'on pourrait justement les voir se créer et que ces technologies-là sont présentement... je pense  
surtout au niveau de la valorisation énergétique, sont considérées comme étant de l'élimination au  
6210 niveau du ministère de l'Environnement.

Et je pense que c'est là une erreur parce qu'en bout de ligne, on peut valoriser soit en  
énergie, en fuel, en carburant, en bio-carburant ou en valorisation de matière en matière utilisable.  
Ce n'est pas de l'élimination. Moi, j'appelle ça, moi, de la valorisation. Et ça permettrait entre  
6215 autres... ces matières-là... qui pourrait valoriser ces matières-là et ne pas être assujetties à la  
redevance parce qu'ils ne font pas de l'enfouissement.

L'enfouissement, c'est l'étape d'ensuite qui, elle, pourrait être assujettie à la redevance,  
comme ça se fait normalement. Ça fait qu'en fait, oui, je vois ça d'un œil favorable et je pense que  
6220 ça serait une belle opportunité qu'on aurait au Québec d'avoir des centres régionaux, je pense que  
régionalement parlant, ça fait du sens.

On veut éliminer ou réduire les coûts de transport qui sont générés, régionalement parlant.  
On ne veut pas partir du stock de Gaspésie pour amener ça à Montréal, je pense que ça fait  
6225 relativement peu de sens. Mais il faut aussi adapter les centres régionaux en fonction des rejets  
qui sont faits régionalement aussi.

6230 Ça ne sera peut-être pas les mêmes technologies qui doivent être faites, implantées partout. Je pense qu'elles devraient être adaptées en fonction des différentes régions.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, monsieur Plante.

6235 Donc, nous allons passer au vote, si vous le permettez. Monsieur Perreault, voulez-vous afficher l'énoncé, s'il vous plaît?

**M. JONATHAN PERREAULT :**

6240 Bon. Il y a encore un problème, ça arrive. O.K. Je vais créer un nouveau sondage, version abrégée, pour qu'on puisse voter parce que pour l'instant, malheureusement, je ne peux le partager.

**LE PRÉSIDENT :**

6245 Si monsieur Plante éteignait sa caméra, est-ce que ça aiderait, monsieur Perreault?

**M. JONATHAN PERREAULT :**

6250 Non, non non non.

**LE PRÉSIDENT :**

6255 Non.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

6260 C'est bon. Je viens de le créer. Je vais réessayer avec l'original si... Voilà, ça a fonctionné.  
Alors :

*« Une intégration sur un même site des infrastructures et des opérations de tri, de conditionnement et de recyclage (incluant le compostage et la biométhanisation) et d'élimination augmenterait l'efficacité du détournement. »*

6265 Vous pouvez passer au vote. Je suis à 18 votes, habituellement, on dépasse le 20 facilement. Je vais attendre un petit peu.

**LE PRÉSIDENT :**

6270 Peut-être que plusieurs ont quitté la rencontre aussi, monsieur Perreault.

**M. JONATHAN PERREAULT :**

6275 C'est possible. Alors, j'en ai 19 avec 21 %, « totalement d'accord »; « plus ou moins d'accord », 42; « plus ou moins en désaccord », 26; « totalement en désaccord », 11.

**LE PRÉSIDENT :**

6280 Très bien. Alors, écoutez, voici ce qui clôt donc l'atelier d'aujourd'hui. Je tiens à vous remercier infiniment d'avoir été des participants très actifs. Ça a été une journée très éclairante, très exigeante d'ailleurs, parce qu'il y a eu beaucoup de substances. Il a fallu vous suivre, vous questionner. Donc, merci infiniment de votre participation. Merci à toute l'équipe ici et je vous souhaite une bonne soirée.

6285 \_\_\_\_\_

**SÉANCE AJOURNÉE AU 29 AVRIL 2021, À 9 h**

6290 \_\_\_\_\_

6295

Je soussignée, STÉPHANIE LAGUEUX, sténographe officielle, déclare sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle de l'audience que j'ai entendue via webdiffusion, le tout conformément à la loi.

ET J'AI SIGNÉ :

6300



---

Stéphanie Lagueux, s.o.